

Envoyé en préfecture le 16/10/2026

Reçu en préfecture le 16/10/2026

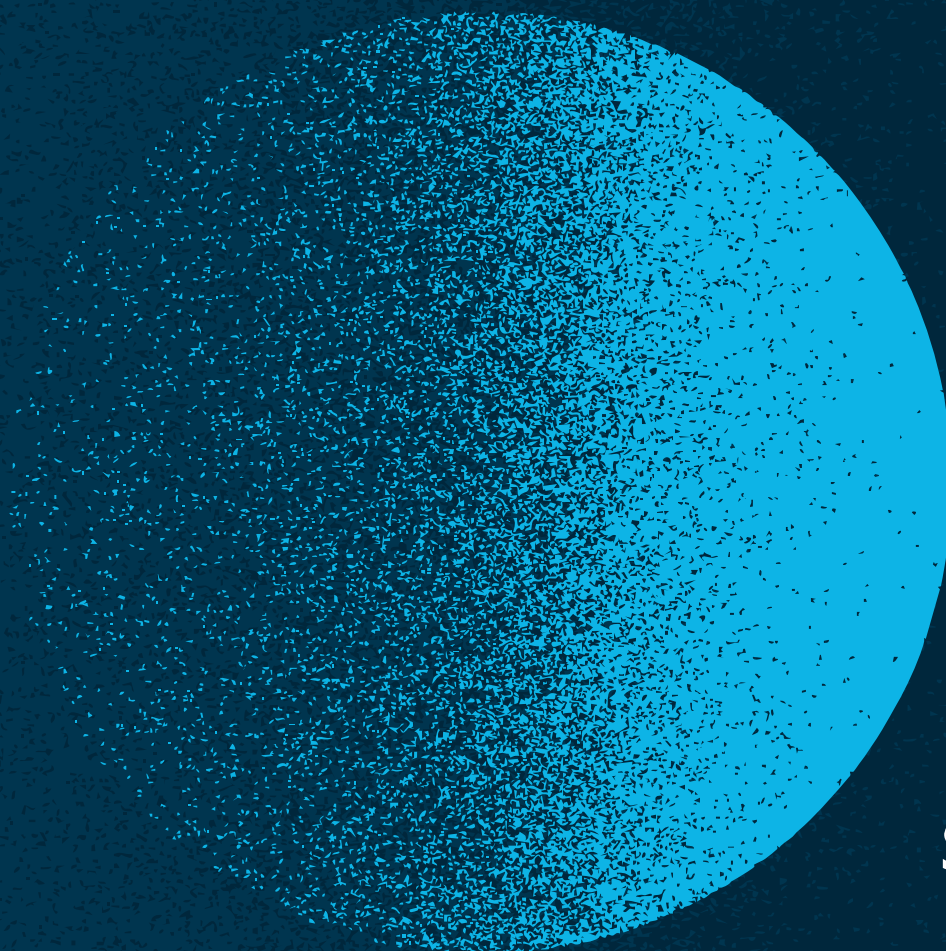
Publié le 16/10/2026

ID : 040-244000808-20261006-2026_10_0225-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Faits
& Chiffres



s·dec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

L'EAU POTABLE
& L'ASSAINISSEMENT

Sommaire

Envoyé en préfecture le 16/10/2026

Reçu en préfecture le 16/10/2026

Publié le 16/10/2026

ID : 040-244000808-20261006-2026_10_0225-DE



P.4 Faits marquants

P.6 Chiffres clés 2026

P.7 Notre périmètre

P.8

PARTIE 1

Gouvernance et expertise au service des territoires

- P.10** Dates & chiffres
- P.12** Vous posez des questions, le SYDEC vous répond !
- P.14** Une gouvernance au service des missions du SYDEC
- P.17** Les comités territoriaux
- P.18** Nos moyens humains & matériels au service des abonnés et des collectivités
- P.19** Organigramme

P.20

PARTIE 2

Un Syndicat engagé et responsable

- P.22** Notre alignement stratégique avec les enjeux des ODD
- P.23** Notre approche collaborative de la RSO
- P.26** Formation des managers : de l'approche collective au coaching personnalisé

P.30

PARTIE 3

L'eau, un bien commun à préserver

- P.32** Programme Re-Resources Arbouts-Pujo : une dynamique à poursuivre
- P.34** Limiter les fuites : les solutions déployées par le SYDEC
- P.37** **Focus** Préparer l'avenir
- P.38** **Focus** Comités territoriaux : au cœur de l'action locale

P.54

PARTIE 4

Les visages derrière le service public

- P.56** **Focus** Les abonnés
- P.58** Des interventions en milieu scolaire plébiscitées
- P.60** Inspection en immersion
- P.62** Chauffeur opérateur sur camion hydrocureur : garant du bon fonctionnement des réseaux d'assainissement
- P.64** Des professionnels exigeants sur la qualité de l'eau potable

P.66

PARTIE 5

2025 en chiffres

- Eau potable
 - P.68** Données 2025
 - P.70** Indicateurs 2025
 - P.72** Compte administratif 2025
- Assainissement collectif
 - P.74** Données 2025
 - P.76** Indicateurs 2025
 - P.78** Compte administratif 2025
- Assainissement non collectif
 - P.80** Données 2025
 - P.80** Indicateurs 2025
 - P.81** Compte administratif 2025
- P.82** La facture 2026 pour une consommation annuelle de 120 m³
- P.84** Les tarifs 2026 par commune
- P.95** L'Agence de l'Eau Adour-Garonne vous informe

Rapport d'activité
2025 Eau
& Assainissement
du SYDEC
Rédigé sous
la supervision de
la Direction Eau
& Assainissement
et du service
Communication.
Conception
graphique : Agence KA2
Crédits Photos :
©AdobeStock -
©Alexandre Dupeyron -
©Franck Brouillet -
©KOLOR1 - ©Sogea
Environnement - ©SYDEC
- ©S. Zambon Dpt40 -
©Département des Landes



Édito

INNOVER POUR MIEUX SERVIR LES TERRITOIRES

Mesdames, Messieurs les élus,



Vous allez prendre connaissance du rapport d'activité du SYDEC retraçant l'année 2025. Une fois encore, le Syndicat n'a pas failli à ses missions : vous accompagner dans vos projets et fournir à nos concitoyens un service public de qualité, au juste prix. Je tiens à réaffirmer l'attachement qui est le mien, celui des équipes et notre mobilisation constante pour répondre à vos attentes, et ce depuis 8 décennies.

Chaque année, près de 100 millions d'euros sont investis sur le département afin d'équiper les communes et améliorer le quotidien des habitants, dans tous les domaines d'activité du Syndicat.

Ce rapport retrace l'activité et les temps forts de la Direction Eau et Assainissement en 2025. Au-delà des éléments habituels, vous y trouverez aussi les sujets transversaux qui irriguent nos métiers.

Les services Eau et Assainissement ont vécu une année structurante avec plusieurs temps forts : l'amélioration depuis plusieurs années de notre rendement de réseau qui atteint 87,1% en 2025, fruit du travail quotidien des techniciens aidés par l'IA, la sécurisation de l'alimentation en eau potable des secteurs en tension grâce aux interconnexions réalisées et enfin, la poursuite des actions pour la préservation de la ressource avec le programme Re-Sources Arbouts-Pujo.

« Servir les communes au juste prix, avec exigence et constance. »

Ces projets, et bien d'autres, sont détaillés dans ce rapport, aux côtés des fondamentaux : budgets, travaux, indicateurs de performance...

De plus, le SYDEC est certifié ISO 9001 et reconnu comme confirmé en matière de Responsabilité Sociétale des Organisations. Ces engagements nous amènent à être irréprochables.

Ils renforcent la crédibilité de nos actions et l'image du Syndicat portée au quotidien par nos agents, que je remercie pour leur professionnalisme et leur sens aigu du service public.

Enfin, ce rapport marque la fin de mon mandat de Président du SYDEC, ayant choisi de ne pas solliciter un nouveau mandat de Maire de Labouheyre. Après 9 années d'engagement, c'est avec émotion que je conclus cette responsabilité, riche d'enseignements, de défis et de rencontres.

Ce fut une chance et un honneur.

Je remercie aussi tous les élus pour leur écoute et leur soutien : vous avez toujours pu compter sur le SYDEC, c'est ma plus grande fierté.



**Jean-Louis
Pédeuboy**
**Président
du SYDEC**



Faits marquants

Janv. 2025

● Adhésion de Peyrehorade et reprise en régie de Soorts Hossegor

Depuis le 1^{er} janvier 2025, ce sont plus de 2 500 nouveaux abonnés de Peyrehorade qui ont rejoint le SYDEC pour l'eau potable et l'assainissement. La gestion de l'eau potable des 5 500 abonnés de Soorts Hossegor est dorénavant assurée par le SYDEC.



Fév. 2025

● Sur le terrain de la sécurité managée

Le SYDEC est passé de 150 à 400 agents en 20 ans, soit près de 3 fois l'effectif initial. Ce changement d'échelle a rendu nécessaire une révision des pratiques et la construction d'une culture commune de prévention et de sécurité. En 2025, le Syndicat a engagé un virage structurant avec la démarche de Sécurité managée. L'objectif est de dépasser le simple suivi des accidents pour replacer les encadrants au cœur d'une prévention plus performante. Avec l'appui du cabinet DSS+, un parcours en six étapes a été construit : observer, vérifier, comprendre comment la prévention s'applique réellement et l'ancrer durablement, dans un esprit de bienveillance et de communication. Première traduction concrète : 22 encadrants formés en octobre 2025. La démarche est progressivement déployée sur l'ensemble des services en 2026.



Avril 2025

● Solidarité internationale : l'eau n'a pas de frontière

En 2025, le SYDEC a soutenu 3 projets de développement pour l'accès à l'eau. Au Sénégal, l'association « Main dans la Main avec l'Afrique » déploie 9,1 km de réseaux et 14 bornes-fontaines pour rapprocher l'eau potable de plus de 850 habitants des communes rurales de Mbar et Ndiéné Lagane. Au Maroc, « Enfants du désert » crée ou rénove des blocs sanitaires dans 4 écoles maternelles de Boudnib, au bénéfice de 325 enfants. Au Burkina Faso, « Les Puits dans le désert » finance un forage profond à Lilgomde, village de 1 768 habitants. Le SYDEC a aidé chacun de ces acteurs à hauteur de 4 000 €. Des projets similaires seront menés en 2026.



Sept 2025

● Le SPANC a soufflé 25 bougies

En 2025, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du SYDEC a célébré ses 25 ans d'existence. Une cinquantaine d'agents, anciens et actuels, se sont réunis à Tartas pour une journée conviviale. Entre retrouvailles, souvenirs et anecdotes, ils ont revécu les grandes étapes de l'évolution du service. Cet anniversaire a mis en lumière l'engagement des équipes du SPANC et leur capacité à s'adapter, toujours au service des abonnés.





Oct. 2025

● **Déontologie et déconnexion : deux chartes pour renforcer la confiance et la sérénité**

Adoptée par le Comité Social Territorial (CST) du 13 octobre 2025, la charte de déontologie réaffirme les principes qui fondent l'action publique : dignité, impartialité, intégrité, probité, neutralité, laïcité, secret professionnel, prévention des conflits d'intérêts. Elle rappelle aussi les obligations des agents : placer l'intérêt général avant l'intérêt privé et signaler toute situation à risque. Un socle essentiel pour préserver la confiance des usagers. Lors de ce même CST, le SYDEC a présenté son projet de charte du droit à la déconnexion. L'enjeu est clair : limiter l'hyperconnexion, prévenir l'épuisement professionnel et protéger l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.



Nov. 2025

● **Une prime mobilité pour rouler « durable »**

Le Forfait Mobilités Durables (FMD) encourage et récompense les agents qui privilégient des modes de déplacement vertueux plutôt que la voiture individuelle : vélo (électrique ou non), trottinette, gyropode, monoroue, hoverboard, covoiturage ou mobilité partagée. Ces options donnent droit à une aide annuelle modulée selon le nombre de jours de trajets domicile-travail : 100 € entre 30 et 59 jours, 200 € entre 60 et 99 jours, 300 € au-delà de 100 jours. En 2025, 32 agents ont bénéficié du FMD pour l'année 2024, pour un montant global de 7 200 € et 45 agents se disent prêts à modifier leurs habitudes.



Déc. 2025

● **Des chiens détecteurs de fuites**

Mobilisé pour lutter contre les fuites d'eau sur ses réseaux, le SYDEC multiplie les solutions innovantes. En plus d'utiliser un outil d'intelligence artificielle qui a permis d'économiser plus de 900 000 m³ en deux ans, le Syndicat fait désormais appel à des chiens renifleurs pour détecter les fuites dans les zones difficiles d'accès. Cette technique s'appuie sur l'odorat exceptionnel des animaux pour repérer les infimes traces de chlore contenues dans l'eau potable. En partenariat avec l'association « Les Dogs des Eaux », la méthode a déjà été testée avec succès à Rion des Landes, Campagne et Le Leuy.

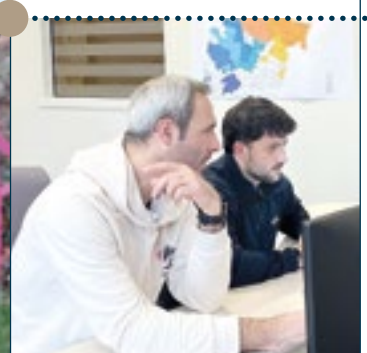


→ Plus d'infos : P.36

Janv. 2026

● **Tutorat : accompagner pour mieux transmettre**

Avec le déploiement du tutorat dès le 1^{er} janvier 2026, le tuteur devient un véritable pilier de l'intégration au SYDEC. Pendant une durée maximale de trois mois, il guide chaque nouvel agent : partage des pratiques, sécurisation des gestes métiers et transmission d'une culture commune. Objectif : renforcer la cohésion et capitaliser les savoir-faire internes. Désignés après appel à candidatures, les tuteurs recevront à ce titre une indemnité. Le dispositif concerne les recrutements permanents et les mobilités internes. Un guide dédié et des réunions d'information accompagnent sa mise en œuvre, présentée au CST du 2 décembre 2025.





Chiffres clés 2026



Eau Potable

1 landais sur 2

consomme l'eau potable du SYDEC



125 000
abonnés



161
communes



106
forages



16,4 Millions
de m³ distribués



Assainissement collectif

1 commune landaise sur 3

bénéficie des services d'assainissement collectif du SYDEC



98 000
abonnés



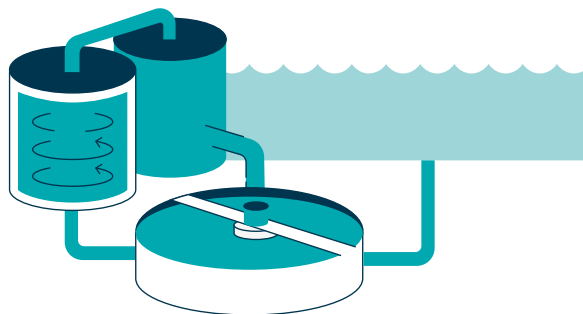
125
communes



110
stations d'épuration



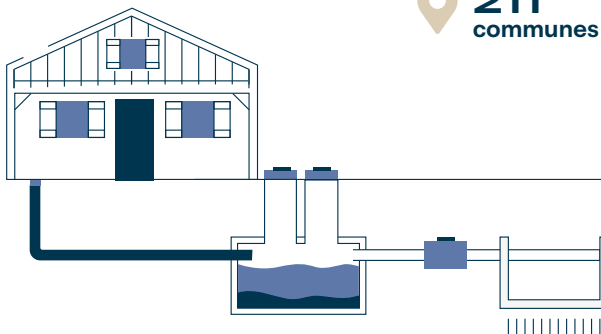
15,4 Millions
de m³ traités



Assainissement non collectif

2 communes landaises sur 3

sont gérées par le SYDEC



211
communes



42 475
installations



4 971
contrôles réalisés

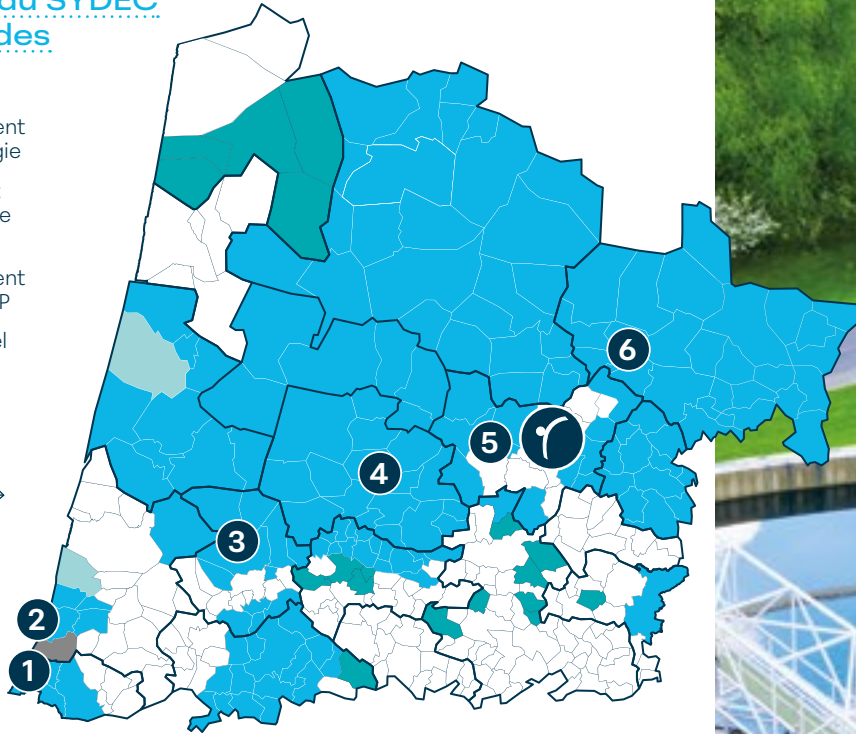
→ Pour en savoir + : voir "2025 en chiffres" P.66



Notre périmètre

Les services du SYDEC dans les Landes

-  Eau potable et assainissement exploités en régie
-  Assainissement exploité en régie
-  Eau potable et assainissement exploités en DSP
-  Transfert partiel eau potable



Siège social

55 rue Martin Luther King
CS 70627
40000 Mont de Marsan
05 58 85 71 71
info@sydec40.fr

Service territorial Sud Adour

1 Agence de Tarnos

Rue de la Grande Baye
40220 Tarnos
05 59 64 47 50
secretaire.tarnos
@sydec40.fr

2 Agence de Capbreton

78 av. du Maréchal Foch
CS 10029
40130 Capbreton
05 58 42 02 00
secretaire.capbreton
@sydec40.fr

Service territorial Ouest

3 Agence de Saint Paul lès Dax

469 av. des Lacs
40990 Saint Paul Lès Dax
05 58 91 31 14
secretaire.saint-paul-les-dax
@sydec40.fr

Service territorial Centre

4 Agence de Tartas

8 rue de la Ferme de Junca
40400 Tartas
05 58 73 80 35
secretaire.tartas
@sydec40.fr

5 Usine de compostage Thalie

40090 Campet et Lamolère
05 58 06 76 04

Service territorial Est

6 Agence de Roquefort

158 av. Gaston Lescouzères
40120 Roquefort
05 58 45 75 75
secretaire.roquefort
@sydec40.fr

→ Pour toute urgence en dehors des horaires d'ouverture de nos agences (7h45-12h/ 13h15-17h30), vous pouvez nous joindre au

05 58 512 512

24h/24 et 7j/7

→ sydec40.fr

EAU
DES LANDES
SERVICE PUBLIC DE L'EAU
Produite et distribuée par le SYDEC



PARTIE 1

GOVERNANCE ET EXPERTISE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Acteur public incontournable dans les domaines de l'eau, de l'énergie et du numérique, le SYDEC œuvre pour assurer les meilleurs services aux collectivités adhérentes. Sa gouvernance est assurée par les élus du territoire qui décident des orientations à mener, tandis que des équipes expérimentées assurent la concrétisation des projets sur le terrain.



P.10
Dates & chiffres

P.12
Vous posez des questions,
le SYDEC vous répond !

P.14
Une gouvernance au service
des missions du SYDEC

P.17
Les comités territoriaux

P.18
Nos moyens humains
et matériels

P.19
Organigramme



DATES & CHIFFRES

→ Les grandes dates qui ont façonné le SYDEC

En 1937, le Syndicat mixte départemental d'équipement des communes des Landes (SYDEC) est créé. Il devient rapidement un acteur public incontournable sur tout le territoire. Retrouvez les grandes dates qui ont façonné le SYDEC.

1937 Création du Syndicat départemental d'électricité

1947 Création du service public de Distribution de gaz combustible

1981 Création du service Entretien de l'éclairage public

1985 Le SYDEL devient le SYDEC. Création du service public d'Eau et d'assainissement

1998 Création du service Concessions

1999 Création du service public de l'Assainissement non collectif

2013 Création du service public chargé de l'Aménagement numérique du territoire

2015 Création du service Entretien et exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques

2019 Création du service Conseil énergies

2020 Création du service Ressource en eau

MOYENS HUMAINS

388 agents mobilisés dont :

12
Direction
Numérique

60
Direction
Générale

52
Direction
Énergies

264
Direction Eau

parmi eux
110
femmes

44 ans
de moyenne d'âge

11 ans
d'ancienneté

4,43%

Taux d'absentéisme* soit 2 fois moins que la moyenne nationale de **9,48 %**

*pour raisons de santé sur l'ensemble des agents et sur 365 jours (Source : RSU Landes 2024).

SAVOIR-FAIRE



134
métiers

aux compétences **diversifiées**



88 ans
d'expertise
& d'innovation

INSERTION SOCIALE



24 908 h
d'insertion
sociale



FORMATIONS

6 180 h
de formation
dispensées

1 186
formations
réalisées

79%
des agents ont suivi
au moins une formation

294 K€
engagés dans la formation

TRAVAUX & INVESTISSEMENTS

533 M€
d'investissement total
tous budgets confondus
entre 2020 et 2025

81 M€
investis en 2025
(travaux et équipements)



INFRASTRUCTURES



10 sites

- 1** siège social
- 5** agences locales Eau
- 3** sites techniques Énergies
- 1** usine de compostage

SERVICES SUPPORTS

7 services essentiels

- Ressources humaines
- Finances
- Qualité et RSO
- Service général
- Communication
- Informatique
- Cartographie et sécurité réseaux



ENGAGEMENTS



Certifié
ISO 9001
depuis 2008



Labellisé
RSO Niveau confirmé ★★
depuis 2024



Une marque déposée :
"Eau des Landes"



3 COMPÉTENCES ESSENTIELLES

VOUS POSEZ DES QUESTIONS, LE SYDEC VOUS RÉPOND !

« Depuis des années, nous voyons le SYDEC agir sur nos territoires. Mais concrètement, comment vos équipes travaillent-elles ? Quelles sont vos priorités ? » Ces questions, régulièrement posées par les élus landais, ont guidé une nouvelle version, plus vivante, de nos trois grandes compétences : l'eau et l'assainissement, l'aménagement numérique et les énergies. Trois domaines dans lesquels le SYDEC accompagne au quotidien les communes afin de garantir un service public durable, fiable et connecté.



L'eau & l'assainissement



Comment garantissez-vous la qualité de l'eau potable ?

Le SYDEC assure la production et la distribution de l'eau potable pour les communes ayant transféré cette compétence. Des contrôles réguliers, effectués du forage jusqu'au robinet, garantissent une eau conforme et sécurisée. Par ailleurs, le SYDEC est fortement engagé dans des actions de protection de la ressource afin de limiter l'impact des activités humaines sur la qualité de l'eau.



Et pour l'assainissement collectif, comment le SYDEC agit-il pour préserver l'environnement ?

Le SYDEC conçoit, améliore et exploite les réseaux des eaux usées ainsi que les stations d'épuration. Le contrôle des eaux traitées est réalisé régulièrement afin de s'assurer de leur conformité pour protéger les milieux naturels.



Et l'assainissement non collectif, qui s'en occupe ?

Le Syndicat contrôle la conformité des installations individuelles : constructions nouvelles, réhabilitations, installations existantes et diagnostics obligatoires lors des ventes immobilières. Un contrôle décennal garantit un fonctionnement optimal et un impact limité sur l'environnement.





L'aménagement numérique

Concrètement, quelles sont vos missions dans l'exploitation du réseau fibre ?

En tant que délégué et actionnaire de NATHD, le SYDEC veille au respect du contrat d'exploitation, propose des améliorations et supervise l'extension du réseau. Il réalise notamment l'adduction des bâtiments neufs et le fibrage des zones d'activités et des lotissements.

Où en est le déploiement du projet fibre dans les Landes ?

Dès 2013, le SYDEC s'est saisi de l'enjeu du déploiement du très haut débit sur son territoire. Le département est intégralement couvert depuis 2023, y compris en zone rurale. Cet accès généralisé au très haut débit renforce l'attractivité et soutient les usages essentiels : télétravail, télémédecine, éducation, loisirs, tout en mobilisant des moyens spécifiques pour finaliser les derniers raccordements complexes dans les foyers isolés.

Quels services proposez-vous aux communes ?

Une fois le réseau construit, le Syndicat assure sa gestion et son évolution : interconnexions, opérations d'adduction, préfibrage des immeubles et accompagnement des territoires dans leur transition numérique, comme notamment la vidéoprotection.

Et la fin du réseau cuivre ? Comment accompagnez-vous les communes ?

Le SYDEC accompagne les collectivités dans l'extinction progressive du réseau cuivre d'Orange. L'objectif : lever les blocages techniques et garantir l'accès à la fibre pour tous. Dans les secteurs isolés, des solutions alternatives en très haut débit sont proposées.

Si une commune souhaite développer les énergies renouvelables, que pouvez-vous faire pour elle ?

Le SYDEC soutient les collectivités dans leurs projets photovoltaïques ou de chaleur renouvelable, de l'émergence du projet jusqu'à la mise en service des installations. Il assure un suivi personnalisé et un accompagnement technique complet. Il facilite aussi les projets d'autoconsommation collective via la PMO-Landes afin de produire et partager localement une énergie renouvelable.

Les énergies

Et pour l'éclairage public, quel est votre rôle ?

Le Syndicat conçoit et modernise les installations d'éclairage public, en assurant la maintenance et en veillant à leur performance énergétique. Cet accompagnement renforce la sécurité, favorise la sobriété énergétique et améliore le confort des usages nocturnes.

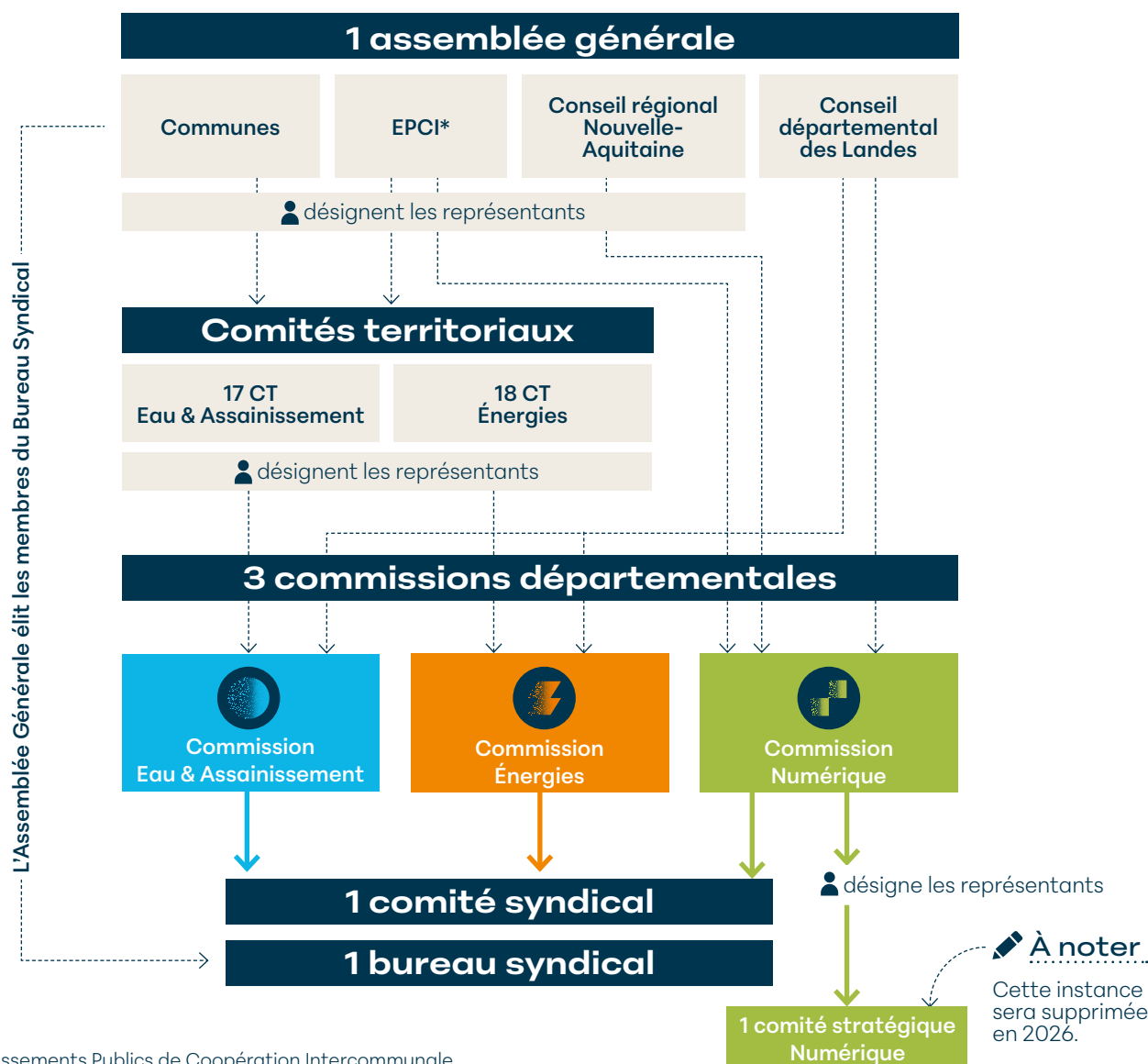
Comment aidez-vous les collectivités à accélérer leur transition énergétique ?

Le SYDEC les conseille sur leur stratégie énergétique : audits, maîtrise d'œuvre pour la rénovation, recherche de financements, achat groupé d'énergies, développement des énergies renouvelables. Un accompagnement global pour accélérer la transition sur l'ensemble du territoire.



UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DES MISSIONS DU SYDEC

Organisées sur plusieurs niveaux, les instances du SYDEC constituent le socle de sa gouvernance. Elles définissent les orientations politiques, garantissent la cohérence de l'action publique et accompagnent durablement les collectivités landaises dans une démarche de partenariat et de co-responsabilité.

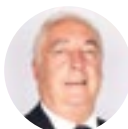




Le bureau syndical

Instance centrale du quotidien du Syndicat, le bureau syndical assure les affaires courantes du SYDEC. Il définit les partenariats et coopérations stratégiques nécessaires afin d'agir concrètement sur le territoire, qu'il s'agisse de travaux, d'études, de conventions ou encore de gestion de litiges.

 **26**
membres
dont



Jean-Louis PÉDEUBOY
Président du SYDEC



Michel HERRERO
1^{er} Vice-Président
en charge de l'énergie

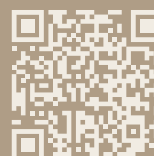
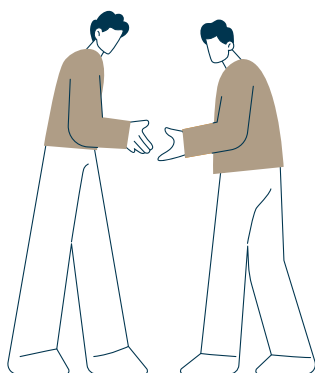


Jean-Marc LESPADÉ
2^e Vice-Président
en charge de l'eau
et de l'assainissement

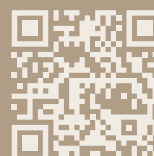


Olivier MARTINEZ
3^e Vice-Président
en charge de l'aménagement
numérique du territoire

 **138**
délibérations
adoptées



→ Consultez
le recueil
des actes
administratifs
et les décisions
des élus



→ Découvrez
le trombinoscope
des élus

Le comité syndical

Instance délibérante, le comité syndical valide les orientations prises en comité territorial. Ses principales missions consistent à adopter les budgets, les tarifs et les comptes-rendus d'activité, ainsi qu'à valider les évolutions des règlements de service. Il délibère plus largement sur toute affaire relevant de sa compétence.

 **197**
délégues
issus des comités
territoriaux

 **114**
délibérations
adoptées

Les commissions départementales Eau, Énergies et Aménagement numérique du territoire

Elles se réunissent en amont du comité syndical et rendent un avis sur toute affaire à caractère budgétaire, tarifaire ou financier. Elles se prononcent également sur les adhésions et les retraits du SYDEC. Les délégués de ces 3 instances composent le comité syndical.

 **197**
membres



Commission
Énergies
84



Commission
Eau &
Assainissement
91



Commission
Numérique
22



17
délibérations
adoptées



59
avis rendus



L'édito de Jean-Marc Lespade Vice-Président en charge de l'eau et de l'assainissement

Garder la main sur le prix de l'eau, anticiper les besoins des communes, garantir un service de qualité : tels sont les enjeux des comités territoriaux du SYDEC. Ces instances de gouvernance locale sont au cœur des décisions sur l'eau et l'assainissement dans les Landes.

Au nombre de dix-sept, les comités territoriaux permettent aux élus locaux de débattre et de décider des investissements dans leur secteur, tout en veillant au prix de l'eau. Les rapporteurs, désignés par leurs pairs, animent les réunions qui ont lieu à l'automne. Ils recensent les besoins des communes, arrêtent le programme de travaux pour l'année suivante et valident les tarifs du comité territorial.

Leur connaissance fine du territoire nourrit aussi des projets prospectifs, comme la relocalisation de la station d'épuration de Capbreton ou la réutilisation des eaux usées en eau industrielle pour les entreprises de la zone industrialo-portuaire de Tarnos. Ils veillent, en permanence, à l'efficacité de l'action du SYDEC sur le terrain.

« Les 17 comités territoriaux sont des instances de gouvernance locale au cœur des décisions stratégiques des territoires. »

L'eau est un bien commun, vital et précieux. La gestion publique assure un accès universel, des tarifs maîtrisés et la solidarité entre territoires. Grâce à une expertise professionnelle développée au fil des années, le SYDEC garantit aujourd'hui un service reconnu pour sa qualité : les études de benchmark réalisées au sein du réseau France Eau Publique permettent de se comparer et d'objectiver notre performance. Sur le mandat 2020-2025, ce sont 150 M€ de travaux qui ont été programmés sur l'ensemble des territoires.

Alors que mon mandat touche à sa fin, je tiens à remercier chaleureusement tous les élus, les rapporteurs et les agents pour leur engagement et leur confiance. Je suis convaincu que les comités territoriaux continueront à relever les défis de demain et à porter une gestion de l'eau efficace, solidaire et durable pour tous les Landais.

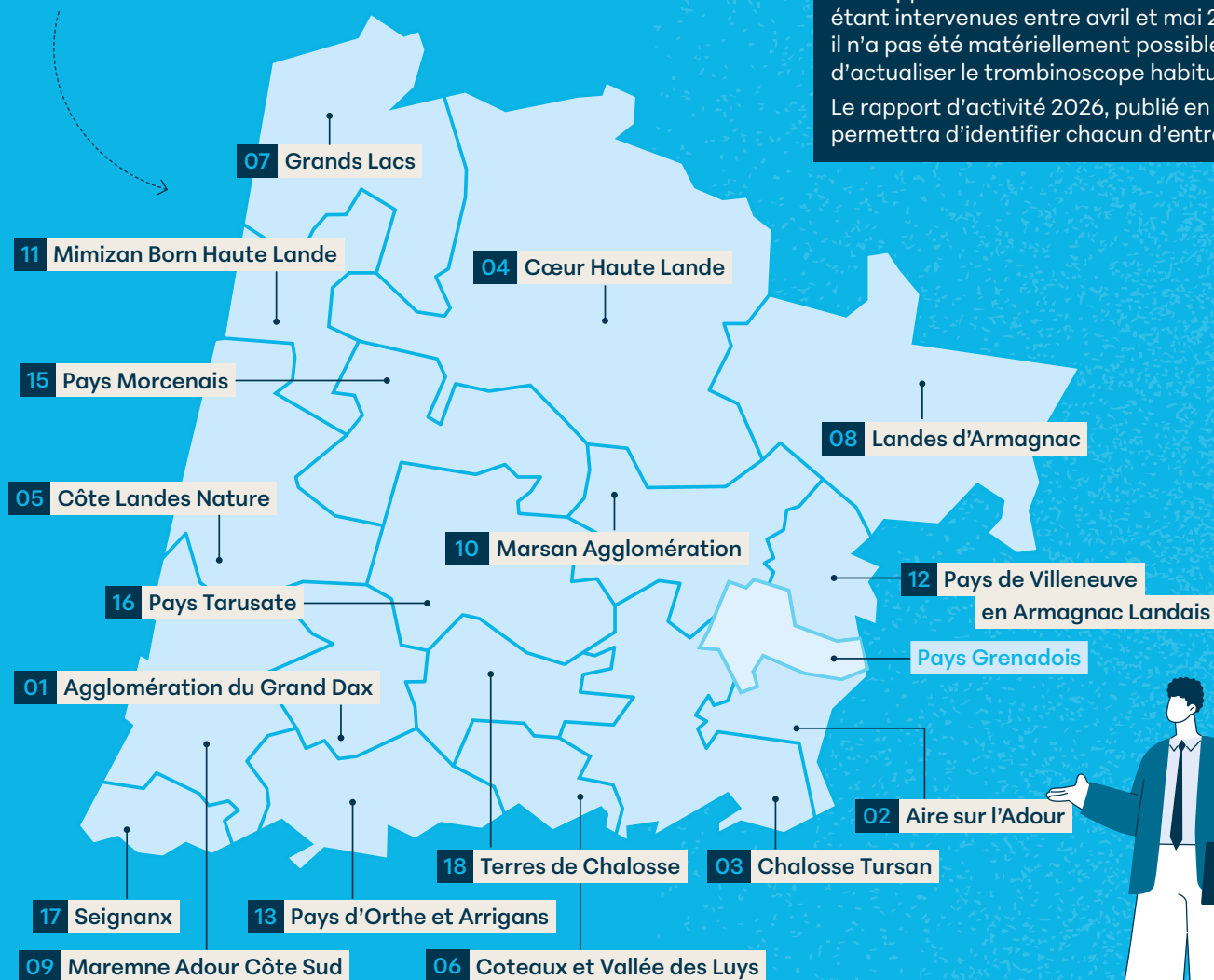


LES COMITÉS TERRITORIAUX

→ À SAVOIR

Les désignations des nouveaux délégués à la compétence Eau, ainsi que l'élection des rapporteurs des Comités territoriaux, étant intervenues entre avril et mai 2026, il n'a pas été matériellement possible d'actualiser le trombinoscope habituel.

Le rapport d'activité 2026, publié en 2027, permettra d'identifier chacun d'entre eux.



Les comités territoriaux, instances consultatives, jouent un rôle essentiel dans la gouvernance locale du SYDEC.

Ils rassemblent les élus des collectivités adhérentes, communes et établissements publics de coopération intercommunale, afin d'assurer une gestion de proximité des services publics délégués d'eau et d'assainissement. Chaque comité territorial est animé par un rapporteur.

Ils recensent les besoins locaux et hiérarchisent les priorités des programmes de travaux. Ils assurent le suivi des affaires locales et veillent à la bonne mise en œuvre des décisions, proposent des évolutions des règlements de service et émettent un avis sur toutes les affaires relatives à leur territoire. Enfin, ils examinent les comptes rendus annuels d'activité.

17 Comités territoriaux Eau & Assainissement

→ À NOTER

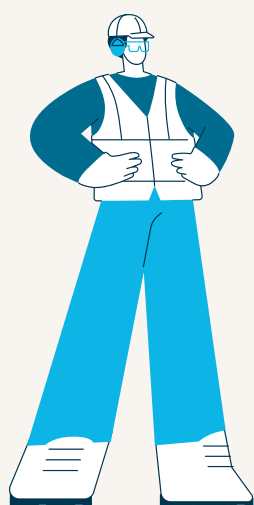
Octobre/Novembre :
Comités territoriaux d'Automne



NOS MOYENS HUMAINS & MATÉRIELS AU SERVICE DES ABONNÉS ET DES COLLECTIVITÉS



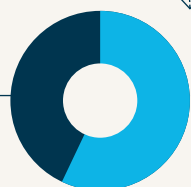
Moyens humains



264
ETP* dont :

*Équivalent Temps Plein

43%
Assainissement



57%
Eau

60
métiers

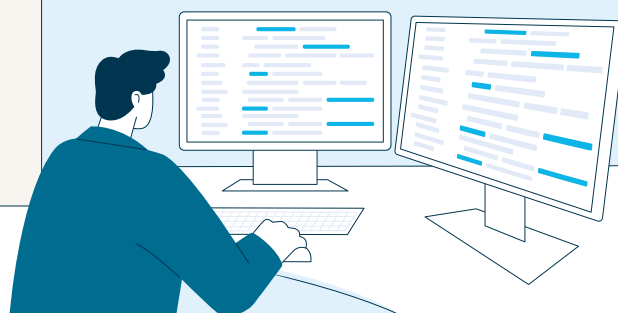
à l'Eau et l'Assainissement
sur 134 métiers SYDEC



Matériels métiers

1 salle de
supervision
et de dispatching

1 300
sites supervisés



Moyens matériels

244
smartphones
métier



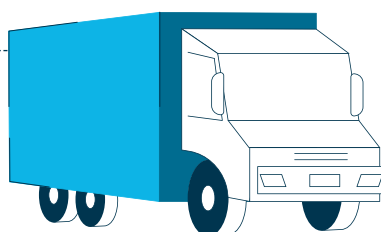
29
véhicules poids-lourds



266
véhicules utilitaires



3,9 M km
parcours



82
groupes électrogènes



19
minipelles



22
logiciels métiers



3
camions hydrocureur

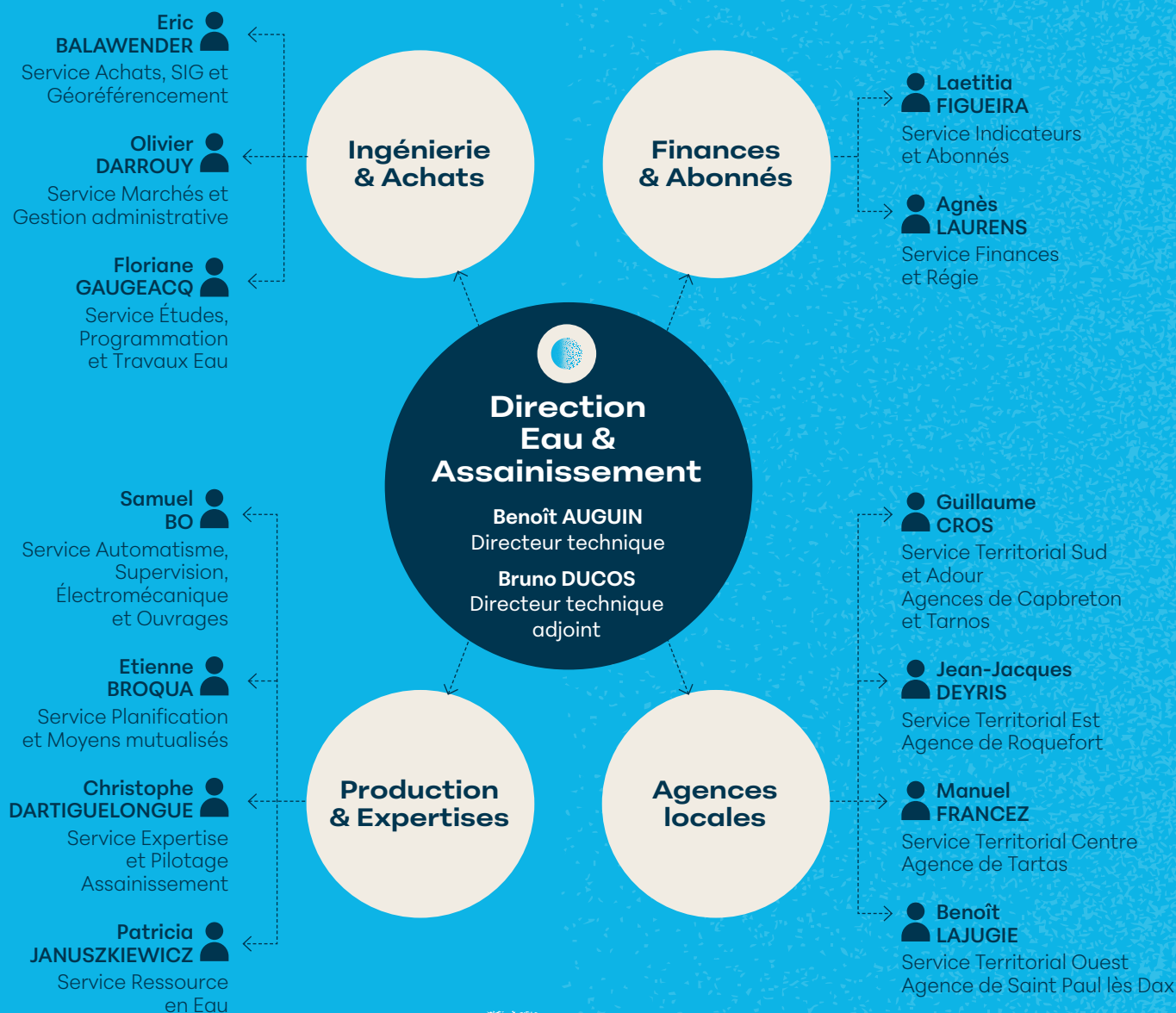


1
unité mobile
de déshydratation des boues



LA DIRECTION TECHNIQUE EAU & ASSAINISSEMENT, UNE ORGANISATION AU SERVICE DES TERRITOIRES

Forte de 264 agents, la Direction Eau et Assainissement s'appuie sur une organisation solide et structurée, permettant de répondre efficacement aux besoins des collectivités et des usagers du territoire.

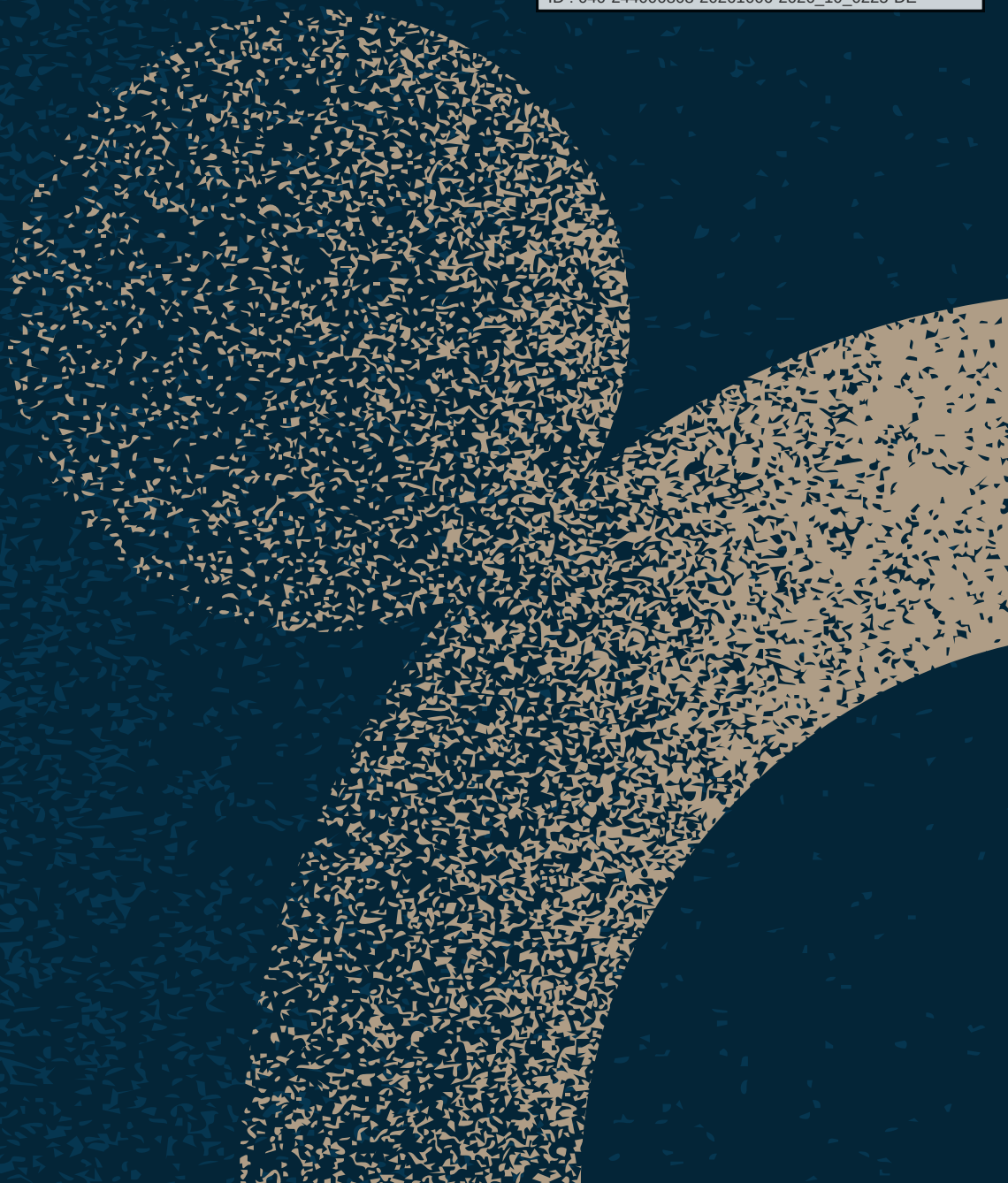




PARTIE 2

UN SYNDICAT ENGAGÉ ET RESPONSABLE

Labellisé « Engagé RSO Niveau confirmé ★★ » depuis 2024, le SYDEC s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue sur les plans environnemental, économique et social. Pour répondre aux objectifs de développement durable fixés par l'Organisation des Nations unies, le Syndicat déploie des actions concrètes, comme la formation des managers.



P.22

Notre alignement stratégique
avec les enjeux des ODD

P.23

Notre approche collaborative
de la RSO

P.26

Formation des managers :
de l'approche collective
au coaching personnalisé



NOTRE ALIGNEMENT STRATÉGIQUE AVEC LES ENJEUX DES ODD

Le SYDEC contribue activement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) en intégrant ces enjeux globaux dans sa stratégie. Une approche volontaire, qui lui permet de renforcer son impact positif tout en répondant aux défis sociétaux et environnementaux actuels.



Améliorer les processus pour plus d'efficacité et d'exemplarité



Contribuer à préserver le patrimoine et les ressources du territoire



Favoriser l'épanouissement des agents



Renforcer les relations mutuellement bénéfiques avec les acteurs de nos chaînes de valeur



→ À SAVOIR

Les prochaines étapes

En 2026, le SYDEC intensifie sa démarche RSO en poursuivant la mise en œuvre d'actions concrètes, tant à l'échelle individuelle que collective. Ces initiatives ont pour ambition de renforcer son impact positif tout en intégrant les recommandations issues du rapport d'évaluation.



NOTRE APPROCHE COLLABORATIVE DE LA RSO

La définition des quatre engagements de sa stratégie RSO repose sur une identification rigoureuse de ses enjeux prioritaires, garantissant une action ciblée et efficace dans les domaines où son intervention est essentielle. La responsabilité du SYDEC va au-delà de la simple conformité réglementaire. Elle inclut une prise en compte proactive des attentes de nos diverses parties prenantes.

Un label pour structurer et valoriser notre démarche RSO

En 2024, le SYDEC a obtenu le Label Engagé RSO - niveau confirmé ★★, conforme à la norme ISO 26000, qui reconnaît la qualité et la cohérence de sa démarche de responsabilité sociétale. Cette labellisation valorise l'intégration des enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans toutes ses actions. Elle reflète le travail collectif des élus, de la direction et des agents afin de structurer et renforcer nos engagements. Nos quatre priorités RSO ciblent les domaines où notre intervention est essentielle, assurant ainsi un suivi concret et une amélioration continue de nos pratiques en faveur d'un territoire durable et responsable.

→ Plus d'infos :
sydec40.fr → Le SYDEC
 → Nos engagements
 → Notre politique RSO
 → Notre labellisation RSO





RSO : des engagements concrets, des effets mesurables

Bien intégrée, la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) ne se limite pas à des principes. Au SYDEC, elle se traduit par des choix opérationnels, qui irriguent aussi bien les marchés publics que les pratiques internes et les décisions techniques. Illustration à travers quatre témoignages de terrain.

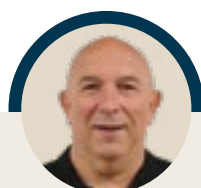


Un marché de travaux plus exigeant

"En janvier 2025, le SYDEC a renouvelé pour 4 ans son marché de travaux Énergie. Cet appel d'offres, attribué à 12 entreprises pour 35 à 40 M€, a renforcé nos engagements RSO : hausse d'environ 30% des heures réservées aux publics en insertion et valorisation des démarches de labellisation RSE, en complément des exigences d'hygiène et de sécurité."

→ **Éric Dubertrand**
DT adjoint Énergies
Chef du service
Études et travaux neufs

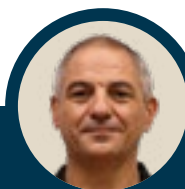
« La labellisation RSO reflète le travail collectif pour structurer et renforcer nos engagements »



Réutiliser les eaux usées traitées pour sécuriser l'activité industrielle

"Dans le sud des Landes, le SYDEC fournit 12 industriels de la zone portuaire de Tarnos (400 000 m³ d'eau/an). À l'été 2022, le faible débit du Boudigau a montré la fragilité du système, obligeant à recourir à de l'eau potable. Le projet REUT, lancé en juin 2025, réutilisera les eaux usées traitées des stations d'épuration de Tarnos et d'Ondres pour sécuriser l'approvisionnement."

→ **Christophe Dartiguelongue**
Chef du service
Expertise et Pilotage
Assainissement
à la Direction Eau



Le tri des déchets, une dynamique collective

"En 2025, le SYDEC a généralisé le tri à la source sur ses sites, en partenariat avec l'entreprise d'insertion Elise Atlantique. Les corbeilles individuelles ont été remplacées par 5 flux de collecte en apport volontaire : papier-carton, gobelets, canettes, bouteilles plastiques et marc de café, complétés par les déchets résiduels. Ce changement qui a nécessité de nouvelles habitudes améliore la valorisation des déchets et les conditions de travail des agents d'entretien. Déployé sur 3 sites, le dispositif sera étendu à l'ensemble des sites, avec à terme l'intégration du tri des déchets alimentaires."

→ **David Chirle**
Chef du service général



Aller sur le terrain pour mieux répondre aux usagers

"Les agents administratifs de la Direction Numérique accompagnent ponctuellement les contrôleurs sur le terrain. Cette immersion leur permet de **mieux comprendre les contraintes techniques d'une adduction fibre et d'apporter des réponses plus précises aux particuliers et aux communes**. L'accueil téléphonique a aussi été réorganisé avec des créneaux dédiés aux particuliers et une disponibilité élargie pour les collectivités, **améliorant ainsi l'efficacité et le traitement des dossiers**."

→ **Marie-Émilie Bénard**

Assistante administrative et technique à la Direction Numérique

À vos côtés, chaque jour, pour gérer l'essentiel et construire le durable !

Depuis 1937, le SYDEC fait vivre ses valeurs fondamentales. Elles orientent chacune de ses actions au service des collectivités landaises. À savoir :



La proximité

Des agences locales garantissent une présence humaine sur tout le département et un service 24h/24.



L'amélioration continue

Moderniser nos services pour plus de performance.



La bienveillance

Un esprit d'équipe porté par le respect et l'entraide.



L'innovation

C'est notre moteur, nous construisons l'avenir avec vous.



L'écoute

Être attentif aux besoins de nos abonnés et des élus afin d'améliorer nos services, en toute transparence.



La solidarité

Elle guide nos actions locales et internationales.



L'adaptabilité

Évoluer pour répondre aux besoins de toutes nos parties prenantes.



La co-construction

Mutualiser nos compétences et partager nos savoir-faire, voici la clé de notre réussite collective.



→ **RSO** :
 scannez et
 découvrez
 le nouvel espace
 en ligne !





FORMATION DES MANAGERS : DE L'APPROCHE COLLECTIVE AU COACHING PERSONNALISÉ

Depuis 2021, le SYDEC a structuré un parcours d'accompagnement managérial afin de sécuriser les situations sensibles et de renforcer la qualité du management. En 2025, une formation dédiée aux situations et entretiens difficiles est venue compléter le dispositif.

Encadrer une équipe suppose des repères communs, des méthodes partagées et une posture claire. C'est dans cet esprit que le SYDEC a déployé, depuis 2021, un **parcours progressif** combinant temps collectifs et **accompagnement individuel**.

Parcours collectif

En 2021, deux jours sont consacrés à l'**harmonisation des pratiques managériales**.

En 2022, ce parcours s'enrichit d'un module dédié à l'entretien professionnel, abordé comme un véritable acte de management. En 2023, des ateliers ciblés sont proposés sur la **gestion de l'agressivité pour les agents en contact avec les usagers et les assistants de prévention**, ainsi qu'une formation dédiée à la **gestion des conflits** pour les secrétaires.

En 2025, le SYDEC ajoute une nouvelle brique avec une **formation spécifique sur les situations et entretiens difficiles**. Objectif : **permettre aux managers de faire face à des situations complexes, souvent chargées émotionnellement**. Les formations et ateliers de co-développement se déroulent sur un jour et demi, par groupes d'une dizaine de managers. Ces temps favorisent le partage d'expériences et contribuent à éviter l'isolement face à des situations parfois critiques.



Accompagnement individuel renforcé

Depuis 2021, tous les agents en situation d'encadrement bénéficient également de **séances de coaching individuel**. À l'origine, deux coachings annuels étaient proposés. Aujourd'hui, un coaching par an est organisé sur la base du volontariat, avec la possibilité d'un accompagnement spécifique en cas de situation complexe.

Les managers peuvent être accompagnés par Maylis Mège ou Corine Haramburu. Un coaching peut être proposé lors d'une prise de fonction, puis renouvelé une à deux fois par an, notamment en amont des entretiens annuels.

« Ici, l'engagement des managers est très fort. »





Poser un cadre humain pour faire évoluer les équipes

"La dimension humaine est très forte dans nos métiers, et cette formation répond pleinement aux réalités de terrain. Ayant coordonné, directement et fonctionnellement, près de 50 agents, elle m'a apporté des repères concrets et partagés entre managers : transparence, écoute, rigueur et sens du travail bien fait. Ces valeurs communes permettent d'avancer ensemble. Le coaching individuel m'a permis de prendre du recul et de débloquer des situations qui auraient pu devenir complexes. À la fin, l'objectif est le même : donner du sens, fluidifier les relations et garantir, dans la durée, la meilleure qualité de service possible."

➔ Manuel Francez

Chef du service territorial centre à la Direction Eau & Assainissement

Comme le souligne la formatrice Maylis Mège, la démarche s'est progressivement structurée et élargie : « Au départ, la demande portait sur l'accompagnement des encadrants de proximité. Progressivement, la collectivité a choisi d'étendre la formation à l'ensemble de la ligne managériale. Aujourd'hui, le coaching individuel est central.

Ces temps confidentiels permettent aux managers de prendre du recul, de questionner leurs pratiques et de progresser grâce à un regard extérieur neutre. Le volontariat est essentiel et, au SYDEC, l'engagement des managers est très fort. L'enjeu est aussi collectif : créer une communauté d'encadrants qui puisse échanger et se soutenir. »





→ En chiffres



78
agents
d'encadrement
formés



93 500 €
investis depuis
2021 (formations
managériales
+ coaching)



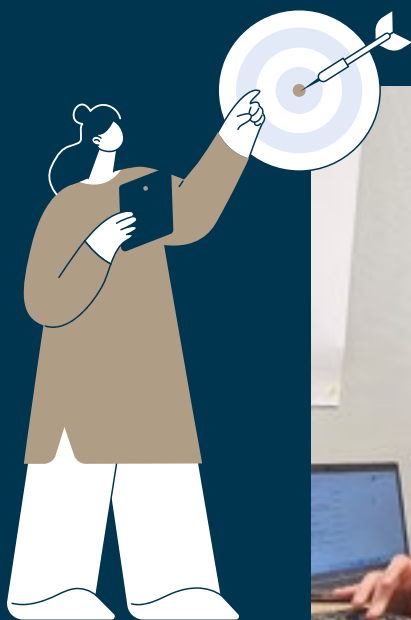
97,58%
de taux de satisfaction



94
jours de formation
dispensés



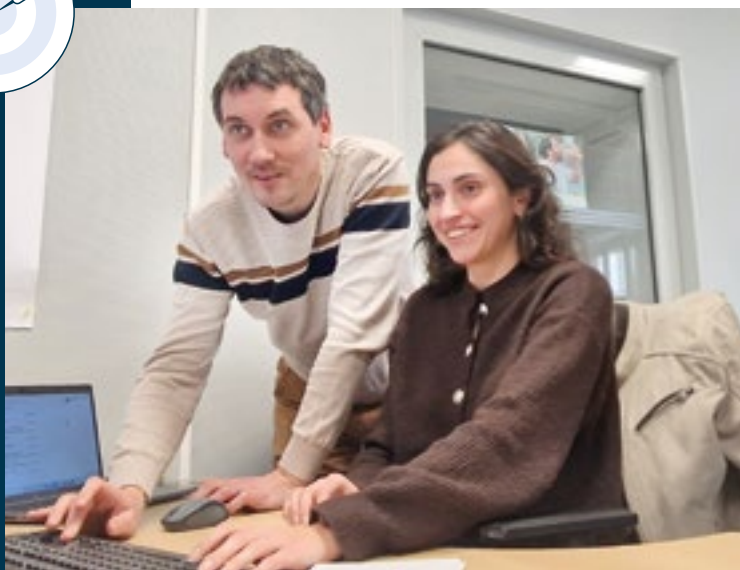
96%
de participation
de l'encadrement



Cet accompagnement peut être complété par des **formations ciblées**, notamment sur la **gestion des situations et des entretiens difficiles**. Corine Haramburu, formatrice en intelligence collective, qui a intégré le parcours en septembre 2025, rappelle qu'une « **situation difficile n'est pas nécessairement un conflit** : il s'agit souvent de la **gestion des émotions, celles du manager comme celles de l'agent** ».

« Une situation difficile n'est pas forcément un conflit. »

Les sessions en groupe restreint permettent d'identifier ces situations et de travailler la posture, notamment à travers des mises en situation. Un outil particulièrement marqué les participants : les "états du moi", qui aident le manager à rester dans une posture adulte, ni paternaliste, ni infantilisante, et permettent de retrouver des marges de manœuvre.»



Le management n'est pas un supplément, c'est un vrai temps de travail

"Le coaching personnalisé m'a permis de travailler sur des problématiques très concrètes, notamment l'implication des équipes dans le respect des délais. Nous avons abordé la gradation des réponses managériales et des outils simples, comme la distinction entre l'urgent et l'important. Je les ai ensuite transmis à mes équipes, avec des effets visibles sur le respect des échéances. Les échanges entre managers, lors des formations collectives, sont aussi précieux. Le management n'est pas une charge supplémentaire : c'est une mission essentielle au cœur de notre métier."

→ **Gaëtan Perrot-Minnot**

Responsable
Maîtrise de la Demande
en Énergies à la
Direction Énergies



Un appui précieux lors d'une prise de fonction

"Arrivée au SYDEC en 2021, j'ai pris mes fonctions de responsable des finances en septembre 2025. Le **management étant nouveau pour moi, j'ai bénéficié d'une formation collective complétée par un accompagnement individuel**. Le collectif permet de bénéficier du **retour d'expérience de collègues plus expérimentés et d'anticiper des situations que l'on n'a jamais vécues**. Le coaching, quant à lui, est totalement adapté à la réalité de son service. Ces apports contribuent, à terme, à **améliorer la qualité du service rendu**."

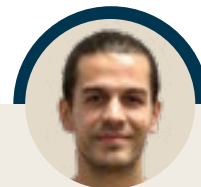
→ Julie Mettey
Responsable finances
à la Direction générale



→ Les ODD concernés :



« **Donner du sens, fluidifier les relations et garantir la meilleure qualité de service possible.** »



Du ressenti aux faits : l'impact du coaching

"Au SYDEC depuis 5 ans, j'encadre aujourd'hui 6 agents dans un cadre de management fonctionnel. Le parcours m'a permis de **mieux comprendre les leviers d'influence, de communication et de posture**. Les formations collectives ont posé une base commune, mais le coaching individuel m'a surtout aidé à prendre du recul sur des situations concrètes, avec mon équipe. J'ai appris à **m'appuyer davantage sur des éléments factuels, à être plus à l'écoute et à éviter les réactions à chaud**. Le coaching offre aussi une **vraie liberté d'expression sur des situations sensibles**."

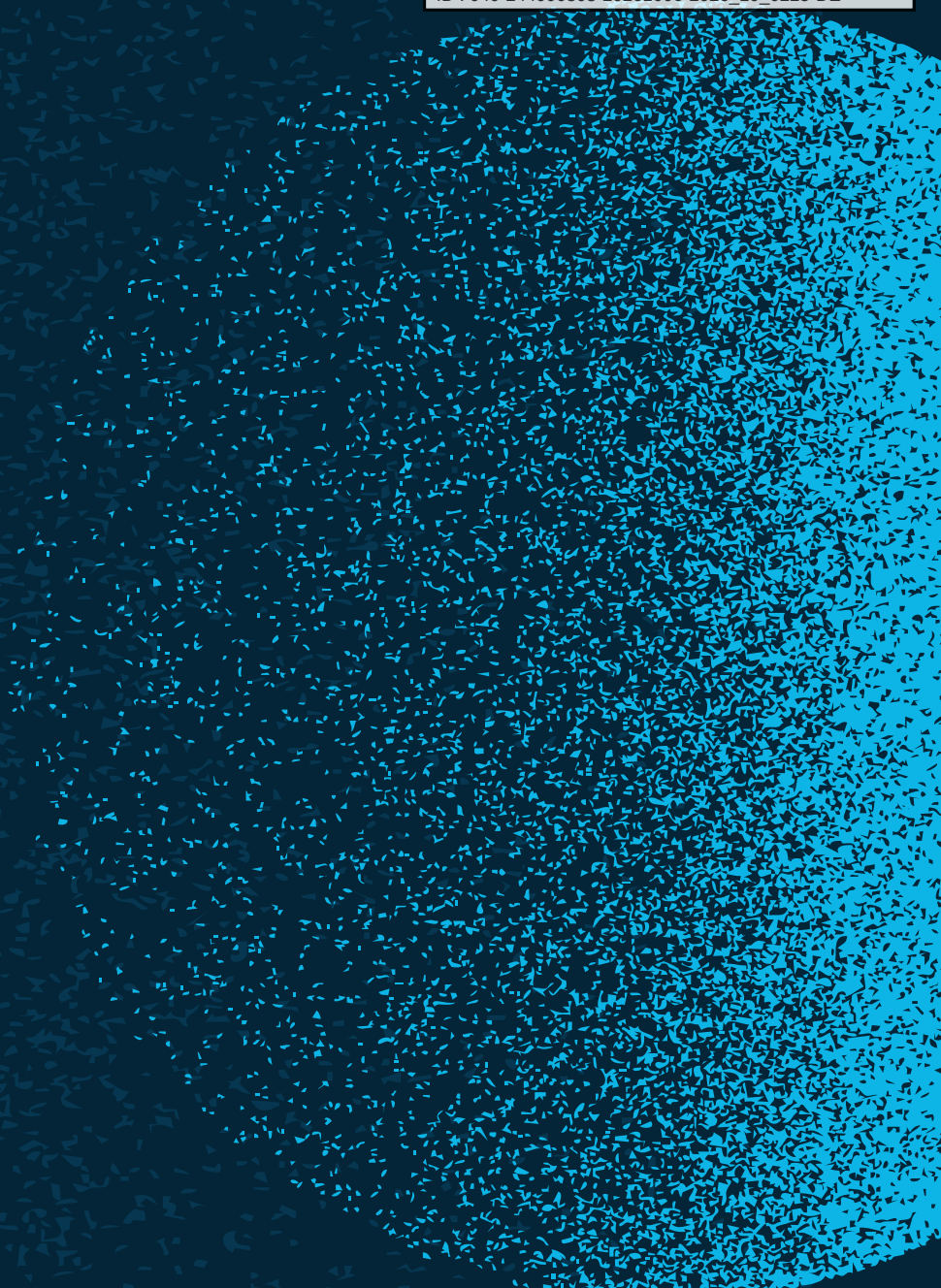
→ Raphaël Gonçalves
Chef de projet à la
Direction Numérique



PARTIE 3

L'EAU, UN BIEN COMMUN À PRÉSERVER

Améliorer la qualité de la ressource, réduire les pertes, fiabiliser les réseaux, collecter et traiter les eaux usées, contrôler les installations individuelles et anticiper les besoins : le SYDEC déploie une stratégie globale pour sécuriser durablement l'eau potable et l'assainissement sur son territoire. À travers l'exploitation des réseaux, des stations d'épuration et du SPANC, le Syndicat agit chaque jour pour protéger les milieux naturels, préserver la ressource et garantir un service public proche et performant. Pour y parvenir, il s'appuie sur l'innovation technologique, des partenariats solides avec les acteurs locaux et une gouvernance ancrée dans les territoires.



P.32

Programme Re-Sources
Arbouts-Pujo : une dynamique
à poursuivre

P.34

Limiter les fuites : les solutions
déployées par le SYDEC

P.37

Focus
Préparer l'avenir

P.38

Focus
Comités territoriaux :
au cœur de l'action locale



PROGRAMME RE-SOURCES ARBOUTS-PUJO : UNE DYNAMIQUE À POURSUIVRE

Depuis 2021, le SYDEC mène, en partenariat avec les acteurs du territoire, un programme d'actions pour diminuer l'usage des produits phytosanitaires et préserver la ressource en eau. Après cinq ans, la dynamique engagée est prometteuse.

Les eaux souterraines des captages de Pujo le Plan et de Saint Gein présentent une dégradation par des intrants agricoles. Afin de garantir la distribution d'une eau potable de qualité aux 20 000 abonnés de ce secteur, le SYDEC a mis en place, dès 2018, des filtres à charbon actif permettant un abattement total des métabolites de pesticides. En parallèle de cette solution curative, le Syndicat mène des actions préventives permettant de protéger durablement la ressource en eau.

En 2021, un premier plan d'action territorial a été engagé, le Programme Re-Ressources Arbouts-Pujo, qui a pris fin en 2025.

« Ce programme a permis une prise de conscience et une implication forte des acteurs agricoles en faveur de la qualité de l'eau », souligne Lucie Schwartz, chargée de projet Protection de la ressource au SYDEC et animatrice du programme. « Ensemble, nous avons pu identifier des leviers d'action intéressants pour faire évoluer les modes d'exploitation. »

Accompagner les agriculteurs vers de nouvelles pratiques

Sur ce secteur, historiquement maïsicole, le SYDEC accompagne techniquement et financièrement les agriculteurs pour mettre en œuvre des évolutions permettant de réduire l'usage des produits phytosanitaires.

Réunion du comité de pilotage



Des tests ont été réalisés pour évaluer la faisabilité technique et économique de cultures de diversification, comme le miscanthus, le chia et la cameline. Sur les cultures existantes, des traitements à demi-dose ont été mis en place sur 200 hectares. Des alternatives mécaniques aux traitements chimiques ont également été expérimentées (herse étrille, bineuse...). Une collaboration est menée avec les organismes professionnels agricoles pour dimensionner et porter ces actions.

L'agrivoltaïsme, levier de diversification

Pour diversifier leurs revenus, 35 agriculteurs concernés par cette problématique ont constitué l'association PATAV (Pujo Arbouts Territoire AgriVoltaïsme). Leur objectif : combiner des pratiques agricoles vertueuses avec la production d'énergie solaire sur 700 hectares. Après l'obtention des permis de construire en août 2024, le projet Terr'Arbouts est en cours de consolidation technique et financière. Le démarrage des travaux est prévu pour 2027, la mise en service pour 2029.





Une dynamique à consolider

Au terme du programme, les résultats sont encourageants, mais cinq années ne suffisent pas à faire changer les modèles en profondeur. « Aujourd'hui, nous observons des efforts en surface avec une utilisation très raisonnée des pesticides, mais les analyses d'eau ne révèlent pas encore d'amélioration significative. En effet, la rémanence des produits ainsi que les concentrations contenues dans les sols demandent d'inscrire les efforts sur le long terme. » souligne Lucie Schwartz.

Un deuxième programme à venir

L'évaluation du premier programme sera réalisée en 2026 afin de juger l'efficacité des actions et définir les futures orientations. Dans cette continuité, et toujours en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ainsi que la Région Nouvelle-Aquitaine, un nouveau programme sera déployé sur la période 2027-2031.

« Évaluer la faisabilité technique et économique de différentes cultures. »

En parallèle, un accompagnement qui se poursuit

En 2026, le SYDEC a acquis une parcelle agricole de 15 hectares à proximité du forage des Arbouts. Sur cette zone tampon qui ne sera pas traitée, le Syndicat va d'une part, implanter du miscanthus et d'autre part, mettre à disposition des agriculteurs une parcelle test pour en faire une vitrine d'expérimentation.



Le SYDEC a fait preuve d'agilité pour accompagner les agriculteurs

"La lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole constitue un enjeu majeur pour l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. À ce titre, une aide financière de 766 000 € a été mobilisée en faveur du programme Re-Sources Arbouts-Pujo sur les cinq années de mise en œuvre, représentant 60% du financement total des actions. Compte tenu de la dynamique territoriale propre à ce secteur, certaines actions initialement envisagées ne correspondaient pas aux attentes des agriculteurs. Il a donc été nécessaire d'adapter le programme aux réalités et besoins du territoire. Le SYDEC a ainsi fait preuve d'agilité pour accompagner au mieux les exploitants dans l'évolution de leurs pratiques."

→ Jean Junca-Bourie

Chargé d'interventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne



Nous faisons évoluer nos pratiques

"L'accompagnement du SYDEC est précieux pour tester de nouvelles cultures. Après le miscanthus, le chia, la cameline et le tournesol, nous étudions la courge afin de déterminer si elle est adaptée à notre contexte pédoclimatique. Et pour cet hiver, nous envisageons d'implanter du colza et de l'orge de brasserie. Au-delà des opportunités de diversification, le travail mené collectivement nous a déjà permis de faire évoluer nos pratiques sur nos exploitations : nous avons arrêté certaines matières actives et réduit les doses sur d'autres."

→ Marlène Duru

Agricultrice à Saint Gein, responsable de l'expérimentation pour l'association PATAV





LIMITER LES FUITES : LES SOLUTIONS DÉPLOYÉES PAR LE SYDEC

Le SYDEC a atteint un rendement de 87,1% en 2025 sur son réseau de distribution d'eau potable. Cette performance a été atteinte en traquant les fuites grâce à l'expertise de ses équipes, à des solutions numériques d'analyse de données et à l'intelligence artificielle.

U sure, travaux, mouvements de terrain... le réseau de distribution d'eau potable est soumis à rude épreuve, au point que l'eau produite n'arrive pas toujours jusqu'au robinet des usagers. Ces pertes, qui représentent autant d'eau prélevée inutilement dans les nappes souterraines, ont conduit le SYDEC à engager un programme d'amélioration de son rendement en 2020. « *Nous nous sommes fixés un objectif consolidé de 80% minimum* », indique Patricia Januszkiewicz, cheffe du service Ressource en eau du SYDEC. « *Les actions mises en œuvre pour limiter les fuites nous ont permis de le dépasser largement !* »

Le rendement du réseau se maintient à un bon niveau avec un résultat de 87,1% en 2025, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale, établie autour de 81,2% en 2023. »

« Une progression rendue possible par les procédés innovants déployés par le SYDEC. »

D'un système chronophage...

Cette progression a été rendue possible par les procédés innovants déployés par le SYDEC. « *Notre première action, dès septembre 2020, a consisté à fiabiliser et partager les données entre services.* » Jusqu'alors, onze techniciens de traitement de l'eau potable consultaient chaque matin via le système de supervision, les données des 700 compteurs télégrés couvrant l'ensemble du réseau. Compteur par compteur, ils devaient s'assurer de l'absence de consommation anormale sur leur secteur. Le cas échéant, ils alertaient les équipes d'exploitation pour en rechercher la cause. « *Mais ce système était très chronophage, et certaines fuites n'étaient pas détectées.* »

... à une solution d'intelligence artificielle

Pour améliorer le traitement de l'information, le SYDEC a fait appel à la société HUPI, basée à Bidart. Spécialisée en intelligence artificielle, elle a développé un assistant virtuel qui analyse en continu tous les indicateurs des compteurs télégrés (consommation journalière et de nuit entre 0 et 4h) et détecte les comportements anormaux en les comparant au fonctionnement habituel du compteur. Désormais, les techniciens n'ont plus besoin de se plonger dans des masses de chiffres. L'outil déployé en 2022 leur signale automatiquement tous les dysfonctionnements. Ils peuvent ainsi lancer les travaux de recherche de fuites et de réparation beaucoup plus rapidement auprès des services d'exploitation.



Recherche acoustique des fuites



935 000 m³ économisés en deux ans

Les résultats sont impressionnants. En deux ans, 935 000 m³ d'eau ont été économisés (490 000 m³ en 2023 et 445 000 m³ en 2024). « C'est l'équivalent de la consommation d'une ville de 19 000 habitants », précise Patricia Januszkiewicz.

Si l'apport de la technologie est indéniable, le rôle des hommes et des femmes du SYDEC reste central. Le traitement automatisé de la donnée a permis une meilleure coordination entre les équipes. Des réunions interservices sont aujourd'hui organisées pour veiller sur les 6 380 km de réseau d'eau potable et mieux détecter les fuites. Des suivis mensuels renforcés ont été mis en place

depuis 2024, et des réunions avec les centres d'exploitation sont organisées deux à trois fois par an pour échanger avec les chefs de secteur sur leurs difficultés. Désormais, l'enjeu pour le SYDEC est de maintenir ce haut niveau de rendement.

« Le rôle des hommes et des femmes du SYDEC reste central. »



Le SYDEC a optimisé ses process métiers

"Notre métier consiste à adapter les systèmes d'intelligence artificielle aux réalités métiers de nos clients. C'est la volonté du SYDEC, en veille stratégique pour améliorer le rendement de son réseau d'eau potable, qui a conduit à la création de l'assistant virtuel. Nous n'avons fait qu'apporter la technologie pour sous-tendre les efforts qu'il menait. Et ce qui est remarquable, c'est que le Syndicat a eu la force d'accepter de revoir ses process métiers pour les optimiser : peu de structures le font."

→ **Vincent Moreno**

Responsable de la société HUPI



Un partenariat IA-Humain

"Chaque matin, à 8h30, je consulte les alertes de l'assistant virtuel développé par la société HUPI transmises par les techniciens traitement eau potable. L'analyse automatisée de ces données me permet de gagner un temps précieux chaque jour. Pour autant, même si je fais confiance à l'IA, je consolide systématiquement les chiffres, car je connais intimement mes 39 communes. En période de vinification, par exemple, je sais que les entreprises consomment de l'eau pendant la nuit et je relativise les alertes en conséquence. C'est un partenariat IA-Humain !"

→ **Gontran Mouchet**

Chef du secteur Landes Armagnac à l'agence de Roquefort



Quand l'iA et les chiens traquent les fuites

Sur certains secteurs, comme en Landes d'Armagnac, la recherche de fuites est compliquée de par l'étendue du réseau. Pour venir en aide aux équipes, le SYDEC teste de nouvelles solutions. Il a fait appel à une société spécialisée qui combine intelligence artificielle et système d'écoute du réseau par des chercheurs de fuites expérimentés. Intervenue fin 2025 sur les communes de Pouydesseaux et Villeneuve de Marsan, l'entreprise a permis de réduire de 40% le débit de nuit.

L'agence de Tartas a, quant à elle, testé la recherche de fuites... avec des chiens. L'association « Les Dog des Eaux » est intervenue en décembre 2025 sur les communes de Rion des Landes, Campagne et Le Leuy. Le flair des animaux, capables de détecter le chlore présent dans l'eau potable, a permis d'identifier des fuites indétectables dans des zones difficiles d'accès.

« **Le flair des animaux a permis d'identifier des fuites indétectables.** »

→ Les ODD concernés :



Localiser des fuites que l'acoustique n'avait pas détectées

"Nos chiens sont formés pendant dix à douze mois à détecter plusieurs molécules, dont le chlore, présent dans 60 à 70% des réseaux d'eau potable en France. L'entraînement se fait uniquement par le jeu : notre budget balles de tennis en témoigne ! Sur le terrain, les chiens travaillent en liberté : ils flairent le sol et s'assoient à l'endroit où l'émanation est la plus forte. Sur le réseau du SYDEC, nous avons ainsi localisé des fuites que l'acoustique seule n'avait pas détectées."

→ **Lucas Delannoy**
Président
de l'association
« Les Dog Des Eaux »



FOCUS

PRÉPARER L'AVENIR

Face aux défis du changement climatique, à la pression démographique et au renforcement des normes sanitaires, le SYDEC œuvre à sécuriser durablement son approvisionnement en eau potable, en qualité comme en quantité.



3 questions à



Benoît Auguin,
directeur
technique
Eau et
Assainissement
du SYDEC

→ Les ODD concernés :



De quelles ressources dispose le SYDEC sur son territoire ?

Nous comptons une centaine de forages qui captent l'eau dans les différentes nappes souterraines du département. Nous y prélevons environ 15,5 millions de m³ par an pour produire l'eau potable destinée à alimenter nos 120 000 abonnés, soit 192 000 habitants.

« Plus de 900 000 m³ d'eau économisés sur les prélèvements dans les nappes en 2 ans. »

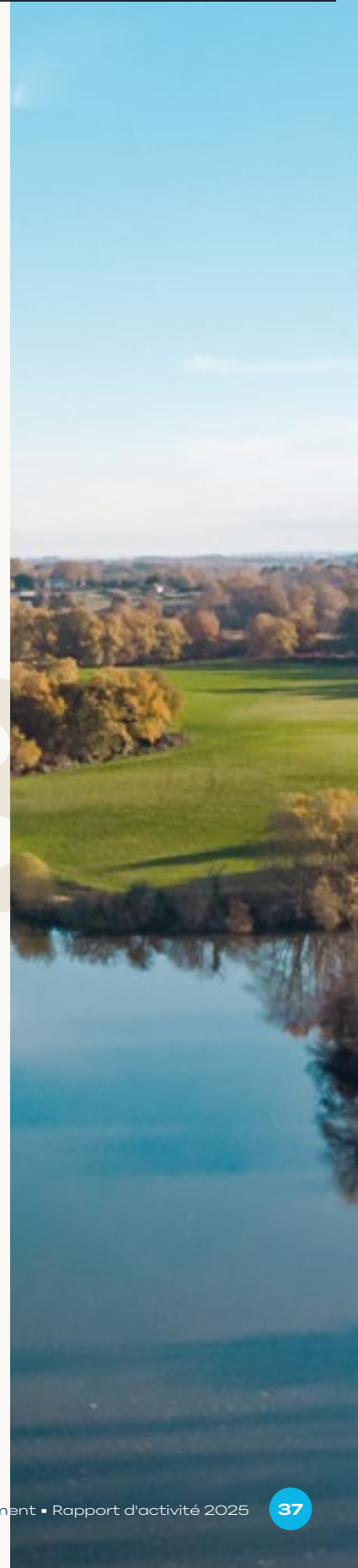
Quels sont les enjeux auxquels le SYDEC va devoir faire face dans les années à venir ?

Face au changement climatique, nous avons la chance de disposer uniquement de ressources souterraines, qui sont naturellement plus résilientes que les captages en rivière. Nous sommes donc moins exposés aux risques de rupture soudaine d'approvisionnement.

En revanche, nous sommes sur un territoire attractif qui gagne près d'1% d'habitants supplémentaires chaque année, sans compter l'afflux touristique en été. Les besoins en eau augmentent et il faudra à la fois faire preuve de sobriété et disposer de ressources suffisantes pour répondre aux besoins futurs.

Que fait le SYDEC face à ces enjeux ?

En 2025, nous avons lancé une étude sur l'état de la ressource en eau à l'horizon 2050 intégrant l'impact du changement climatique. Aussi, nous avons engagé une très forte action de surveillance du réseau, afin de détecter les fuites et d'éviter les prélèvements inutiles dans les nappes. En deux ans, cela nous a permis d'économiser plus de 900 000 m³ d'eau. Nous travaillons aussi sur la sensibilisation des usagers, via des opérations grand public et des interventions dans les écoles, pour rappeler à tous l'importance d'économiser l'eau. Nos abonnés font déjà des efforts. Entre 2021 et 2025, leur consommation a diminué de 8%.





FOCUS

COMITÉS TERRITORIAUX : AU CŒUR DE L'ACTION LOCALE

Au plus près des collectivités, les comités territoriaux du SYDEC, composés d'élus locaux, identifient les besoins, priorisent les travaux et suivent les chantiers. Ces instances locales jouent un rôle clé pour anticiper les projets, garantir un service public de qualité et garder la main sur les choix structurants du territoire.

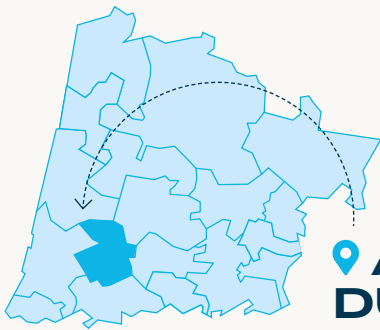
→ Découvrez, dans les pages suivantes, quelques exemples concrets d'actions menées sur les territoires.

→ En chiffre

*Montant des travaux
communs à tous les territoires*



150 M€
programmés
sur le mandat 2020-2025



AGGLOMÉRATION DU GRAND DAX



Innover et protéger

→ L'essentiel du CT

11
communes

EAU

15 789
abonnés

4,4 M€
Montant global
des travaux programmés

ASSAINISSEMENT

12 825
abonnés

8 M€
Montant global
des travaux programmés

SAINT PAUL LÈS DAX

Réhabilitation du secteur Mahourat et du lac de Christus

Ce chantier constitue la première tranche du schéma directeur d'assainissement achevé en 2022. Il vise à réduire les déversements dans le lac de Christus et le ruisseau de Poustagnac lors des épisodes de remontées de nappe ou de fortes pluies. L'objectif est de renforcer la protection de ces deux milieux naturels sous pression.

→ Montant de l'opération :
3 100 000 € HT



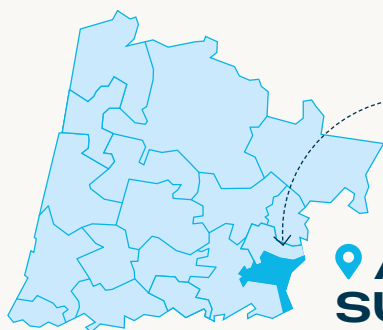
SAINT PAUL LÈS DAX

Autoconsommation : mise en place de trackers photovoltaïques sur la station d'épuration

Début 2026, le SYDEC a mis en service une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur la station d'épuration de Saint Paul lès Dax. Elle développe 97,6 kWc grâce à 4 trackers de 24,4 kWc, composés chacun de 100 m² de panneaux posés sur un mât de 7 m. Ces équipements innovants suivent le soleil sur 2 axes et permettent d'optimiser la production d'électricité. Celle-ci permet de couvrir 30% de la consommation énergétique de la station d'épuration. Une autre partie est valorisée en autoconsommation collective sur trois sites du SYDEC, tandis que le reste est vendu à EDF OA (Obligation d'Achat).

→ Montant de l'opération :
273 000 € HT





AIRE SUR L'ADOUR



Sécuriser et améliorer

→ L'essentiel du CT

2
communes

EAU

4 325
abonnés

2,7 M€
Montant global
des travaux programmés

ASSAINISSEMENT

3 770
abonnés

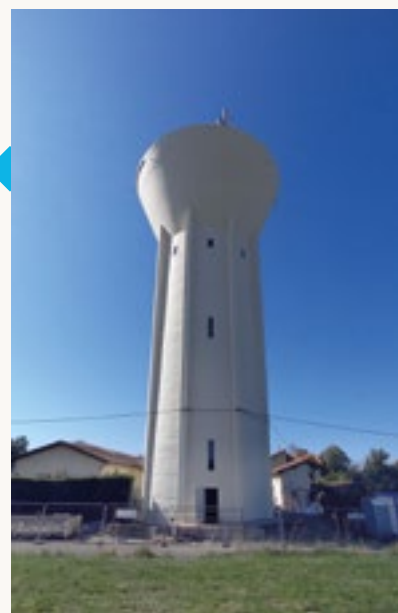
4,2 M€
Montant global
des travaux programmés

AIRE SUR L'ADOUR

Réhabilitation du réservoir du Mas

Le génie civil et plusieurs équipements du réservoir du Mas présentaient des défauts à l'origine de perte en eau. Les travaux réalisés ont permis de remettre en état cet ouvrage stratégique pour la distribution d'eau potable et de contribuer à la sécurité des ouvrages et des exploitants.

→ Montant de l'opération :
450 000 € HT



AIRE SUR L'ADOUR

Sécurisation du réseau d'eau potable de la traversée de l'Adour

Une seule conduite, vétuste et posée en encorbellement du pont de l'Adour, rendait vulnérable la desserte de la moitié nord de la commune. Pour sécuriser l'alimentation en eau potable, la conduite existante a été renouvelée, tandis qu'une seconde, indépendante, a été posée par forage dirigé sous le lit de l'Adour.

→ Montant de l'opération :
330 000 € HT

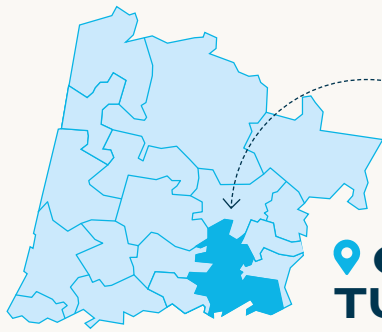
AIRE SUR L'ADOUR

Station d'épuration : réhabilitation de la filière de traitement des boues

La filière de traitement des boues de la station d'épuration étant obsolète, son renouvellement a permis de sécuriser leur traitement.

→ Montant de l'opération :
305 000 € HT





CHALOSSE TURSAN



Préserver le milieu naturel

→ L'essentiel du CT

8
communes

EAU

546
abonnés

400 K€
Montant global
des travaux programmés

ASSAINISSEMENT

976
abonnés

1,5 M€
Montant global
des travaux programmés

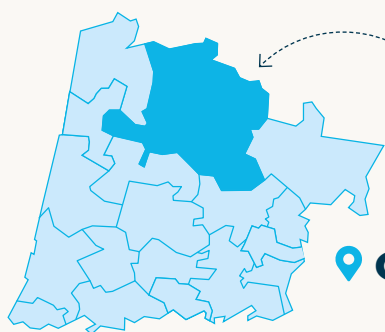
SAINT CRICQ CHALOSSE

Construction d'une nouvelle station d'épuration

Une nouvelle station d'épuration de 300 Équivalent Habitants a été construite pour garantir une qualité de traitement conforme à la réglementation, préserver la qualité du milieu naturel et répondre aux besoins d'évolution croissants de la commune.

→ Montant de l'opération :
870 000 € HT





COEUR HAUTE LANDE



Entretenir le patrimoine

→ L'essentiel du CT

26
communes

EAU

10 262
abonnés

5,5 M€
Montant global
des travaux programmés

ASSAINISSEMENT

5 144
abonnés

4,5 M€
Montant global
des travaux programmés

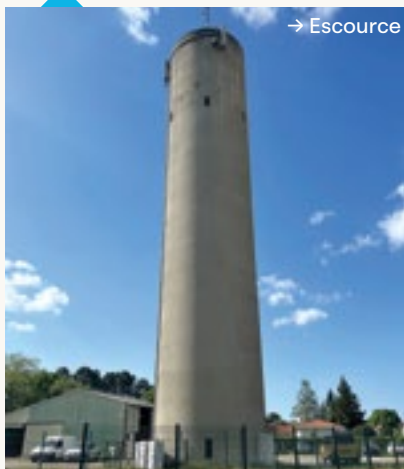
ESCOURCE

LABOUHEYRE

Réhabilitation des châteaux d'eau

Les deux châteaux d'eau, ouvrages stratégiques de la distribution en eau potable, nécessitaient une remise en état contribuant ainsi à l'amélioration du patrimoine, à la sécurité des installations et des agents.

→ Montant de l'opération : 1 000 000 € HT



→ Escource



→ Labouheyre

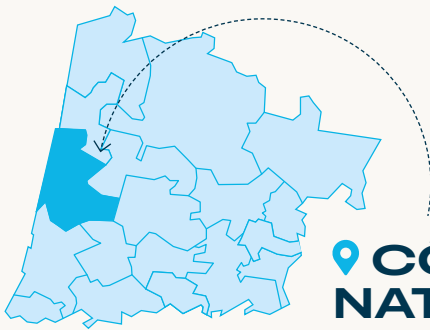
LABRIT

Modernisation des réseaux d'assainissement

Issus des conclusions du schéma directeur d'assainissement de 2024, les travaux menés à Labrit ont ciblé plusieurs tronçons de canalisations réhabilités en tranchée ouverte ou par l'intérieur. L'objectif était de fiabiliser la collecte des eaux usées et de réduire les entrées d'eaux claires parasites qui dégradaient la qualité de traitement de la station d'épuration et augmentaient les rejets en milieu naturel. Les travaux ont accompagné l'aménagement du centre-bourg réalisé par la commune.

→ Montant de l'opération : 570 000 € HT





05 CÔTE LANDES NATURE



Renforcer la solidarité territoriale

→ L'essentiel du CT

9 communes

EAU

9 366 abonnés

6,3 M€
Montant global des travaux programmés

ASSAINISSEMENT

7 698 abonnés

3,7 M€
Montant global des travaux programmés

📍 LÉON 📍 LINXE

📍 VIELLE SAINT GIRONS

Sécurisation de la production : travaux d'interconnexion

Face aux contraintes croissantes liées à la disponibilité de l'eau durant la période estivale, les réseaux d'eau potable des communes de Léon, Linxe et Vielle Saint Giron ont été interconnectés pour mutualiser leurs ressources. Ce chantier structurant a nécessité la pose de 9 km de canalisations et la création de deux stations de pompage pour acheminer l'eau depuis Léon. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de sécurisation durable de l'alimentation en eau face au changement climatique.

→ Montant de l'opération :
2 000 000 € HT



📍 LINXE

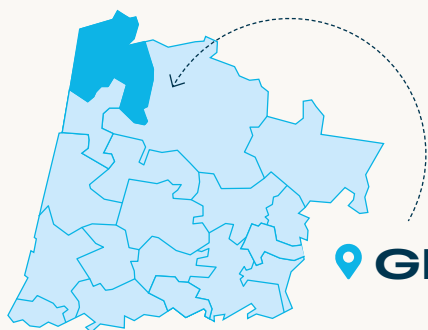
Mise en séparatif du réseau d'assainissement

Dans le cadre des travaux d'aménagement menés par la commune de Linxe sur l'avenue de l'Océan, le SYDEC a installé un réseau en séparatif. Préconisée par le schéma directeur d'assainissement de 2016 complété par une étude menée en 2022, cette opération a permis de dissocier les eaux usées des eaux pluviales. Avec l'élimination des entrées d'eaux claires parasites, la qualité de traitement en station est améliorée et les rejets en milieu naturel réduits.

→ Montant de l'opération :
810 000 € HT



→ Léon



GRANDS LACS



Investir pour l'avenir

→ L'essentiel du CT

5
communes

ASSAINISSEMENT

6 233
abonnés

3,6 M€
Montant global
des travaux programmés

GASTES LÜE PARENTIS EN BORN

SAINTE EULALIE EN BORN YCHOUX

Travaux de réhabilitation des réseaux

Conformément aux conclusions des schémas directeurs d'assainissement, plusieurs tranches de travaux ont porté sur la réhabilitation de canalisations et d'ouvrages à Gastes, Sainte Eulalie en Born, Ychoux, Lüe et Parentis en Born. Elles ont permis de fiabiliser la collecte des eaux usées et de réduire les rejets au milieu naturel.

→ Montant de l'opération :
2 500 000 € HT



→ Parentis en Born

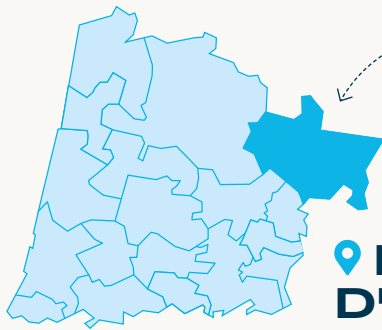
PARENTIS EN BORN

Autoconsommation : mise en place de panneaux photovoltaïques

Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur la station d'épuration de Parentis en Born. En produisant une partie de l'électricité consommée sur site, le SYDEC réduit sa dépendance au réseau public d'électricité et s'affranchit partiellement des fluctuations du prix de l'énergie.

→ Montant de l'opération :
218 000 € HT





LANDES D'ARMAGNAC



Mutualiser les équipements

→ L'essentiel du CT

27
communes

EAU

6 952
abonnés

4,5 M€
Montant global
des travaux programmés

ASSAINISSEMENT

3 383
abonnés

7,8 M€
Montant global
des travaux programmés

→ Roquefort



GABARRET

Réfection du réservoir

Le réservoir de Gabarret présentait plusieurs désordres tant sur le génie civil que sur ses équipements. Cet ouvrage, essentiel à la distribution en eau potable, a été remis en état afin de prévenir les pertes en eau.

→ Montant de l'opération :
515 000 € HT

ARUE LENCOUACQ

ROQUEFORT SARBAZAN

Construction d'une nouvelle station d'épuration

Les stations d'épuration de Roquefort, Lencouacq et Sarbazan ne répondaient plus aux exigences de traitement. Une nouvelle station intercommunale, dimensionnée pour 8 000 Équivalent Habitants, a donc été construite à Roquefort. Elle reçoit désormais les effluents de Sarbazan, Arue et Lencouacq, permettant ainsi le démantèlement des anciens ouvrages devenus vétustes. Plus sobre énergétiquement et intégrée dans le paysage, elle accueille également des équipements pédagogiques et photovoltaïques.

→ Montant de l'opération :
6 500 000 € HT



ROQUEFORT SARBAZAN

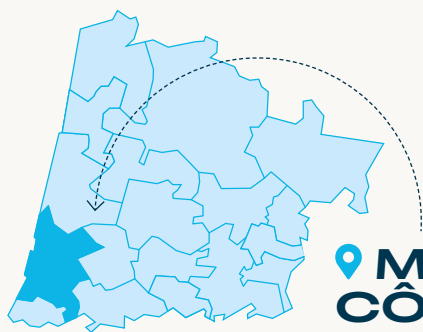
Création d'un nouveau forage

Dans un contexte d'adaptation au changement climatique, un nouveau forage a été créé afin de renforcer les ressources disponibles sur le secteur de Roquefort et Sarbazan. Il constitue une ressource supplémentaire pour sécuriser la desserte actuelle et à venir. Il pourrait également permettre d'alimenter de futures interconnexions avec d'autres secteurs du territoire.

→ Montant de l'opération :
800 000 € HT



→ Roquefort



MARENNE ADOUR CÔTE SUD



Accompagner le développement du territoire

→ L'essentiel du CT

5
communes

EAU

20 760
abonnés

6,4 M€
Montant global
des travaux programmés

ASSAINISSEMENT

18 985
abonnés

12,1 M€
Montant global
des travaux programmés

CAPBRETON

Mise en place de vannes STOP-FLUID

Pour sécuriser le réseau d'eau potable, deux vannes STOP-FLUID ont été installées sur des réseaux structurants de Capbreton. Ce procédé innovant permet une pose sans coupure d'eau limitant ainsi les nuisances et l'impact environnemental du chantier.

→ Montant de l'opération :
40 000 € HT



→ Bénésse Marenne



ANGRESSE

BÉNÉSSE MARENNE

CAPBRETON

SOORTS HOSSEGOR

Construction d'une nouvelle station d'épuration

Afin d'absorber la croissance démographique du secteur, la station d'épuration de Griouat à Bénésse Marenne a été remplacée par un ouvrage moderne, dont la capacité est passée de 7 500 à 20 000 Équivalent Habitants. La nouvelle installation collecte les effluents d'Angresse et de Bénésse Marenne ainsi qu'une partie de ceux de Capbreton et Soorts Hossegor, tout en répondant aux exigences environnementales accrues.

→ Montant de l'opération :
6 975 000 € HT

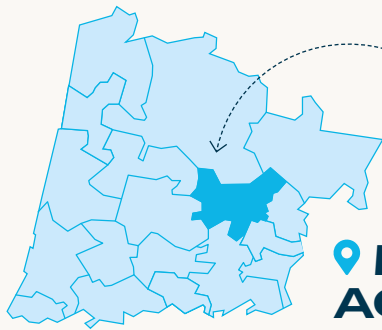
SOORTS HOSSEGOR

Sécurisation électrique du surpresseur

Un groupe électrogène fixe à inverseur automatique a été installé sur le surpresseur d'eau potable de Soorts Hossegor. Il garantit une continuité de service même en cas de coupure électrique.

→ Montant de l'opération :
67 000 € HT





MARSAN AGGLOMÉRATION



Prévenir les risques

→ L'essentiel du CT

11
communes

EAU

5 053
abonnés

2,7 M€
Montant global
des travaux programmés

ASSAINISSEMENT

2 104
abonnés

3,8 M€
Montant global
des travaux programmés

BOUGUE MAZEROLLES

Renouvellement du réseau d'eau potable

Sur les communes de Bougue et Mazerolles, des risques de migration de CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) depuis certaines canalisations en PVC vers l'eau potable ont été identifiés. Des travaux de renouvellement des réseaux ont été entrepris afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée.

→ Montant de l'opération :
425 000 € HT



→ Mazerolles

GELoux

Mise en place de l'assainissement collectif

La création d'un réseau de 630 ml desservant 28 habitations, et d'une station d'épuration de 180 Équivalent Habitants, de type filtres plantés de roseaux, permet d'accompagner le développement de la commune de Geloux.

→ Montant de l'opération :
1 020 000 € HT



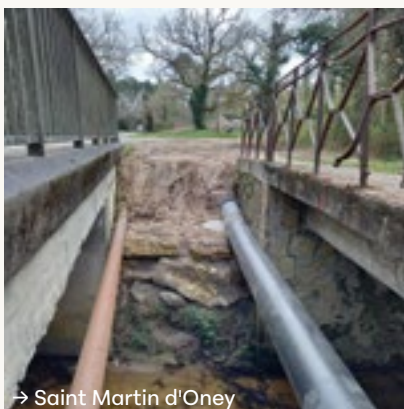
CAMPAGNE MEILHAN

SAINT MARTIN D'ONEY

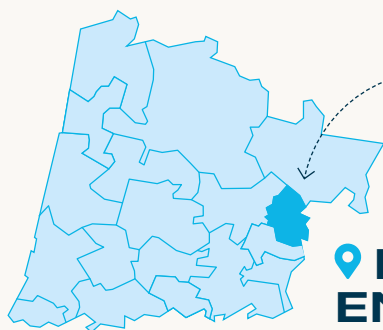
Renouvellement de la canalisation d'alimentation

Dans un contexte d'adaptation au changement climatique, le SYDEC agit pour maintenir la continuité du service de l'eau potable dans les communes de Campagne et Meilhan en période estivale. Le renouvellement de la canalisation d'alimentation depuis Saint Martin d'Oney renforce l'interconnexion entre les ressources et sécurise l'approvisionnement, y compris pour la vente d'eau à Saint Perdon.

→ Montant de l'opération :
701 000 € HT



→ Saint Martin d'Oney



12

📍 PAYS DE VILLENEUVE EN ARMAGNAC LANDAIS



Protéger la ressource

→ L'essentiel du CT

📍 **12**
communes

EAU

📄 **3 528**
abonnés

🚧 **3,6 M€**
Montant global
des travaux programmés

ASSAINISSEMENT

📄 **1 348**
abonnés

🚧 **1,1 M€**
Montant global
des travaux programmés

📍 CRÉON D'ARMAGNAC

📍 PUJO LE PLAN 📍 SAINT GEIN

Protection de la ressource

Dans le cadre de son Plan d'Action Territorial 2021-2025, le SYDEC coordonne des programmes de protection de la ressource sur les secteurs de Pujol le Plan, Saint Gein et Créon d'Armagnac. Ces programmes, appelés Programme Re-Sources, mobilisent les acteurs du territoire, afin de promouvoir des pratiques agricoles plus durables et de limiter les impacts sur la ressource.

→ Montant de l'opération :
1 200 000 € HT

→ Pujol le Plan



📍 SAINT GEIN

Rénovation du réservoir

À Saint Gein, la rénovation du réservoir concourt à la modernisation de l'ouvrage et à la sécurité des agents.

→ Montant de l'opération :
660 000 € HT

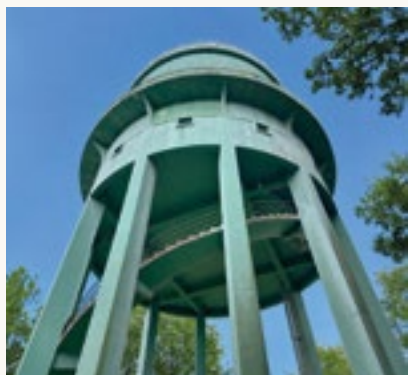


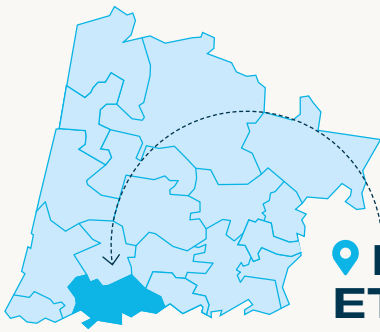
📍 VILLENEUVE DE MARSAN

Réhabilitation du réseau

À Villeneuve de Marsan, un diagnostic a mis en évidence la présence d'importantes eaux parasites et d'un probable effondrement sur un tronçon du réseau d'assainissement situé en domaine privé. Il a donc été décidé d'abandonner ce tronçon vétuste au profit d'un nouveau réseau implanté en domaine public.

→ Montant de l'opération :
175 000 € HT





13

📍 PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS



Interconnecter les réseaux

→ L'essentiel du CT

📍 **16**
communes

EAU

📄 **9 197**
abonnés

🚧 **6,6 M€**
Montant global
des travaux programmés

ASSAINISSEMENT

📄 **4 869**
abonnés

🚧 **2,2 M€**
Montant global
des travaux programmés

📍 SORDE L'ABBAYE

Transfert des effluents et passage en encorbellement sous le pont de la Coudette

Dans le cadre de la reconstruction du pont de l'Arrière, à Sorde l'Abbaye, le SYDEC a dû maintenir la continuité des réseaux d'eau potable et d'assainissement auparavant fixés à l'ancien ouvrage, devenu trop vétuste pour être conservé. Afin de garantir l'alimentation en eau potable de la commune durant toute la durée des travaux, un chantier technique hors norme a été mené. Grâce à l'intervention de cordistes spécialisés, une nouvelle canalisation a été installée en encorbellement sous le pont de la Coudette. Une conduite d'assainissement a également été posée selon cette même technique afin d'assurer le transfert des eaux usées de la commune vers la station d'épuration de Peyrehorade.

→ Montant de l'opération : 890 000 € HT



📍 CAUNEILLE 📍 POUILLON

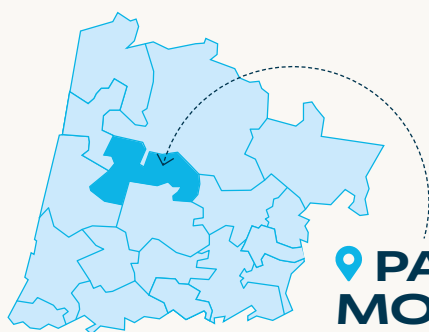
Sécurisation de la ressource

Une interconnexion a été mise en place entre les bâches de Pouillon et de Cauneille. Ce renforcement du réseau sécurise l'approvisionnement en eau potable entre les différentes zones et anticipe les besoins futurs du territoire, notamment en période estivale.

→ Montant de l'opération :
3 850 000 € HT



→ Pouillon



15 PAYS MORCENNAIS



Partager les ressources

→ L'essentiel du CT

5
communes

EAU

4 992
abonnés

5,7 M€
Montant global
des travaux programmés

ASSAINISSEMENT

3 932
abonnés

2,4 M€
Montant global
des travaux programmés



→ Morcenx la Nouvelle

MORCENX LA NOUVELLE

ONESSE LAHARIE

Renforcement de la qualité de l'eau distribuée

Aujourd'hui, les forages du Bourg et du Batan de Morcenx la Nouvelle alimentent également la commune d'Onesse Laharie. Bien que conforme aux normes, l'eau prélevée contient naturellement du fer et du

manganèse. Sans danger pour la santé, ces éléments peuvent cependant altérer, à terme, l'aspect et le goût de l'eau distribuée. Afin de garantir une qualité de service optimale aux usagers, des filtres de traitement sont actuellement en cours d'installation sur chacun des forages. Ce dispositif permettra de retenir les particules après leur oxydation.

→ Montant de l'opération : 1 645 000 € HT



→ Morcenx la Nouvelle

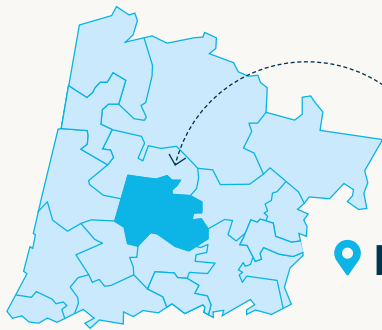
MORCENX LA NOUVELLE

ONESSE LAHARIE

Sécurisation de la ressource

Pour assurer une gestion solidaire et durable de la ressource, une interconnexion a été réalisée entre Onesse Laharie et Morcenx la Nouvelle. Douze kilomètres de canalisations ont été posés entre les deux communes afin de garantir un accès optimisé à une eau potable de qualité.

→ Montant de l'opération : 2 000 000 € HT



16 PAYS TARUSATE



Anticiper les besoins

→ L'essentiel du CT

17
communes

EAU

9 883
abonnés

5 M€
Montant global
des travaux programmés

ASSAINISSEMENT

5 754
abonnés

4,3 M€
Montant global
des travaux programmés

📍 RION DES LANDES 📍 TARTAS

Réalisation, équipement et raccordement de deux forages

Deux nouveaux forages ont été réalisés, l'un à Rion des Landes, l'autre à Tartas. Dans un contexte de réchauffement climatique, ces ressources supplémentaires sécurisent la desserte en eau potable des deux communes et ouvrent la possibilité d'interconnexions futures avec d'autres secteurs du territoire.

→ Montant de l'opération :
698 000 € HT



→ Tartas

📍 LALUQUE 📍 RION DES LANDES

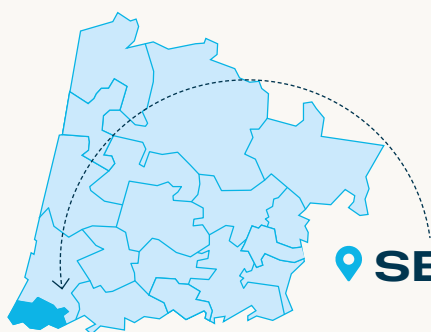
Deux nouvelles stations d'épuration

Pour accompagner le dynamisme démographique des deux communes de Laluche et Rion des Landes, les anciennes stations d'épuration ont été remplacées par de nouvelles installations qui répondent aux exigences réglementaires et préservent ainsi la qualité du milieu naturel.

→ Montant de l'opération :
3 285 000 € HT



→ Rion des Landes



SEIGNANX



Moderniser les infrastructures

→ L'essentiel du CT

3 communes

EAU

14 203 abonnés

5,5 M€
Montant global des travaux programmés

ASSAINISSEMENT

12 600 abonnés

7,6 M€
Montant global des travaux programmés

TARNOS

Modernisation du réseau du secteur du Goya

Inscrite au schéma directeur d'assainissement et coordonnée avec les travaux d'aménagement de la commune de Tarnos, la réhabilitation du secteur du Goya a porté sur la création de 300 m de réseau d'eaux usées, la réfection du réseau d'eaux pluviales et le remplacement d'une conduite d'eau potable. Cette opération globale fiabilise la collecte, réduit les entrées d'eaux claires parasites et limite les rejets en milieu naturel.

→ Montant de l'opération : 880 000 € HT



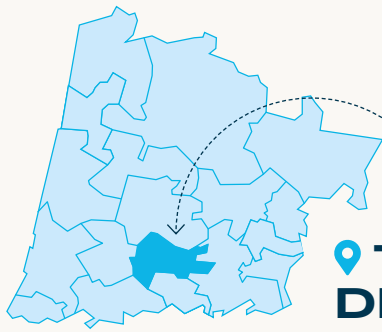
ONDRES

Construction de deux forages

Deux nouveaux forages ont été construits dans les périmètres de protection des anciens ouvrages qui présentaient des signes précoces de dégradations structurelles. Ces nouveaux forages sécurisent la capacité de production de l'usine d'eau potable d'Ondres et garantissent l'approvisionnement des communes face aux besoins actuels et futurs.

→ Montant de l'opération : 445 000 € HT





18 TERRES DE CHALOSSE



Préserver le patrimoine

→ L'essentiel du CT

20
communes

EAU

3 626
abonnés

4,6 M€
Montant global
des travaux programmés

ASSAINISSEMENT

2 519
abonnés

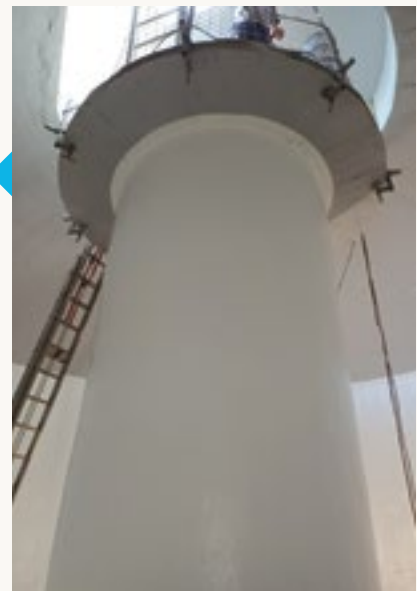
2 M€
Montant global
des travaux programmés

POYANNE

Réhabilitation du château d'eau

Le château d'eau de Poyanne a été entièrement remis en état. Cette intervention contribue à la préservation du patrimoine, à la sécurisation des équipements et à l'amélioration de la sécurité des exploitants.

→ Montant de l'opération :
 600 000 € HT



SAINT GEOURS D'AURIBAT

Création d'une nouvelle station d'épuration

Une nouvelle station d'épuration de 180 Équivalent Habitants a été construite à Saint Geours d'Auribat afin de doter la commune d'un équipement moderne et conforme aux exigences réglementaires. Elle accompagne l'évolution du territoire et garantit une meilleure préservation du milieu naturel.

→ Montant de l'opération :
 370 000 € HT

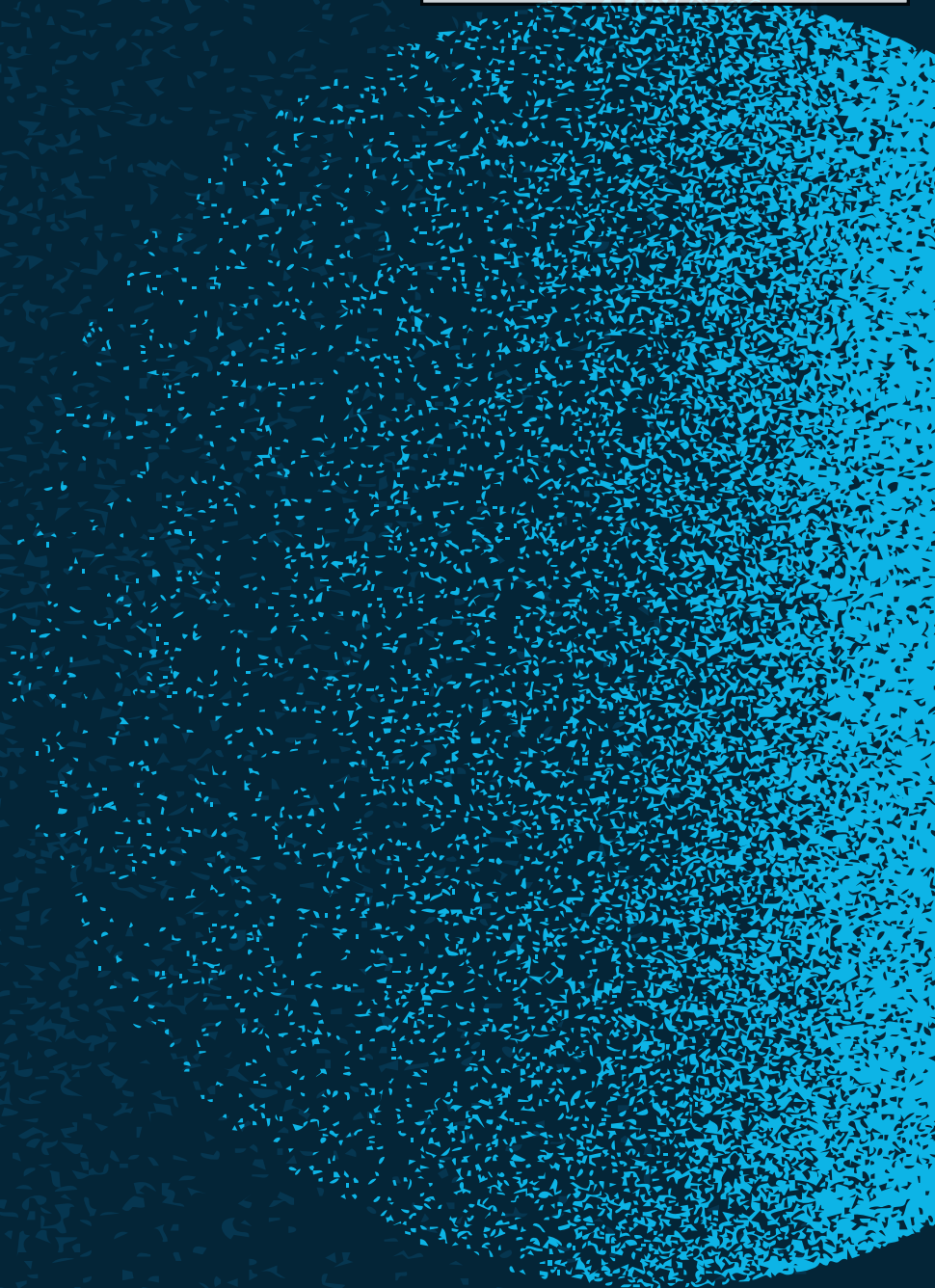




PARTIE 4

LES VISAGES DERRIÈRE LE SERVICE PUBLIC

Déboucher une canalisation en urgence, s'assurer de la qualité de l'eau délivrée aux usagers, sensibiliser des élèves de CM1-CM2 au cycle de l'eau : les missions du SYDEC sont aussi diverses qu'essentiels. Sur le terrain, ce sont les équipes qui incarnent concrètement le service public de l'eau et lui donnent tout son sens.



P.56
Focus
Les abonnés

P.58
Des interventions
en milieu scolaire plébiscitées

P.60
Inspection en immersion

P.62
Chauffeur opérateur
sur camion hydrocureur :
garant du bon fonctionnement
des réseaux d'assainissement

P.64
Des professionnels exigeants
sur la qualité de l'eau potable

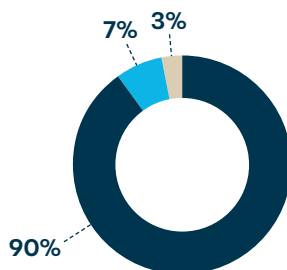


FOCUS

Les abonnés

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement du SYDEC mesure régulièrement les attentes de ses abonnés pour faire évoluer ses services. Une démarche d'amélioration continue, inscrite au cœur de sa politique qualité et de sa certification ISO 9001, avec un objectif clair : **gagner sans cesse en performance.**

→ Mieux connaître nos abonnés



Répartition des abonnés

- Particuliers
- Professionnels
- Organismes Publics

118 482
abonnés **Eau**

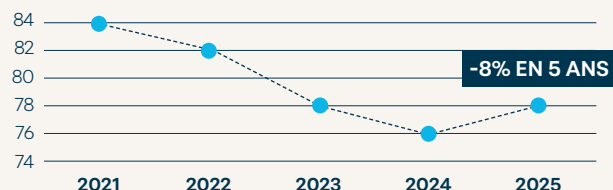
92 140
abonnés **Assainissement**

+1,2%
Évolution naturelle annuelle du nombre d'abonnés Eau

78%
des abonnés ont l'Eau et l'Assainissement

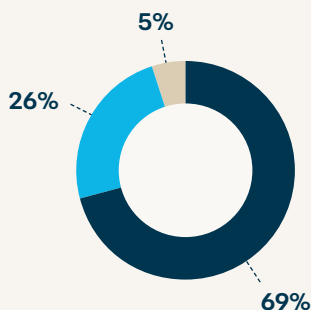
→ Vers une consommation plus sobre

Évolution des volumes consommés par les particuliers en m³



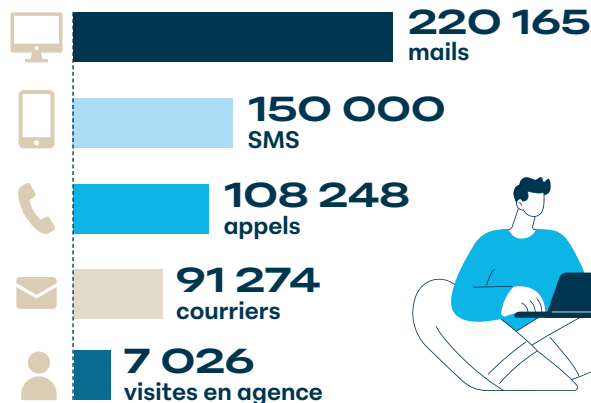
Répartition des volumes consommés par catégorie d'abonnés

- Particuliers
- Professionnels
- Organismes Publics



→ Communications & informations

576 713 contacts dont :



64%
de nos abonnés utilisent l'Agence en ligne



→ Facturation

249 444
factures émises
dont 17% dématérialisées

235,77 € TTC
Montant moyen de **la facture d'eau potable** des abonnés particuliers

285,80 € TTC
Montant moyen de **la facture d'assainissement collectif** des abonnés particuliers

907
dégrèvements accordés suite à une fuite

→ Aides financières FDAFF*/FSL**

49,7 K€
financé à 100% par le SYDEC

227
foyers aidés pour un montant moyen d'aide de 219 €

→ Satisfaction des abonnés

+ de 95%

d'abonnés sont satisfaits des services rendus par le SYDEC



→ Litiges abonnés

3
avis donnés par la Médiation de l'eau
→ **Aucune suite** contentieuse sur ces dossiers

22
dossiers étudiés par la CCSPL***
→ **10** accords partiels
→ **7** refus
→ **5** accords total

1,11
réclamations écrites pour 1 000 abonnés

97%
de réponses aux réclamations écrites envoyées dans les 15 jours

→ Au service des abonnés

100%
de conformité des prélèvements bactériologiques

99,7%
de conformité des prélèvements physico-chimiques

99,9%
d'ouverture d'un branchement en moins de 24h

0,28%
de coupures d'eau non programmées pour 100 abonnés

1
débordement chez les usagers

Nombre d'interventions chez les abonnés

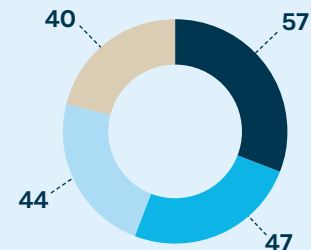
Eau

11 300

Assainissement

2 081

Nombre d'agents par agence locale en ETP



Capbreton/Tarnos Saint Paul lès Dax
 Roquefort Tartas



DES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE PLÉBISCITÉES

Depuis plusieurs années, le SYDEC propose des animations pédagogiques et ludiques à destination des classes de CM1 et CM2 du territoire. Des interventions reconnues pour leur qualité, au point que les sollicitations des enseignants ont fortement augmenté pour l'année scolaire 2025-2026.



Au même titre que la production et la distribution d'eau potable ou encore la collecte et le traitement des eaux usées, la sensibilisation des futures générations aux enjeux de l'eau constitue une mission à part entière du SYDEC. C'est dans cette optique que des animations sont proposées aux écoles élémentaires situées sur son périmètre. « La sensibilisation des jeunes générations aux enjeux de l'eau fait pleinement partie de nos missions de service public.

Le cycle de l'eau étant au cœur du programme de cycle 3, nous avons, en partenariat avec le pôle Sciences de la DSDEN*, conçu des activités qui s'intègrent aux apprentissages des élèves de CM1 et CM2, tout en favorisant l'adoption de comportements responsables dès le plus jeune âge », précise Sylvia Naharberrouet, responsable de la communication du SYDEC. « Ces animations évoluent régulièrement, à partir des retours des enseignants et des attentes des élèves, afin de rester attractives, pédagogiques et adaptées. »

« Proposer des animations attractives, pédagogiques et adaptées. »



*DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

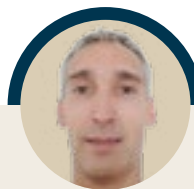


Une matinée pour tout comprendre

À la demande des enseignants, une animatrice du SYDEC intervient en classe le temps d'une matinée. Elle y explique le cycle de l'eau : d'où elle vient, comment elle est rendue potable, puis traitée après usage. Grâce à une approche interactive mêlant supports pédagogiques, jeux, vidéos, expériences et quiz, les élèves acquièrent à la fois des connaissances et des gestes concrets pour économiser l'eau au quotidien. « Au-delà des connaissances, l'objectif est de leur donner des clés de compréhension et d'action pour qu'ils deviennent, à leur échelle, des acteurs de la préservation de la ressource », souligne Sylvia Naharberrouet.

650 élèves sensibilisés

Jusqu'à présent, le SYDEC réalisait une dizaine d'interventions par an. Pour 2025-2026, près de 70 sollicitations ont été reçues en une semaine, à la suite d'une campagne de promotion. « Cet engouement témoigne à la fois de l'intérêt des enseignants pour ces sujets et de la reconnaissance de la qualité des animations que nous proposons », explique Sylvia Naharberrouet. Malgré des créneaux limités, une trentaine de classes bénéficieront d'une intervention entre janvier et mai 2026, soit trois fois plus que les années précédentes. « Plus de 650 élèves seront ainsi sensibilisés. La formation d'une seconde animatrice nous a permis de multiplier les interventions et de répondre à cette forte demande », conclut-elle.



Un vrai plus pédagogique

"Chaque année, nous recevons de nombreuses sollicitations d'interventions en classe. Celle du SYDEC a retenu mon attention car elle s'inscrit dans le programme scolaire et porte des valeurs essentielles liées au développement durable. La rencontre avec une experte de l'eau est un véritable atout pour les enfants qui ont autant apprécié que moi ! L'animatrice a su capter leur attention, répondre à leurs questions et proposer des contenus adaptés. Quant aux expériences, elles ont rendu les apprentissages concrets et ils les ont adorées !"

→ Julien Bernet

Enseignant d'une classe de CM1-CM2 à l'école de Luglon



Des enfants captivés

"C'est ma première année d'intervention en milieu scolaire pour aborder le cycle de l'eau, expliquer le rôle du SYDEC et sensibiliser à la préservation de la ressource. On ne s'imaginerait pas que ce genre de sujet puisse intéresser les enfants. Au contraire, ils sont très réceptifs et restent attentifs et curieux du début à la fin ! Ils participent, posent des questions et proposent même des idées pour économiser l'eau. Les retours des enseignants sont très positifs, ce qui est très motivant !"

→ Anna Cano

Animatrice SYDEC en milieu scolaire

→ Les ODD concernés :





INSPECTION EN IMMERSION

Soucieux d'assurer une performance optimale de ses systèmes d'assainissement, le SYDEC entretient rigoureusement ses stations d'épuration, y compris dans les conditions les plus exigeantes. Pour garantir le bon fonctionnement des ouvrages, sans interruption de service, il fait appel à des entreprises spécialisées en travaux subaquatiques pour vérifier l'état des équipements immergés.



Vérification du bon fonctionnement des paramètres de plongée

« Notre système d'assainissement se doit d'être le plus performant

possible. » Christophe Dartiguelongue, chef du service Expertise et Pilotage

Assainissement, supervise avec les services d'exploitation la fiabilité des 108 stations d'épuration gérées par le SYDEC.

Un entretien indispensable

Au fil des années, les stations d'épuration s'encrassent. Les dépôts de sable au fond des bassins d'aération peuvent nuire à l'efficacité de la diffusion d'air et aux performances globales des ouvrages. À l'initiative des adjoints et chefs de pôles assainissement, des opérations de nettoyage sont programmées tous les cinq ans environ sur les sites concernés.

Jusqu'à récemment, ces opérations nécessitaient la vidange des bassins et l'arrêt du traitement des eaux usées. Cette interruption impliquait un délai d'environ un mois pour permettre la reconstitution des populations bactériennes et le retour à un niveau optimal de performance épuratoire.

Travaux subaquatiques

Depuis deux ans, le SYDEC a donc fait évoluer ses pratiques. Désormais, il fait appel à des entreprises spécialisées en travaux subaquatiques pour intervenir directement dans les différents bassins maintenus en fonctionnement.

Des plongeurs professionnels équipés de scaphandres inspectent les bassins d'aération sous la supervision des techniciens du SYDEC. Les vérifications portent sur l'état des agitateurs ainsi que sur les barres de guidage, pour éliminer tout déchet pouvant perturber le bon fonctionnement des équipements.

Un agent du SYDEC guide le plongeur et note ses observations en temps réel.

L'inspection se poursuit avec un contrôle de la fixation, de l'alignement et de l'état général des diffuseurs d'air. Un relevé bathymétrique du taux d'ensablement du fond du bassin est également effectué, permettant de mesurer l'impact des dépôts accumulés sur l'efficacité de la diffusion d'air et sur les performances globales de l'installation.

Cette intervention permet également de planifier de futures opérations de maintenance afin de garantir la pérennité des infrastructures.





Bénéfice environnemental

Durant les plongées, les agitateurs et l'air surpressé diffusé dans les bassins sont temporairement arrêtés afin d'assurer la sécurité des plongeurs. Ils sont relancés immédiatement après leur sortie. Cette méthode permet de considérablement limiter le temps d'arrêt du traitement et de minimiser l'impact sur les populations de bactéries. Grâce à la continuité du processus biologique, les eaux restituées au milieu naturel pendant l'opération conservent

un niveau de qualité qui ne l'impacte pas. Un réel bénéfice pour l'environnement ! Depuis 2024, des scaphandriers ont mené des inspections en immersion dans les stations d'épuration de Rion des Landes, Pontonx sur l'Adour, Parentis en Born et Sainte Eulalie en Born. D'autres interventions seront réalisées en 2026, témoignant de l'engagement du SYDEC pour une gestion rigoureuse et durable de ses infrastructures, au service de tous ses abonnés.



→ Les ODD concernés :

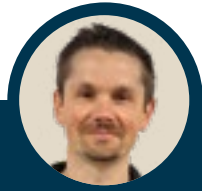


Cette mission exige un équipement adapté aux milieux pollués

"Notre entreprise est spécialisée dans les travaux subaquatiques, maritimes et lacustres. Nos plongeurs professionnels interviennent sur l'eau, sous l'eau et en bordure d'eau, avec une expertise particulière dans les stations d'épuration. Ce type de mission nécessite un équipement de plongée spécifique adapté aux milieux pollués. Au sein des infrastructures du SYDEC, nous avons mené plusieurs opérations : inspection des bassins, relevés bathymétriques, ainsi que des remplacements d'agitateurs et de bulleurs sur les rampes d'aération."

→ **Guillaume Lime**

Dirigeant de l'entreprise Gentil TSM



Un logiciel pour suivre l'état des équipements et les opérations d'entretien

"Pour fiabiliser ses installations, le SYDEC s'est doté d'un logiciel de GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur). Je suis en charge de son développement et de son déploiement sur les équipements des stations d'épuration et des usines d'eau potable. Ce logiciel nous permettra de suivre précisément le cycle de vie de nos équipements. En anticipant le vieillissement de nos infrastructures, nous renforçons nos actions préventives afin de limiter les interventions d'urgence et de réduire les opérations correctives."

→ **Didier Jean**

Technicien du Service SASEO (Automatisme, Supervision, Électromécanique et Ouvrages)



CHAUFFEUR OPÉRATEUR SUR CAMION HYDROCUREUR : GARANT DU BON FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Entretien des canalisations, pompage des postes de relevage, interventions d'urgence : les chauffeurs hydrocureurs du SYDEC veillent à ce qu'aucun obstacle ne vienne enrayer le bon écoulement dans les réseaux d'assainissement jusqu'aux stations d'épuration.

Pour que la collecte et le traitement des eaux usées ne soient jamais interrompus, 3 binômes assurent l'entretien des ouvrages sur tout le territoire.

En 2025, ils ont procédé à plus de 7 000 interventions, dont 1 200 en urgence. Rencontre avec Steven Andrade et Julien Regnon, l'une des équipes du SYDEC.



En quoi consiste votre métier ?

S.A. : Notre rôle est d'entretenir le réseau d'assainissement public, des postes de relevage aux stations d'épuration, afin de garantir un écoulement optimal des effluents. Notre équipe intervient aujourd'hui sur un secteur allant de Saint Julien en Born à Peyrehorade, et de Heugas à Tilh, avec 8 à 9 interventions. Il peut s'agir d'opérations programmées ou d'urgences, comme une route inondée ou un réseau obstrué.

Votre camion est votre principal outil de travail. Pouvez-vous décrire son fonctionnement ?

J.R. : C'est un camion-citerne équipé d'une cuve à paroi mobile. Un côté reçoit les matières de vidange lors du pompage des réseaux ou des postes de relevage, tandis que l'autre contient de l'eau propre utilisée pour l'hydrocurage des canalisations, grâce à un furet à haute pression.

Steven Andrade



Julien Regnon



Quelles formations faut-il pour devenir chauffeur hydrocureur ?

J.R. : Le permis poids lourd est indispensable pour conduire le camion-citerne. Nous disposons également d'une habilitation pour intervenir sur les armoires électriques. Notre métier comporte des risques (fuites d'hydrogène sulfuré, risques routiers, chutes) et nécessite de nombreuses formations spécifiques. Nous sommes titulaires du CATEC (Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés), de l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) qui permet d'identifier les réseaux enterrés, d'une formation au « travail en hauteur », indispensable pour descendre dans les ouvrages et d'une formation à la signalisation temporaire sur le réseau routier.

Qu'est-ce qui vous rend fier de votre métier ?

J.R. : Être chauffeur hydrocureur, c'est bien plus qu'un métier de conduite. C'est un métier de terrain à la fois technique et varié, qui exige de la réactivité et procure la satisfaction du travail bien fait. Chaque intervention pour une commune est un nouveau défi : réseau obstrué, dysfonctionnement de l'assainissement... L'objectif reste toujours le même : apporter une solution rapide et efficace pour garantir un service d'assainissement optimal aux élus et à leurs administrés.

S.A. : Mon métier, c'est assurer le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement. On prévient les bouchons, on intervient en urgence... C'est un travail de terrain essentiel. J'aime l'adrénaline des interventions et le service rendu aux usagers. Quand tout fonctionne sans encombre, c'est une vraie satisfaction !

Quelles sont les principales causes de l'encrassement des réseaux ?

S.A. : Dans la majorité des cas, elles sont liées au comportement des usagers qui jettent dans les réseaux des déchets inappropriés, tels que des lingettes, litière, ou autres. Ces déchets perturbent le bon fonctionnement du système d'assainissement collectif. À proximité des centres commerciaux et des restaurants, ce sont surtout les graisses qui posent problèmes : elles se solidifient, forment des bouchons et paralysent l'écoulement des eaux usées.

« Quand tout fonctionne sans encombre, c'est une vraie satisfaction. »

→ Les ODD concernés :





DES PROFESSIONNELS EXIGEANTS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE



Une eau potable contrôlée en permanence

"Les techniciens en charge du traitement de l'eau gèrent l'aliment le plus contrôlé en France, et ils accomplissent cette mission avec rigueur. Le SYDEC affiche depuis plusieurs années un excellent niveau de conformité bactériologique, atteignant régulièrement 100%. En 2025, sur plus de 800 contrôles réalisés par l'Agence Régionale de Santé, une seule non-conformité physico-chimique a été constatée."

➔ **Olivier Lapoyalère**

Adjoint à la cheffe de service Ressource en eau

Garantir une eau potable de qualité, 24h sur 24, à l'ensemble des 120 000 abonnés du territoire : telle est la mission des Techniciens de Traitement de l'Eau du SYDEC. Maîtrisant aussi bien l'électromécanique que les analyses chimiques, ils s'assurent que les prélèvements dans le milieu naturel et la qualité de l'eau sont conformes à la réglementation.



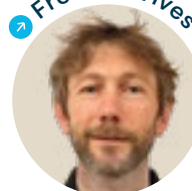
« Plus qu'un métier, c'est un multimétier ! »

Boire l'eau du robinet en toute confiance : ce geste anodin est rendu possible par le travail discret mais rigoureux des onze Techniciens de Traitement de l'Eau (TTE) du SYDEC. Ils veillent en permanence sur 28 unités de traitement et 151 ouvrages de stockage (châteaux d'eau et bâches), afin de fournir aux abonnés une eau potable de qualité et en quantité suffisante. Entretien avec deux d'entre eux : Sébastien Lalanne et Frédéric Vives.

➔ **Sébastien Lalanne**



➔ **Frédéric Vives**



Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés au quotidien ?

F.V. : Dans ce métier, on est très souvent seul. On peut, bien sûr, appeler un collègue mais il faut être capable de gérer les situations en autonomie, ce qui peut parfois être déroutant. C'est un métier qui nécessite de solides connaissances techniques et beaucoup de réflexion pour résoudre les problèmes qui peuvent survenir. La pression liée à notre mission est permanente. On a moins d'appréhension à intervenir sur notre propre secteur et ses ouvrages que sur ceux des collègues, notamment lors des astreintes.

S.L. : Nous sommes garants de la qualité et de la quantité d'eau potable produite par le SYDEC et c'est une lourde responsabilité. Cela nécessite rigueur, engagement et de bonnes capacités d'analyse pour identifier rapidement une panne et éviter une interruption de service. Avec l'expérience, on gagne en sérénité, mais ce métier reste exigeant et passionnant !

→ Les ODD concernés :



Quelle formation avez-vous suivie pour exercer ce métier ?

S.L. : Je suis titulaire d'un BTS Électrotechnique. C'est d'ailleurs comme électromécanicien que je suis arrivé au SYDEC en 2014. Puis, grâce aux possibilités d'évolution offertes en interne, je me suis formé à toute la partie qualité et chimie à l'Office International de l'Eau, avant de devenir TTE en 2016.

F.V. : J'ai commencé au SYDEC il y a 24 ans après un BTS en micromécanique. J'ai ensuite eu l'opportunité de me former pour devenir électromécanicien, puis j'ai accédé à mon poste actuel de TTE il y a de cela 11 ans. Depuis, la formation continue reste indispensable pour suivre l'évolution constante des matériels.



Analyse terrain

En quoi consiste le métier de technicien de traitement de l'eau ?

F.V. : Notre rôle consiste à délivrer une eau potable, 24h sur 24, à l'ensemble des usagers du SYDEC. Cette mission nécessite un large panel de compétences. Nous assurons le suivi des volumes produits et distribués sur le réseau, analysons les données pour détecter d'éventuelles fuites, réalisons des analyses chimiques pour vérifier la conformité sanitaire de l'eau produite et intervenons également sur les ouvrages pour en assurer l'entretien, les améliorer ou les réparer si nécessaire.

S.L. : Plus qu'un métier, c'est un multimétier ! Maintenance électrique, pilotage des ouvrages, suivi des paramètres de qualité... notre activité est très variée.



PARTIE 5

2025 EN CHIFFRES

Les chiffres sont les meilleurs témoins de l'action du SYDEC sur le territoire. Du décompte des ouvrages aux volumes de production, en passant par les indicateurs de performance et de gestion, le montant des investissements et le prix de l'eau, retrouvez l'ensemble des données 2025 du Syndicat.



EAU POTABLE

P.68

Données 2025

P.70

Indicateurs 2025

P.72

Compte administratif 2025

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

P.74

Données 2025

P.76

Indicateurs 2025

P.78

Compte administratif 2025

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

P.80

Données 2025

P.80

Indicateurs 2025

P.81

Compte administratif 2025

P.82

La facture 2026 pour une consommation annuelle de 120 m³

P.84

Les tarifs 2026 par commune

P.95

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne vous informe

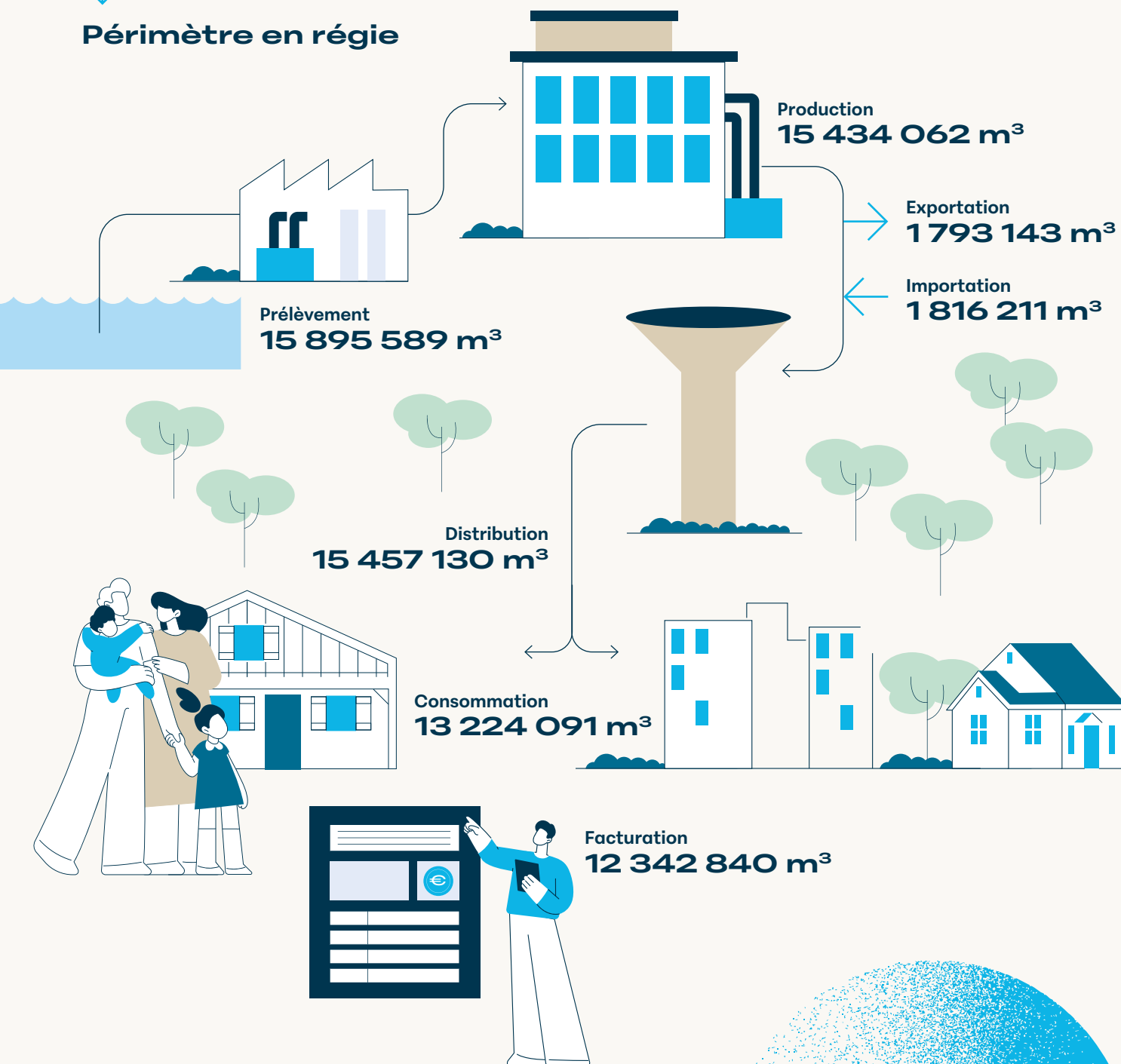


EAU POTABLE

Données 2025



Périmètre en régie





→ Patrimoine

Production d'eau potable

98 forages exploités

28 usines de traitement

151 réservoirs
(57 245 m³ de stockage)

Réseau de distribution

6 378 km de réseau

19 abonnés/km
de réseau

Performance

87,1% de rendement
de réseau

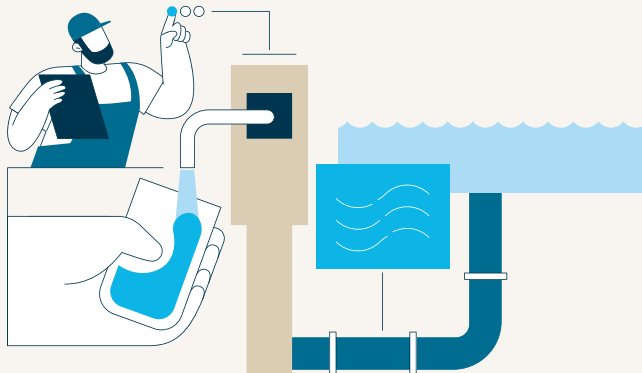
0,959 m³/km/j d'indice
linéaire de pertes en réseau

Investissement

10,5 M€ d'investissement

103 km de réseaux
renouvelés en 5 ans,
dont 20,5 km en 2025

60 km de réseaux neufs
(extension) en 5 ans,
dont 16 km en 2025



→ Abonnés

158 communes desservies

191 952 habitants desservis

53 Unités de Gestion (UGE)

37% de compteurs
radio relevés

118 482 abonnés :

- 90% de particuliers
- 7% de professionnels
- 3% d'organismes publics

78 m³/an consommés
en moyenne par foyer,
soit 1,03 €/j/foyer



→ Qualité

Conformité

804 analyses
bactériologiques
→ Conformité : 100%

810 analyses
physico-chimiques
→ Conformité : 99,7%



→ Prix

Prix moyen de l'eau potable

1,642 € HT/m³
(redevance SYDEC)

0,460 € HT/m³
(redevances Agence
de l'Eau)

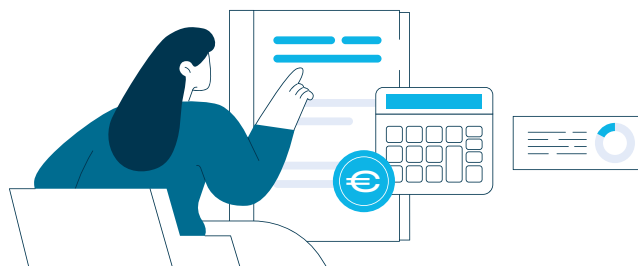
2,217 € TTC/m³

Prix moyen de l'eau assainie

3,915 € HT/m³
(redevance SYDEC)

0,550 € HT/m³
(redevances Agence
de l'Eau)

4,818 € TTC/m³



→ Interventions

11 300 interventions
chez les abonnés :

- 557 fuites sur conduite
- 346 fuites sur branchement

656 branchements neufs

96,4% de taux de satisfaction





EAU POTABLE

INDICATEURS 2025

	IP/ID	Objectifs SYDEC	2024	2025	Objectifs atteints
Abonnés					
Estimation du nombre d'habitants desservis	D101.0	-	180 609	191 952	-
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	D151.0	1 jour	1 jour	1 jour	✓
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	P151.1	< 10 pour 1 000 abonnés	3,5 pour 1 000 abonnés → Nb de coupures d'eau non programmées : 378	2,8 pour 1 000 abonnés → Nb de coupure d'eau non programmées : 327	✓
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	P152.1	99% dans les 24 h	99,9% → Nb d'ouvertures : 10 199 → Nb d'ouvertures avec délai respecté : 10 182	99,9% → Nb d'ouvertures : 11 303 → Nb d'ouvertures avec délai respecté : 11 300	✓
Taux de réclamations écrites	P155.1	< 3 pour 1 000 abonnés	1,09 pour 1 000 abonnés → Nb de réclamations écrites : 119	1,11 pour 1 000 abonnés → Nb de réclamations écrites : 132	✓
Réseau					
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale	P103.2B	> 85 points	103 points	103 points	✓
Rendement du réseau de distribution	P104.3	> 80% en moyenne	87,5% → Volume consommé autorisé : 11 865 041 m ³ → Volume produit : 15 131 338 m ³ → Volume importé : 1 730 064 m ³ → Volume exporté : 2 885 505 m ³	87,1% → Volume consommé autorisé : 13 224 091 m ³ → Volume produit : 15 434 062 m ³ → Volume importé : 1 816 211 m ³ → Volume exporté : 1 793 143 m ³	✓
Indice linéaire des volumes non comptés	P105.3	< 2,000 m³/km/jour	0,982 m ³ /km/jour → Volume mis en distribution : 13 975 897 m ³ → Volume comptabilisé ramené sur 12 mois : 11 744 620 m ³ → Longueur du réseau : 6 207 km	1,031 m³/km/jour → Volume mis en distribution : 15 457 130 m ³ → Volume comptabilisé ramené sur 12 mois : 13 056 234 m ³ → Longueur du réseau : 6 378 km	✓
Indice linéaire des pertes en réseau	P106.3	< 1,700 m³/km/jour	0,929 m ³ /km/jour → Volume mis en distribution : 13 975 897 m ³ → Volume consommé autorisé : 11 865 041 m ³ → Longueur du réseau : 6 207 km	0,959 m³/km/jour → Volume mis en distribution : 15 457 130 m ³ → Volume consommé autorisé : 13 224 091 m ³ → Longueur du réseau : 6 378 km	✓
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	P107.2	> 0,30%	0,34% → Longueur renouvelée en 2024 : 17,255 km → Longueur totale renouvelée sur les 5 dernières années : 106,639 km → Longueur du réseau : 6 207 km	0,32% → Longueur renouvelée en 2025 : 20,539 km → Longueur totale renouvelée sur les 5 dernières années : 103,304 km → Longueur du réseau : 6 378 km	✓



	IP/ID	Objectifs SYDEC	2024	2025	Objectifs atteints
Qualité de l'eau					
Qualité des eaux	P101.1	Taux de conformité des prélèvements bactériologiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an > 99%	99,9% → Nb de prélèvements bactériologiques : 797 dont 796 conformes	100% → Nb de prélèvements bactériologiques : 804 dont 804 conformes	✓
	P102.1	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques > 98%	99,6% → Nb de prélèvements physico-chimiques : 806 dont 804 conformes	99,7% → Nb de prélèvements physico-chimiques : 810 dont 808 conformes	✓
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	P108.3	> 80%	80%	80%	✓
Gestion financière					
Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	P109.0	-	0,002 €/m ³ (27,05 k€ versés au Conseil Départemental dans le cadre du FDAFF)	0,002 €/m ³ (29,33 k€ versés au Conseil Départemental dans le cadre du FDAFF)	-
Durée d'extinction de la dette du SYDEC	P153.2	< 7 ans	2 ans et 6 mois	2 ans et 2 mois	✓
Taux des impayés sur factures de l'année précédente	P154.0	5% à 3 mois 2% à 1 an	8,1% à 3 mois 3,7% à 1 an	6,6% à 3 mois 2,0% à 1 an	X

Tarif

Prix TTC du service au m³
pour 120 m³ (D102.0)

Au 1^{er} janvier 2025
2,165 €

Au 1^{er} janvier 2026
2,217 €



EAU POTABLE

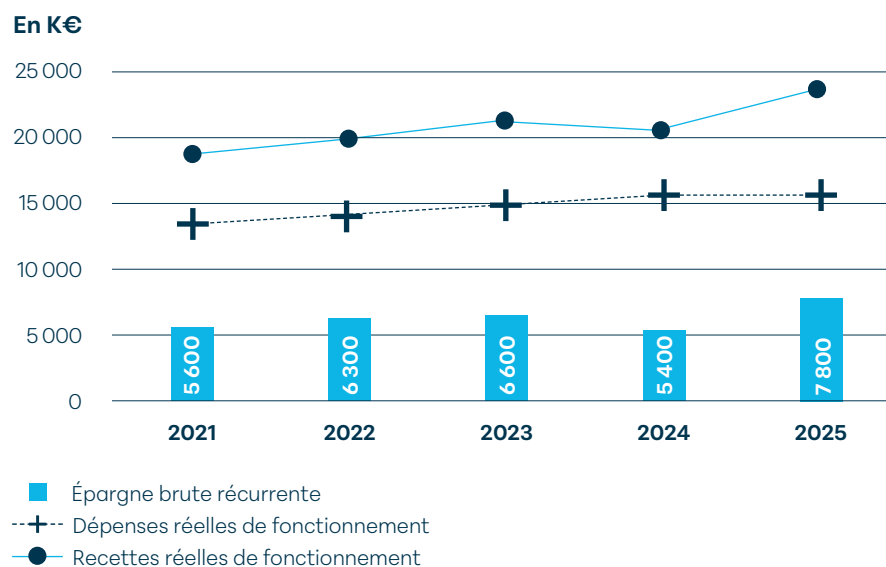
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

L'analyse du compte administratif 2025 met en évidence une dynamique des recettes cumulées à la maîtrise des charges. Il en résulte une augmentation du résultat récurrent et de l'épargne. La progression des marges financières permet d'assurer une bonne capacité de financement pour les investissements futurs.

→ Fonctionnement en K€

Dépenses	28 024	Recettes	32 967
Charges à caractère général	6 852	Ventes d'eau	20 549
Masse salariale	7 276	Ventes en gros	662
Charges de gestion	1 464	Autres produits	2 020
Charges financières	390	-	-
Taxes et redevances	6 173	Taxes et redevances	6 553
Charges exceptionnelles	237	Recettes exceptionnelles	199
Dotations pour dépréciation Créances	600	Reprise sur provisions créances clients	0
Dotations aux amortissements	5 032	Amortissement des subventions	846
Autres dépenses d'ordre	0	Autres recettes d'ordre	2 138
Résultat de fonctionnement	4 943		

Évolution des dépenses et des recettes récurrentes

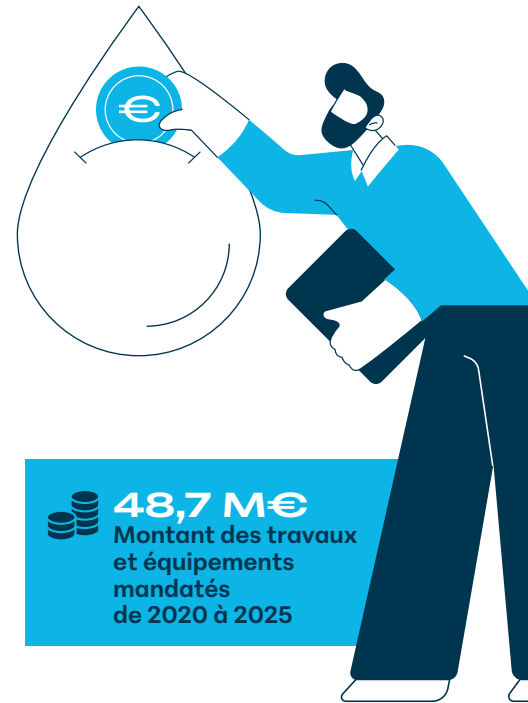




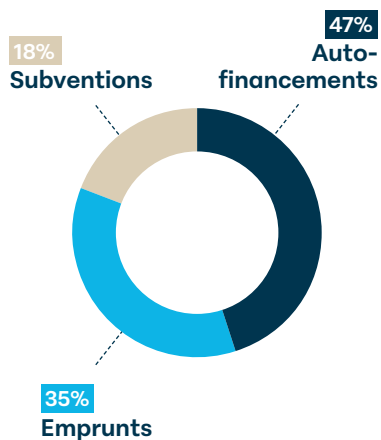
→ Investissement en K€

Dépenses	14 758
Remboursement capital des emprunts	1 319
Équipements	524
Déficit transféré	0
Travaux	9 931
Autres dépenses	0
-	-
Déficit reporté	0
Amortissement des subventions	846
Autres dépenses d'ordre	2 138
Solde d'investissement	- 443

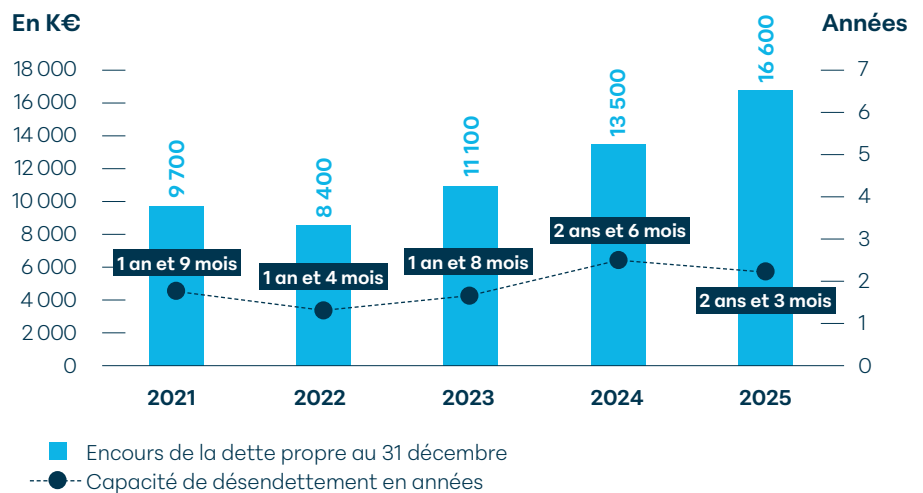
Recettes	14 315
Emprunts	4 000
Subventions	2 029
Excédent transféré	0
Contributions des communes	0
Autres financements	2
Affectation en réserves du résultat	2 922
Excédent reporté	330
Amortissement des immobilisations	5 032
Autres recettes d'ordre	0



Financement des investissements



Évolution de la dette et capacité de désendettement



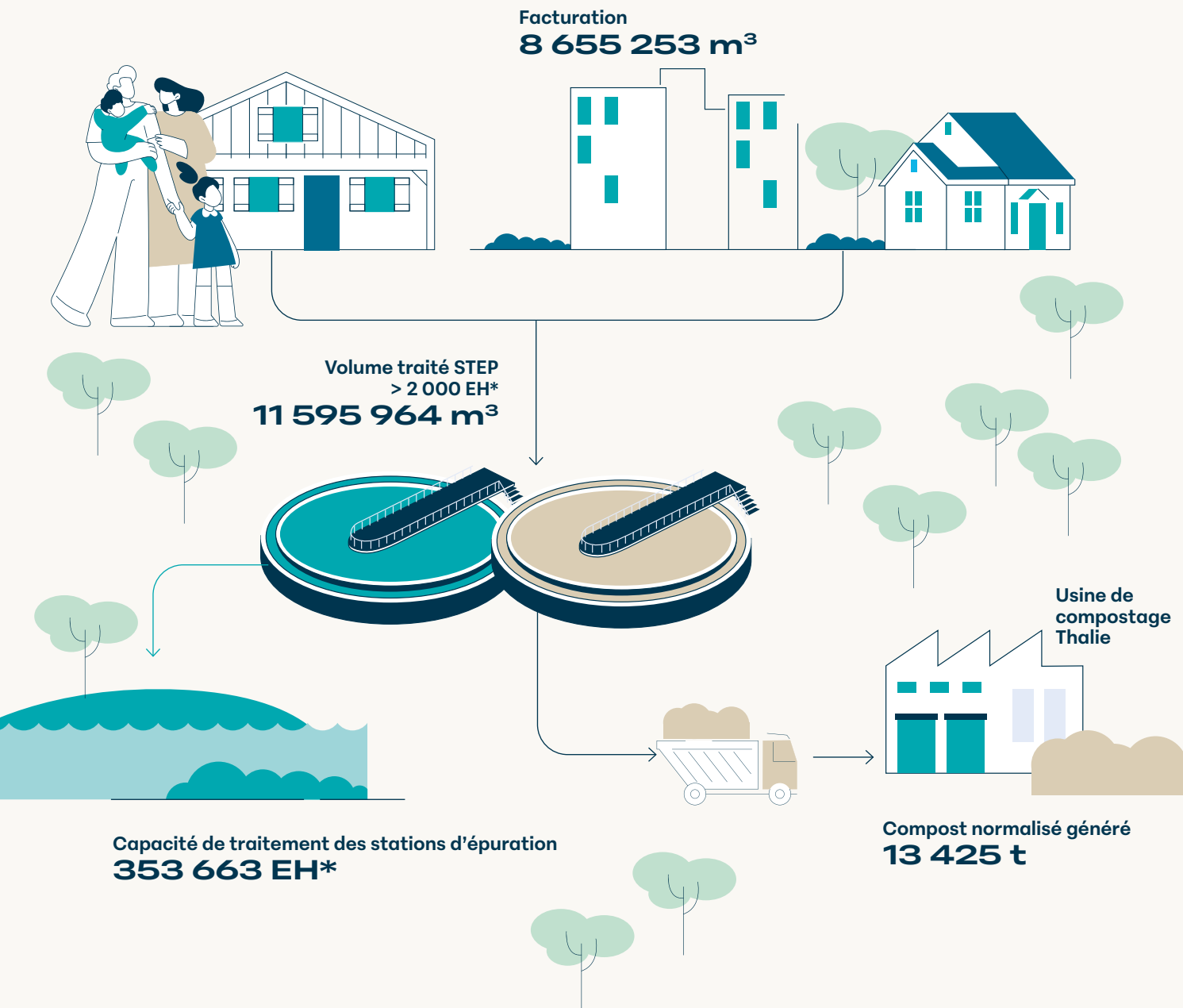


ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Données 2025



Périmètre en régie



*EH : Équivalent Habitants

→ Patrimoine



Collecte & traitement

123 systèmes de collecte

704 postes de relevage

108 stations d'épuration
dont 26 stations
comprises entre
2 000 et 10 000 EH* et
8 stations > 10 000 EH*



Valorisation des boues

16 766 t de boues traitées

14 479 t de déchets verts
incorporés

13 425 t de compost
normalisé généré



Investissement

14,9 M€ d'investissement

37 km de réseaux
renouvelés en 5 ans,
dont 8,12 km en 2025

47 km de réseaux neufs
(extension) en 5 ans,
dont 4,66 km en 2025



Réseau de collecte

1 721 km de réseau

54 abonnés/km
de réseau



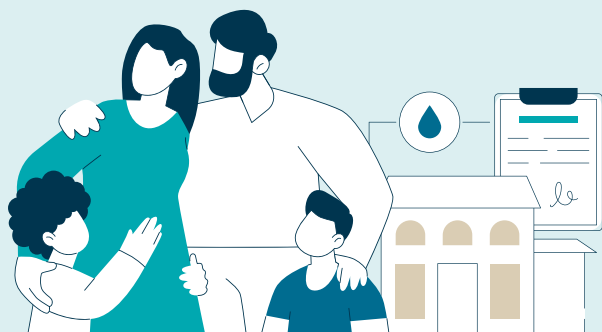
→ Abonnés

123 communes desservies

146 023 habitants desservis

92 140 abonnés :

- 91% de particuliers
- 7% de professionnels
- 2% d'organismes publics



→ Qualité



Conformité

99% de conformité
sur STEP > 2 000 EH*

642 autocontrôles
réalisés sur
l'ensemble des
stations d'épuration



→ Prix



Prix moyen de l'assainissement collectif

2,310 € HT/m³
(redevance SYDEC)

0,090 € HT/m³
(redevance Agence
de l'Eau)

2,640 € TTC/m³



Prix moyen de l'eau assainie

3,915 € HT/m³
(redevance SYDEC)

0,550 € HT/m³
(redevances Agence
de l'Eau)

4,818 € TTC/m³



→ Interventions

2 081 interventions
chez les abonnés :
▪ 473 débouchages

355 branchements
neufs

96,4% de taux
de satisfaction





ASSAINISSEMENT COLLECTIF

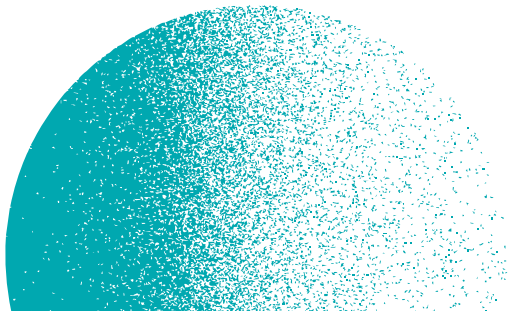
INDICATEURS 2025

Abonnés

	IP/ID	Objectifs SYDEC	2024	2025	Objectifs atteints
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	D201.0	-	135 521	146 023	-
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	P201.1	100%	99,4% → Nb d'abonnés potentiels qui appartiennent à une zone d'assainissement collectif : 83 628	98,6% → Nb d'abonnés potentiels qui appartiennent à une zone d'assainissement collectif : 93 470	X
Taux de débordements des effluents chez les usagers	P251.1	0 pour 1 000 habitants desservis	0 pour 1 000 habitants desservis Nb de débordements : 0	0,005 pour 1 000 habitants desservis Nb de débordements : 1	X
Taux de réclamations écrites	P258.1	< 3 pour 1 000 abonnés	0,3 pour 1 000 abonnés → Nb de réclamations écrites : 24	0,4 pour 1 000 abonnés → Nb de réclamations écrites : 33	✓

Réseau

Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	D202.0	-	29	29	-
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale	P202.2B	> 75 points	91 points	90 points	✓
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	P252.2	< 5 pour 100 km de réseau	1,8 points noirs pour 100 km de réseau → Nb de points noirs : 30	1,7 points noirs pour 100 km de réseau → Nb de points noirs : 30	✓
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement collectif	P253.2	> 0,30%	0,41% → Longueur renouvelée en 2024 : 3,895 km → Longueur totale renouvelée sur les 5 dernières années : 32,987 km → Longueur du réseau : 1 630 km	0,44% → Longueur renouvelée en 2025 : 8,121 km → Longueur totale renouvelée sur les 5 dernières années : 37,393 km → Longueur du réseau : 1 721 km	✓





	IP/ID	Objectifs SYDEC	2024	2025	Objectifs atteints
Collecte					
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	P255.3	100 points	100 points	100 points	✓
Boues					
Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration en TMS	D203.0	-	2 037	2 370	-
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	P206.3	100%	100%	100 %	✓
Épuration					
Conformité des performances des équipements d'épuration > 2 000 EH* au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la Police de l'eau	P254.3	98% avec aucun bilan non conforme sur la même station d'épuration sur 3 années consécutives	99% (1 non conformité pour les stations d'épuration de Capbreton, Labouheyre et Morcenx la Nouvelle)	99 % (1 non conformité pour les stations d'épuration de Capbreton et Sainte Eulalie en Born)	✓
Gestion financière					
Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	P207.0	-	0,003 €/m ³ (20,64 k€ versés au Conseil Départemental dans le cadre du FDAFF)	0,002 €/m ³ (21,52 k€ versés au Conseil Départemental dans le cadre du FDAFF)	-
Durée d'extinction de la dette du SYDEC	P256.2	< 7 ans	4 ans et 6 mois	3 ans et 8 mois	✓
Taux des impayés sur factures de l'année précédente	P257.0	5% à 3 mois 2% à 1 an	7% à 3 mois 2,8% à 1 an	6,2% à 3 mois 2,1% à 1 an	X

Tarif

Prix TTC du service au m³
pour 120 m³ (D204.0)

Au 1^{er} janvier 2025
2,568 €

Au 1^{er} janvier 2026
2,640 €

*EH : Équivalent Habitants



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

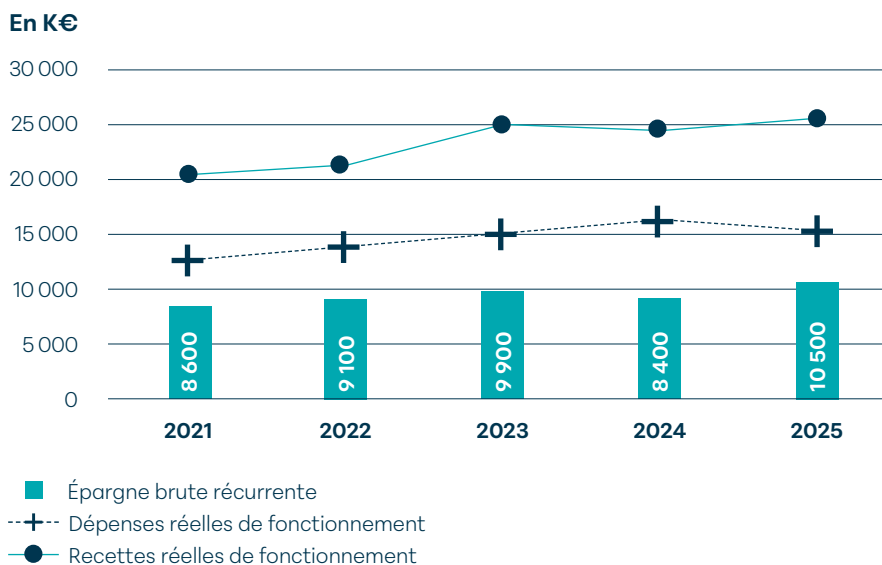
COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le résultat de l'exercice 2025 progresse nettement, traduisant des recettes dynamiques et des charges maîtrisées. La progression des marges financières permet d'assurer une bonne capacité de financement pour les investissements futurs.

→ Fonctionnement en K€

Dépenses	28 420	Recettes	31 566
Dépenses d'exploitation	6 947	Redevances aux usagers	19 926
Masse salariale	5 512	PFAC	2 586
Charges de gestion	1 776	Autres produits	3 155
Charges financières	1 198	Subventions d'exploitation	344
Taxes et redevances reversées	1 631	Taxes et redevances collectées	1 635
Dépenses exceptionnelles	172	Recettes exceptionnelles	244
Dotations pour dépréciation Créances	500	Reprise/prov pour créances douteuses	0
Dotations aux amortissements	10 678	Amortissement des subventions	2 791
Autres dépenses d'ordre	6	Autres recettes d'ordre	885
Résultat de fonctionnement	3 146		

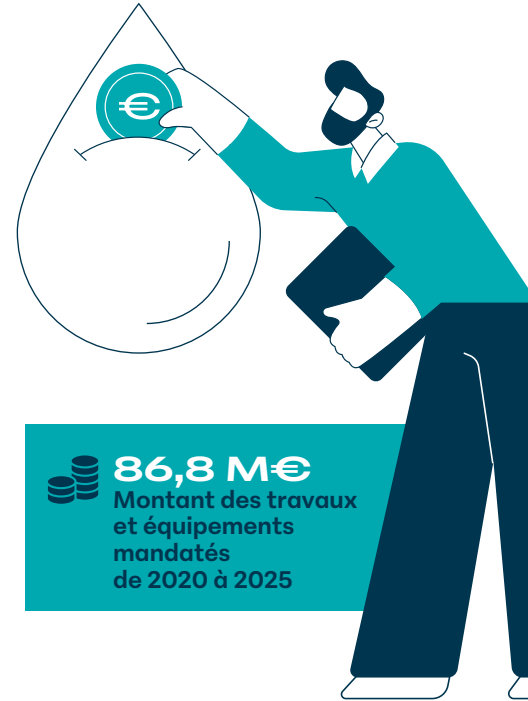
Évolution des dépenses et des recettes récurrentes





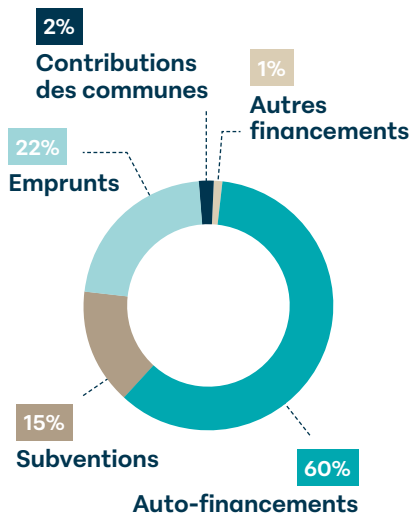
Investissement en K€

Dépenses	27 415	Recettes	21 931
Remboursement capital des emprunts	4 322	Emprunts	4 000
Équipements	1 973	Subventions	2 788
Bâtiments	1 614	Contributions des communes	319
Travaux	11 274	Autres financements	138
Opérations pour compte de tiers	85	Opérations pour compte de tiers	0
Autres dépenses	424	Affectation en réserves du résultat	4 002
Déficit reporté	4 047	-	-
Amortissement des subventions	2 791	Amortissement des immobilisations	10 678
Autres dépenses d'ordre	885	Autres recettes d'ordre	6
Solde d'investissement	- 5 484		

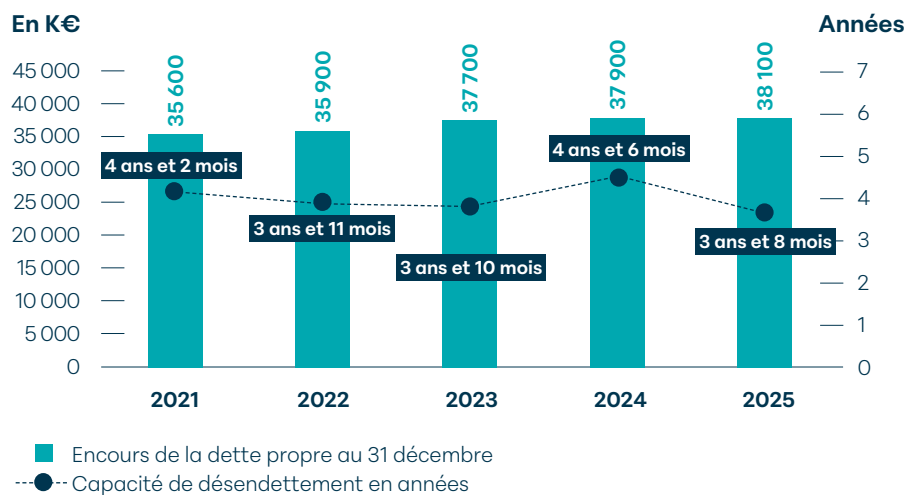


86,8 M€
 Montant des travaux et équipements mandatés de 2020 à 2025

Financement des investissements



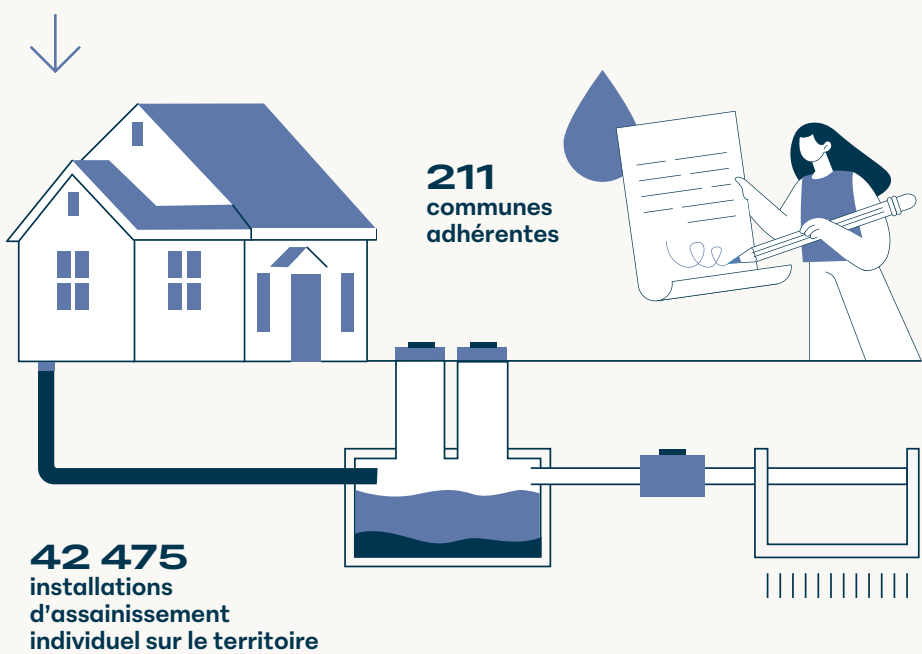
Évolution de la dette et capacité de désendettement





ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Données 2025



Nombre de contrôles

- 3 075 de bon fonctionnement périodiques
- 794 de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière
- 593 de conception
- 509 de réalisation

Conformité

- 93,9% d'installations neuves conformes
- 29,6% d'installations conformes dans le cadre d'une vente immobilière

INDICATEURS 2025

	IP/ID	Objectifs SYDEC	2024	2025	Objectifs atteints
Abonnés					
Évaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif	D301.0	-	64 525	72 208	-
Activité					
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	D302.0	120/120	120/120	120/120	✓
Conformité					
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	D302.0	-	95,9%	98,4%	-



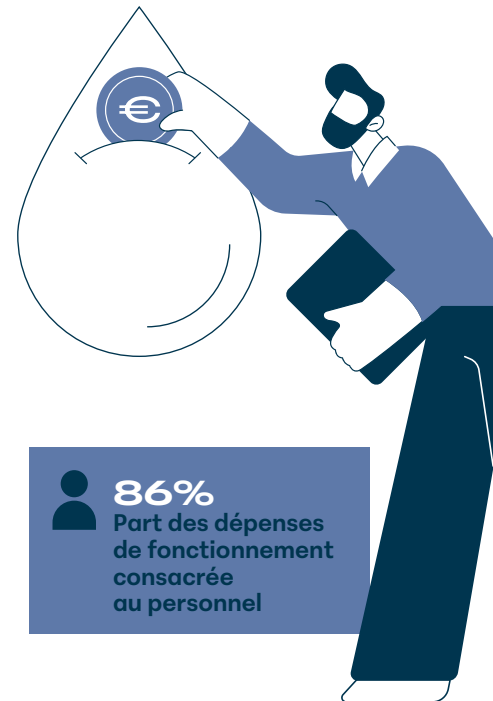
COMPTE AMINISTRATIF 2025

Le résultat de l'exercice 2025 est toujours déficitaire malgré la relance de l'activité immobilière. Ce budget se clôture encore avec un excédent de fonctionnement de 437 K€. Cette baisse récurrente de l'excédent devra conduire à une nouvelle tarification pour les contrôles d'ici quelques années pour permettre l'équilibre du service.

→ Fonctionnement en K€

Dépenses	678	Recettes	595
Charges à caractère général	3	Redevances des contrôles	545
Masse salariale	544	Autres produits	6
Charges de gestion	72	Subventions de l'Agence de l'Eau	0
Charges financières	0	Autres produits de gestion courante	0
Dépenses exceptionnelles	10	Produits exceptionnels	0
Dotations pour créances douteuses	0	-	-
Dotations aux amortissements	49	Amortissement des subventions	44

Résultat de fonctionnement - 83



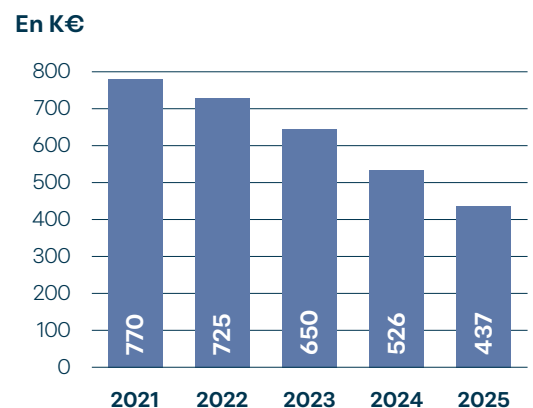
86%
Part des dépenses de fonctionnement consacrée au personnel

→ Investissement en K€

Dépenses	192	Recettes	151
Équipements	71	Subventions	76
Zonages	39	Autres financements	0
Autres dépenses	0	Affectation en réserves du résultat	26
Déficit reporté	38	-	-
Amortissement des subventions	44	Amortissement des immobilisations	49

Solde d'investissement - 41

Évolution de l'excédent de fonctionnement





EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LA FACTURE 2026 POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120M³

La présentation
de la facture d'eau
est réglementée
par l'arrêté du
10 juillet 1996.



Elle se compose
de trois rubriques :

- A** Distribution de l'eau
- B** Collecte et traitement des eaux usées
- C** Organismes publics : Agence de l'Eau Adour-Garonne



Nous contacter :
SYDEC ST PAUL
469 AVENUE DES LACS
40990 ST PAUL LES DAX
secretaire-stpaul@sydec40.fr
Tél : 05 58 91 31 14
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi
7h45-12h00 13h15-17h30
Urgences 24h/24 :
Tél 05 58 512 512
Site web : www.sydec40.fr



FACTURE DE RELÈVE du 27 avril 2026

Adresse desservie :

Votre n° de contrat :

Facture n°

Votre facture simplifiée

Montant à régler :

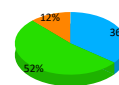
581,07 € TTC

comportant :

- A** DISTRIBUTION DE L'EAU 206,63 €
- B** COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES 304,35 €
- C** ORGANISMES PUBLICS - AGENCE DE L'EAU 70,09 €

Montant de la facture
(voir détail au verso)

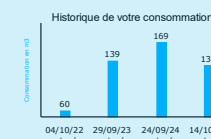
581,07 €



Votre consommation d'eau

Consommation facturée : 120 m³
Soit 120 000 litres d'eau

Périodes prises en compte :

Consommation :
Avril 2026 à Avril 2026Prix TTC au litre hors abonnement :
0,00399 € soit 3,9906 € au m³

L'eau est une ressource menacée, économisons-la !

Historique des
consommations

Modes de
règlement
possibles

Message

Moyens de paiement

- * **Par TIP** : Dater, signer et envoyer le coupon TIP dans l'enveloppe jointe (joindre un RIB lors du premier envoi).
- * **Par chèque (accompagné du TIP)** : Adresser votre chèque complété et signé, à l'ordre de « Trésor Public », accompagné du TIP non signé dans l'enveloppe jointe.
- * **Par Carte Bleue** : Sur notre site www.sydec40.fr
- * **Par virement bancaire** : A établir à l'ordre de la régie du SYDEC. Précisez votre nom et n° de facture ou votre référence client.

IBAN : FR761007140000000020021084 - BIC : TRPUFRP1

Votre paiement

Mandat de prélèvement SEPA (portail) : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA (portail). Votre signature vaut autorisation pour débit, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU SIGNATURE

J

Joindre un relevé d'identité bancaire

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : ICS :

Référence :
Créancier : SYDEC

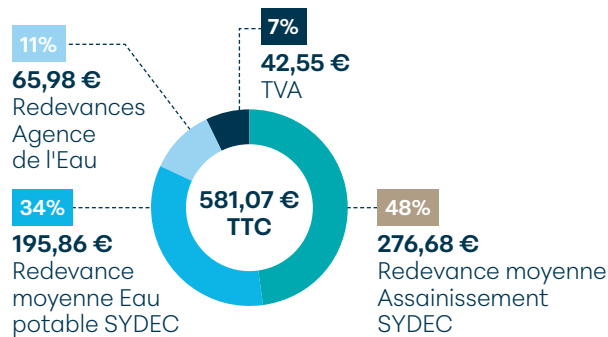
Montant :

581,07 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 50808
35908 RENNES CEDEX 9



Détail et répartition du tarif sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³



Facture Eau assainie
 moyenne pour une consommation annuelle de 120 m³ en 2026 :
581,07 € TTC
 dont 264,84 € TTC pour l'eau potable et 316,23 € TTC pour l'assainissement collectif



Informations techniques

N°compteur	Diamètre	Ancien Index	Nouvel Index	Date du relevé	Volume déterminé	Consommation	A déduire	Volume facturé
------------	----------	--------------	--------------	----------------	------------------	--------------	-----------	----------------

Consommation

Taux de TVA

Votre facture détaillée

			Quantité ou Volume (m3)	Prix unitaire (€ HT)	Montant (€ HT)	Taux de TVA (%)	Montant (€TTC)
A	DISTRIBUTION DE L'EAU						
	Abonnement 1	du 01/11/25 au 30/04/26	1	39,8600	39,86	5,50 %	642,05
	Consommation 2	du 27/04/26 au 27/04/26	120	1,3000	156,00	5,50 %	164,58
Total DISTRIBUTION DE L'EAU					195,86		206,63
B	COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES						
	Abonnement 1	du 01/11/25 au 30/04/26	1	54,6800	54,68	10,00 %	60,15
	Consommation 2	du 27/04/26 au 27/04/26	120	1,8500	222,00	10,00 %	244,20
Total COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES					276,68		304,35
C	ORGANISMES PUBLICS - AGENCE DE L'EAU						
	Consommation eau potable 3	du 27/04/26 au 27/04/26	120	0,3200	38,40	5,50 %	40,51
	Performance réseaux d'eau potable 4	du 27/04/26 au 27/04/26	120	0,0378	4,54	5,50 %	4,79
	Prélèvement sur la ressource en eau 5	du 27/04/26 au 27/04/26	120	0,1020	12,24	5,50 %	12,91
	Performance systèmes d'assainissement collectif 9	du 27/04/26 au 27/04/26	120	0,0900	10,80	10,00 %	11,88
Total ORGANISMES PUBLICS - AGENCE DE L'EAU					65,98		70,09
Total général HT : 538,52 €					538,52		581,07
Total TVA : 42,55 €							
Montant HT : 251,04 € TVA (5,50 %) : 13,80 €							
Montant HT : 287,48 € TVA (10,00 %) : 28,75 €							

A n° FR1E25401399 - APE 3600Z - IBAN FR7610071400000000200021084 - BIC TRPUFRP1

Le prix de L'EAU POTABLE se compose :

→ de la redevance SYDEC constituée :

- d'une part fixe annuelle (abonnement)
- d'une part proportionnelle liée à la consommation d'eau

→ des redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne :

- consommation eau potable : 0,320 € HT/m³
- performance réseaux d'eau potable : 0,0378 € HT/m³
- prélèvement sur la ressource en eau : 0,102 € HT/m³
- de la TVA applicable sur les redevances SYDEC et Agence de l'Eau Adour-Garonne : 5,5%

Le prix de L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF se compose :

→ de la redevance SYDEC constituée :

- d'une part fixe annuelle (abonnement)
- d'une part proportionnelle liée à la consommation d'eau

→ de la redevance Agence de l'Eau Adour-Garonne :

- performance système d'assainissement collectif : 0,090 € HT/m³
- de la TVA applicable sur les redevances SYDEC et Agence de l'Eau Adour-Garonne : 10%





LES TARIFS 2026 PAR COMMUNE

EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
Part fixe €/HT/an	Part au m ³ €/HT/m ³	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **	Part fixe €/HT/an	Part au m ³ €/HT/m ³	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **

Adour Seignanx

ONDRES	27,00	1,205	1,430	1,994	32,00	2,060	2,327	2,658	3,757	4,652
SAINT MARTIN DE SEIGNANX	27,00	1,205	1,430	1,994	32,00	2,060	2,327	2,658	3,757	4,652
TARNOS	27,00	1,205	1,430	1,994	32,00	2,060	2,327	2,658	3,757	4,652

Agglomération du Grand Dax

BENESSE LES DAX	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122
GOURBERA	46,00	1,410	1,793	2,377	-	-	-	-		
HERM	46,00	1,410	1,793	2,377	64,00	1,820	2,353	2,688	4,146	5,064
HEUGAS	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122
MEES	44,00	< à 20 m ³ = 0,610 >20 m ³ = 1,450	1,677	2,254	60,00	< à 20 m ³ = 0,650 >20 m ³ = 2,150	2,400	2,739	4,077	4,993
SAINT PANDELON	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122
SAINT PAUL LES DAX	24,48	1,200	1,404	1,966	70,00	1,670	2,253	2,578	3,657	4,544
SAINT VINCENT DE PAUL	44,00	< à 20 m ³ = 0,610 >20 m ³ = 1,450	1,677	2,254	60,00	< à 20 m ³ = 0,650 >20 m ³ = 2,150 "	2,400	2,739	4,077	4,993
SAUGNAC ET CAMBRAN	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122
TETHIEU	44,00	< à 20 m ³ = 0,610 >20 m ³ = 1,450	1,677	2,254	60,00	< à 20 m ³ = 0,650 >20 m ³ = 2,150	2,400	2,739	4,077	4,993
YZOSSE	44,00	< à 20 m ³ = 0,610 >20 m ³ = 1,450	1,677	2,254	60,00	< à 20 m ³ = 0,650 >20 m ³ = 2,150	2,400	2,739	4,077	4,993

*€HT/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) pour une base de 120 m³

**€TTC/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m³



EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
Part fixe € HT/an	Part au m ³ € HT/m ³	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **	Part fixe € HT/an	Part au m ³ € HT/m ³	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **

Aire sur l'Adour

AIRE SUR L'ADOUR	23,00	1,520	1,712	2,291	32,00	2,150	2,417	2,757	4,129	5,049
EUGENIE LES BAINS	-	-	-	-	64,00	1,610	2,143	2,457	-	-

Chalosse Tursan

AUBAGNAN	-	-	-	-	64,00	1,990	2,523	2,875	-	-
BAS MAUCO	-	-	-	-	64,00	1,990	2,523	2,875	-	-
COUDURES	-	-	-	-	64,00	1,990	2,523	2,875	-	-
HAUT MAUCO	23,00	1,540	1,732	2,312	64,00	1,750	2,283	2,611	4,015	4,923
HORSARRIEU	-	-	-	-	64,00	1,990	2,523	2,875	-	-
MONTGAILLARD	-	-	-	-	64,00	1,990	2,523	2,875	-	-
MONTSOUE	-	-	-	-	64,00	1,990	2,523	2,875	-	-
SAINT CRICQ CHALOSSE	-	-	-	-	64,00	2,120	2,653	3,018	-	-

Cœur Haute Lande

ARGELOUSE	68,00	1,150	1,717	2,297	-	-	-	-	-	-
BELHADE	68,00	1,150	1,717	2,297	-	-	-	-	-	-
BELIS	68,00	1,150	1,717	2,297	-	-	-	-	-	-
BROCAS	68,00	1,150	1,717	2,297	84,00	1,400	2,100	2,409	3,817	4,706
CALLEN	68,00	1,150	1,717	2,297	-	-	-	-	-	-
CANENX	68,00	1,150	1,717	2,297	-	-	-	-	-	-



→ Les tarifs 2026 par commune

EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
Part fixe € HT/an	Part au m ³ € HT/m ³	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **	Part fixe € HT/an	Part au m ³ € HT/m ³	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **

Cœur Haute Lande (suite)

CERE	68,00	1,150	1,717	2,297	84,00	1,400	2,100	2,409	3,817	4,706
COMMENSACQ	68,00	1,150	1,717	2,297	-	-	-	-	-	-
ESOURCE	68,00	1,150	1,717	2,297	84,00	1,400	2,100	2,409	3,817	4,706
GAREIN	68,00	1,150	1,717	2,297	84,00	1,400	2,100	2,409	3,817	4,706
LABOUHEYRE	68,00	1,150	1,717	2,297	84,00	1,400	2,100	2,409	3,817	4,706
LABRIT	68,00	1,150	1,717	2,297	84,00	1,400	2,100	2,409	3,817	4,706
LE SEN	68,00	1,150	1,717	2,297	-	-	-	-	-	-
LIPOSTHEY	68,00	1,150	1,717	2,297	84,00	1,400	2,100	2,409	3,817	4,706
LUGLON	68,00	1,150	1,717	2,297	-	-	-	-	-	-
LUXEY	68,00	1,150	1,717	2,297	84,00	1,400	2,100	2,409	3,817	4,706
MAILLERES	68,00	1,150	1,717	2,297	-	-	-	-	-	-
MANO	68,00	1,150	1,717	2,297	-	-	-	-	-	-
MOUSTEY	68,00	1,150	1,717	2,297	84,00	1,400	2,100	2,409	3,817	4,706
PISSOS	68,00	1,150	1,717	2,297	84,00	1,400	2,100	2,409	3,817	4,706
SABRES	68,00	1,150	1,717	2,297	84,00	1,400	2,100	2,409	3,817	4,706
SAUGNAC ET MURET	68,00	1,150	1,717	2,297	84,00	1,400	2,100	2,409	3,817	4,706
SOLFERINO	68,00	1,150	1,717	2,297	-	-	-	-	-	-
SORE	68,00	1,150	1,717	2,297	84,00	1,400	2,100	2,409	3,817	4,706
TRENSACQ	68,00	1,150	1,717	2,297	-	-	-	-	-	-
VERT	68,00	1,150	1,717	2,297	-	-	-	-	-	-

*€HT/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) pour une base de 120 m³

**€TTC/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m³



EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
Part fixe € HT/an	Part au m ³ € HT/m ³	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **	Part fixe € HT/an	Part au m ³ € HT/m ³	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **

Côte Landes Nature

CASTETS	46,00	1,130	1,513	2,081	64,00	1,600	2,133	2,446	3,646	4,527
LEON	46,00	1,410	1,793	2,377	64,00	1,820	2,353	2,688	4,146	5,064
LEVIGNACQ	46,00	1,410	1,793	2,377	64,00	1,820	2,353	2,688	4,146	5,064
LINXE	46,00	1,410	1,793	2,377	64,00	1,820	2,353	2,688	4,146	5,064
SAINT JULIEN EN BORN	46,00	1,130	1,513	2,081	64,00	1,600	2,133	2,446	3,646	4,527
SAINT MICHEL ESCALUS	46,00	1,410	1,793	2,377	64,00	1,820	2,353	2,688	4,146	5,064
TALLER	46,00	1,410	1,793	2,377	-	-	-	-	-	-
UZA	46,00	1,410	1,793	2,377	64,00	1,820	2,353	2,688	4,146	5,064
VIELLE SAINT GIRONS	46,00	1,410	1,793	2,377	64,00	1,820	2,353	2,688	4,146	5,064

Grands Lacs

GASTES	-	-	-	-	64,00	2,015	2,548	2,902	-	-
LUE	-	-	-	-	64,00	1,865	2,398	2,737	-	-
PARENTIS EN BORN	-	-	-	-	64,00	1,395	1,928	2,220	-	-
SAINTE EULALIE EN BORN	-	-	-	-	64,00	2,015	2,548	2,902	-	-
YCHOUX	-	-	-	-	64,00	2,015	2,548	2,902	-	-

Landes d'Armagnac

ARUE	80,00	1,600	2,267	2,877	50,00	1,550	1,967	2,262	4,234	5,139
ARX	80,00	1,600	2,267	2,877	-	-	-	-	-	-
BAUDIGNAN	80,00	1,600	2,267	2,877	-	-	-	-	-	-
BETBEZER D'ARMAGNAC	80,00	1,600	2,267	2,877	50,00	1,550	1,967	2,262	4,234	5,139



→ Les tarifs 2026 par commune

EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
Part fixe € HT/an	Part au m³ € HT/m³	€ HT/ m³ *	€ TTC/ m³ **	Part fixe € HT/an	Part au m³ € HT/m³	€ HT/ m³ *	€ TTC/ m³ **	€ HT/ m³ *	€ TTC/ m³ **

Landes d'Armagnac (suite)

BOURRIOT BERGONCE	80,00	1,600	2,267	2,877	50,00	1,550	1,967	2,262	4,234	5,139
CACHEN	80,00	1,600	2,267	2,877	-	-	-	-	-	-
CREON D'ARMAGNAC	80,00	1,600	2,267	2,877	50,00	1,550	1,967	2,262	4,234	5,139
ESCALANS	80,00	1,600	2,267	2,877	-	-	-	-	-	-
ESTIGARDE	80,00	1,600	2,267	2,877	-	-	-	-	-	-
GABARRET	80,00	1,600	2,267	2,877	50,00	1,550	1,967	2,262	4,234	5,139
HERRE	80,00	1,600	2,267	2,877	-	-	-	-	-	-
LABASTIDE D'ARMAGNAC	80,00	1,600	2,267	2,877	50,00	1,550	1,967	2,262	4,234	5,139
LAGRANGE	80,00	1,600	2,267	2,877	50,00	1,550	1,967	2,262	4,234	5,139
LENCOUACQ	80,00	1,600	2,267	2,877	50,00	1,550	1,967	2,262	4,234	5,139
LOSSE	80,00	1,600	2,267	2,877	50,00	1,550	1,967	2,262	4,234	5,139
LUBBON	80,00	1,600	2,267	2,877	-	-	-	-	-	-
MAILLAS	80,00	1,600	2,267	2,877	-	-	-	-	-	-
MAUVEZIN D'ARMAGNAC	80,00	1,600	2,267	2,877	50,00	1,550	1,967	2,262	4,234	5,139
PARLEBOSCQ	80,00	1,600	2,267	2,877	50,00	1,550	1,967	2,262	4,234	5,139
RETJONS	80,00	1,600	2,267	2,877	-	-	-	-	-	-
RIMBEZ ET BAUDIETS	80,00	1,600	2,267	2,877	-	-	-	-	-	-
ROQUEFORT	46,00	1,190	1,573	2,145	64,00	1,850	2,383	2,721	3,956	4,865
SAINT GOR	80,00	1,600	2,267	2,877	-	-	-	-	-	-

*€HT/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) pour une base de 120 m³

**€TTC/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m³



EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
Part fixe € HT/an	Part au m³ € HT/m³	€ HT/ m³ *	€ TTC/ m³ **	Part fixe € HT/an	Part au m³ € HT/m³	€ HT/ m³ *	€ TTC/ m³ **	€ HT/ m³ *	€ TTC/ m³ **

Landes d'Armagnac (suite)

SAINT JULIEN D'ARMAGNAC	80,00	1,600	2,267	2,877	-	-	-	-	-	-
SAINT JUSTIN	80,00	1,600	2,267	2,877	50,00	1,550	1,967	2,262	4,234	5,139
SARBAZAN	46,00	1,190	1,573	2,145	64,00	1,850	2,383	2,721	3,956	4,865
VIELLE SOUBIRAN	80,00	1,600	2,267	2,877	50,00	1,550	1,967	2,262	4,234	5,139

Maremne Adour Côte Sud

ANGRESSE	Saison (4 mois) 17,30 1,720 Hors saison (8 mois) 7,20 < 150 m³ : 0,970 > 150 m³ : 1,720	1,424	1,987	34,84	1,885	2,175	2,492	3,599	4,479
BENESSE MAREMNE	Saison (4 mois) 17,30 1,720 Hors saison (8 mois) 7,20 < 150 m³ : 0,970 > 150 m³ : 1,720	1,424	1,987	34,84	1,885	2,175	2,492	3,599	4,479
CAPBRETON	Saison (4 mois) 17,30 1,720 Hors saison (8 mois) 7,20 < 150 m³ : 0,970 > 150 m³ : 1,720	1,424	1,987	34,84	1,885	2,175	2,492	3,599	4,479
MAGESCQ	46,00 1,220	1,603	2,176	64,00	1,885	2,418	2,759	4,021	4,935
SOORTS HOSSEGOR	Saison (6 mois) 17,30 1,720 Hors saison (6 mois) 7,20 0,970	1,549	2,119	-	-	-	-	-	-



→ Les tarifs 2026 par commune

EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
Part fixe €/HT/an	Part au m³ €/HT/m³	€/HT/ m³ *	€/TTC/ m³ **	Part fixe €/HT/an	Part au m³ €/HT/m³	€/HT/ m³ *	€/TTC/ m³ **	€/HT/ m³ *	€/TTC/ m³ **

Marsan Agglomération

BENQUET	23,00	1,540	1,732	2,312	64,00	1,750	2,283	2,611	4,015	4,923
BOUGUE	23,00	1,540	1,732	2,312	64,00	1,750	2,283	2,611	4,015	4,923
CAMPAGNE	49,00	1,240	1,648	2,224	64,00	1,750	2,283	2,611	3,931	4,834
CAMPET LAMOLERE	49,00	1,240	1,648	2,224	64,00	1,750	2,283	2,611	3,931	4,834
CARCARES SAINTE CROIX (UGE Saint Martin d'Oney)	38,00	1,300	1,617	2,191	-	-	-	-	-	-
GAILLERES	46,00	1,190	1,573	2,145	64,00	1,850	2,383	2,721	3,956	4,865
GELOUX	49,00	1,240	1,648	2,224	-	-	-	-	-	-
LAGLORIEUSE	23,00	1,540	1,732	2,312	64,00	1,750	2,283	2,611	4,015	4,923
MAZEROLLES	23,00	1,540	1,732	2,312	64,00	1,750	2,283	2,611	4,015	4,923
POUYDESSEAUX	46,00	1,190	1,573	2,145	64,00	1,850	2,383	2,721	3,956	4,865
SAINT MARTIN D'ONEY	49,00	1,240	1,648	2,224	64,00	1,750	2,283	2,611	3,931	4,834
UCHACQ ET PARENTIS	49,00	1,240	1,648	2,224	-	-	-	-	-	-

Pays de Villeneuve en Armagnac Landais

ARTHEZ D'ARMAGNAC	23,00	1,540	1,732	2,312	-	-	-	-	-	-
BOURDALAT	23,00	1,540	1,732	2,312	-	-	-	-	-	-
HONTANX	23,00	1,540	1,732	2,312	64,00	2,740	3,273	3,700	5,005	6,012
LACQUY	46,00	1,190	1,573	2,145	64,00	1,850	2,383	2,721	3,956	4,865
LE FRECHE	23,00	1,540	1,732	2,312	-	-	-	-	-	-

*€/HT/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) pour une base de 120 m³

**€/TTC/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m³



EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
Part fixe € HT/an	Part au m ³ € HT/m ³	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **	Part fixe € HT/an	Part au m ³ € HT/m ³	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **

Pays de Villeneuve en Armagnac Landais (suite)

MONTEGUT	23,00	1,540	1,732	2,312	-	-	-	-	-	-
PERQUIE	23,00	1,540	1,732	2,312	-	-	-	-	-	-
PUJO LE PLAN	46,00	1,190	1,573	2,145	-	-	-	-	-	-
SAINT CRICQ VILLENEUVE	46,00	1,190	1,573	2,145	-	-	-	-	-	-
SAINT GEIN	23,00	1,540	1,732	2,312	-	-	-	-	-	-
SAINTE FOY	46,00	1,190	1,573	2,145	-	-	-	-	-	-
VILLENEUVE DE MARSAN	46,00	1,190	1,573	2,145	64,00	1,850	2,383	2,721	3,956	4,865

Pays d'Orthe et Arrigans

CAGNOTTE	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122
CAUNEILLE	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122
ESTIBEAUX	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122
GAAS	46,00	1,360	1,743	2,324	-	-	-	-	-	-
HABAS	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122
HASTINGUES	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122
LABATUT	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122
MIMBASTE	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122
MISSON	46,00	1,360	1,743	2,324	-	-	-	-	-	-
MOUSCARDES	46,00	1,360	1,743	2,324	-	-	-	-	-	-
OEYREGAVE	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122



→ Les tarifs 2026 par commune

EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
Part fixe €/HT/an	Part au m³ €/HT/m³	€/HT/ m³ *	€/TTC/ m³ **	Part fixe €/HT/an	Part au m³ €/HT/m³	€/HT/ m³ *	€/TTC/ m³ **	€/HT/ m³ *	€/TTC/ m³ **

Pays d'Orthe et Arrigans (suite)

PEYREHORADE	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122
POUILLON	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122
SAINT CRICQ DU GAVE	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122
SORDE L'ABBAYE	46,00	1,360	1,743	2,324	64,00	1,920	2,453	2,798	4,196	5,122
TILH	-	-	-	-	64,00	2,120	2,653	3,018	-	-

Pays Morcenais

ARENGOSSE	46,00	1,430	1,813	2,398	64,00	1,450	1,983	2,281	3,796	4,678
LESPERON	46,00	1,410	1,793	2,377	64,00	1,820	2,353	2,688	4,147	5,065
MORCENX LA NOUVELLE (Arjuzanx et Garrosse)	46,00	1,541	1,924	2,515	64,00	2,075	2,608	2,968	4,532	5,483
MORCENX LA NOUVELLE (Morcenx Bourg)	46,00	1,563	1,946	2,538	64,00	2,156	2,689	3,057	4,635	5,595
MORCENX LA NOUVELLE (Sinderes)	46,00	1,541	1,924	2,515	-	-	-	-	-	-
ONESSE LAHARIE	46,00	1,390	1,773	2,356	64,00	1,710	2,243	2,567	4,017	4,923
OUSSE SUZAN	46,00	1,380	1,763	2,345	64,00	1,710	2,243	2,567	4,006	4,912
YGOS SAINT SATURNIN	46,00	1,520	1,903	2,493	64,00	2,300	2,833	3,216	4,737	5,709

*€/HT/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) pour une base de 120 m³

**€/TTC/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m³



EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
Part fixe € HT/an	Part au m³ € HT/m³	€ HT/ m³ *	€ TTC/ m³ **	Part fixe € HT/an	Part au m³ € HT/m³	€ HT/ m³ *	€ TTC/ m³ **	€ HT/ m³ *	€ TTC/ m³ **

Pays Tarusate

AUDON	38,00	1,300	1,617	2,191	-	-	-	-	-	-
BEGAAR	38,00	1,300	1,617	2,191	64,00	1,840	2,373	2,710	3,990	4,901
BEYLONGUE	38,00	1,300	1,617	2,191	-	-	-	-	-	-
CARCARES SAINTE CROIX (UGE Tartas)	38,00	1,300	1,617	2,191	64,00	1,840	2,373	2,710	3,990	4,901
CARCEN PONSON	38,00	1,300	1,617	2,191	64,00	1,840	2,373	2,710	3,990	4,901
GOUTS	38,00	1,300	1,617	2,191	-	-	-	-	-	-
LALUQUE	38,00	1,300	1,617	2,191	64,00	1,840	2,373	2,710	3,990	4,901
LAMOTHE	38,00	1,300	1,617	2,191	-	-	-	-	-	-
LE LEUY	38,00	1,300	1,617	2,191	-	-	-	-	-	-
LESGOR	38,00	1,300	1,617	2,191	64,00	1,840	2,373	2,710	3,990	4,901
MEILHAN	38,00	1,300	1,617	2,191	64,00	1,840	2,373	2,710	3,990	4,901
PONTONX SUR L'ADOUR	38,00	1,300	1,617	2,191	64,00	1,840	2,373	2,710	3,990	4,901
RION DES LANDES	38,00	1,300	1,617	2,191	64,00	1,840	2,373	2,710	3,990	4,901
SAINT YAGUEN	38,00	1,300	1,617	2,191	64,00	1,840	2,373	2,710	3,990	4,901
SOUPROSSE	38,00	1,300	1,617	2,191	64,00	1,840	2,373	2,710	3,990	4,901
TARTAS	38,00	1,300	1,617	2,191	64,00	1,840	2,373	2,710	3,990	4,901
VILLENAVE	38,00	1,300	1,617	2,191	64,00	1,840	2,373	2,710	3,990	4,901



→ Les tarifs 2026 par commune

EAU POTABLE				ASSAINISSEMENT COLLECTIF				EAU ASSAINIE	
Part fixe € HT/an	Part au m ³ € HT/m ³	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **	Part fixe € HT/an	Part au m ³ € HT/m ³	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **	€ HT/ m ³ *	€ TTC/ m ³ **

Terres de Chalosse

CASSEN	46,00	1,390	1,773	2,356	64,00	1,810	2,343	2,677	4,116	5,032
GAMARDE LES BAINS	-	-	-	-	64,00	2,120	2,653	3,018	-	-
GOUSSE	46,00	1,390	1,773	2,356	-	-	-	-	-	-
HINX	-	-	-	-	64,00	2,120	2,653	3,018	-	-
LAUREDE	46,00	1,390	1,773	2,356	-	-	-	-	-	-
LOUER	46,00	1,390	1,773	2,356	-	-	-	-	-	-
LOURQUEN	46,00	1,390	1,773	2,356	64,00	1,810	2,343	2,677	4,116	5,032
MONTFORT EN CHALOSSE	-	-	-	-	64,00	2,120	2,653	3,018	-	-
MUGRON	46,00	1,390	1,773	2,356	64,00	1,810	2,343	2,677	4,116	5,032
NERBIS	46,00	1,390	1,773	2,356	-	-	-	-	-	-
NOUSSE	-	-	-	-	64,00	2,120	2,653	3,018	-	-
ONARD	46,00	1,390	1,773	2,356	-	-	-	-	-	-
POYANNE	46,00	1,390	1,773	2,356	64,00	1,810	2,343	2,677	4,116	5,032
PRECHACQ LES BAINS	46,00	1,390	1,773	2,356	64,00	1,810	2,343	2,677	4,116	5,032
SAINT AUBIN	46,00	1,390	1,773	2,356	64,00	1,810	2,343	2,677	4,116	5,032
SAINT GEOURS D'AURIBAT	46,00	1,390	1,773	2,356	64,00	1,810	2,343	2,677	4,116	5,032
SAINT JEAN DE LIER	46,00	1,390	1,773	2,356	-	-	-	-	-	-
TOULOUZETTE	46,00	1,390	1,773	2,356	-	-	-	-	-	-
VICQ D'AURIBAT	46,00	1,390	1,773	2,356	64,00	1,810	2,343	2,677	4,116	5,032

*€HT/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) pour une base de 120 m³

**€TTC/m³ : redevances SYDEC (part fixe + part au m³) + redevances Agence de l'Eau Adour-Garonne + TVA pour une base de 120 m³



Scannez
et consultez
la note de
l'Agence de
l'Eau Adour
Garonne 2025
en ligne !



Édition avril 2026
CHIFFRES 2025

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

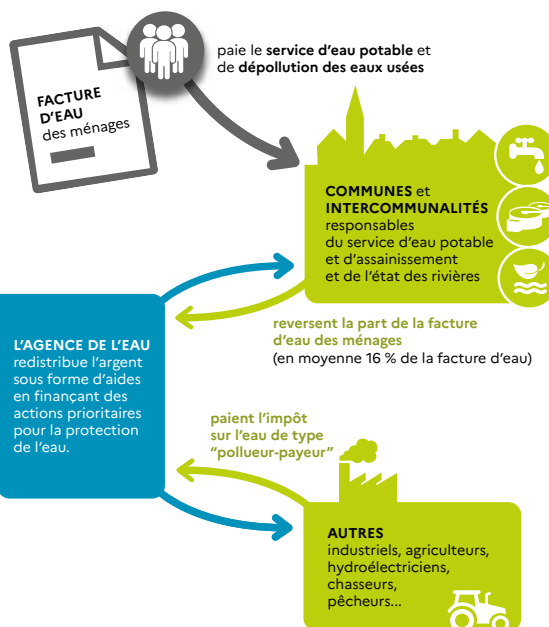
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur :
www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA.

Au 1^{er} janvier 2024, le prix moyen de l'eau dans le bassin Adour-Garonne est de **4,75 euros TTC/m³** dont 2,38€TTC/m³ pour l'eau potable et 2,37 €TTC/m³ pour l'assainissement collectif.

Pour un foyer consommant 120 m³ par an desservi par l'assainissement collectif, cela représente une dépense de 570 euros par an et une mensualité de 47,50 euros en moyenne. (Données SISPEA 2023)



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au **maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la **présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau** ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>



D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2025 ?

En 2025, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau Adour-Garonne s'est élevé à environ 347,5 millions d'euros dont 264,7 millions en provenance de la facture d'eau payée par les ménages et les industriels dont les activités de production sont assimilées domestiques (APAD).

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2025 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Adour-Garonne



0,05 €
de redevance
de pollution
payé par les éleveurs
concernés



1,95 €
de redevance de
pollution
payé par les industriels
(y compris réseaux de
collecte) et les activités
économiques concernés



63,10 €
de redevance de pollution
domestique
payés par les abonnés
(y compris réseaux de collecte)



9,50 €
de redevance de
pollution diffuse
payés par les distributeurs
de produits phytosanitaires
et répercutés sur le prix des
produits



100 €
de redevances perçues
par l'agence de l'eau
en 2025



1,60 €
de redevance pour
la protection du milieu
aquatique et cynégétique
payé par les pêcheurs et les
chasseurs



1,70 €
de redevance
de prélèvement
payé par les irrigants



9,00 €
de redevance de
prélèvement
payés par les activités
économiques



13,10 €
de redevance
de prélèvement
payés par les collectivités
pour l'alimentation en eau

À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2025 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2025) - source agence de l'eau Adour-Garonne.



8,55 €
aux collectivités et acteurs
économiques
pour la gestion quantitative
de la ressource en eau (hors
industrie et agriculture)



10,35 €
pour l'animation des
politiques de l'eau
(études, connaissances,
réseaux de surveillance eaux,
éducation, information
et l'international)



35,80 €
aux collectivités pour
l'épuration des eaux usées
urbaines et rurales et la
gestion des eaux de pluie



15,90 €
aux exploitants concernés
pour des actions de
dépollution et la gestion
de la ressource en eau
dans l'agriculture



100 €
d'aides accordées
par l'agence de l'eau
en 2025



4,20 €
aux collectivités
pour la protection et
la restauration de la
ressource en eau potable



5,10 €
aux acteurs économiques
pour la dépollution industrielle, le traitement
de certains déchets dangereux pour l'eau
et la gestion de la ressource



20,10 €
principalement aux collectivités
pour la restauration et la protection des
milieux aquatiques (en particulier des cours
d'eau -renaturation, continuité écologique- et
des zones humides).



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE EN 2025

En 2025, avec le démarrage du nouveau de son nouveau programme d'intervention, l'Agence s'est mobilisée pour accompagner au mieux les projets sur le terrain, et ce malgré un contexte économique compliqué pesant sur le coût des investissements. **Plus de 350 millions d'euros d'aides ont été attribuées sur l'ensemble du bassin.** Le fonds vert est venu compléter les aides de l'Agence pour accélérer la transition écologique des territoires. En 2025, il a permis 7M€ d'investissements supplémentaires sur le Grand Sud-Ouest.



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Plus de 70 % des aides attribuées par l'Agence en 2025 ont été consacrées de façon directe ou indirecte à l'adaptation au changement climatique : solutions fondées sur la nature, gestion et partage de la ressource, économies d'eau, gestion durable des eaux de pluie, études, sensibilisation, communication... Les solutions fondées sur la nature représentent plus de 25 % des aides qui ont permis de soutenir la conversion à l'agriculture biologique, les paiements pour services environnementaux, la renaturation des cours d'eau, la préservation des zones humides ou encore la désimperméabilisation des sols en ville.

2050 : l'eau, un enjeu central pour notre qualité de vie et nos territoires

À l'occasion d'un forum organisé en septembre dernier par l'agence de l'eau Adour-Garonne, plus de 300 décideurs et citoyens ont été invités à

échanger, débattre et imaginer un avenir marqué par un accès à la ressource en eau réduit de moitié. Pour se projeter dans cet avenir contraint, la qualité de vie dans nos territoires constitue un repère et une cible essentielle.

Le lancement des contrats eau et climat pour une prise en compte des enjeux de prospective climatique

Face au changement climatique, l'Agence de l'eau renforce son soutien aux territoires pour mieux gérer la ressource en eau sur le long terme. Concrètement, elle s'appuie sur les enseignements du programme Explore2, qui donnent les clefs du futur de l'eau et du climat à l'échelle locale.

Les contrats Eau & Climat sont le socle de cette démarche. Ils permettent aux élus et aux acteurs du territoire de se mettre autour de la table pour définir une stratégie claire et un plan d'actions sur plusieurs années, tenant compte des évolutions à venir du climat et de ses impacts sur la ressource en eau.

Un des premiers contrats Eau&Climat élaboré en Adour-Garonne est celui des fleuves et côtières du bassin d'Arcachon 2025-2030, signé le 25 novembre dernier par 33 acteurs locaux (Région, préfecture, Département, communes du bassin d'Arcachon et du Val-de-l'Eyre).





LES ENJEUX DE LA RÉFORME DES REDEVANCES

À partir de 2025, les redevances des agences de l'eau font l'objet d'une révision dans le cadre de la loi de finances 2024 avec des objectifs multiples : rééquilibrer progressivement l'origine des contributions pour moins faire peser la fiscalité de l'eau sur les ménages, valoriser les efforts des collectivités pour une gestion patrimoniale vertueuse et accroître les capacités financières des agences de l'eau, dans le cadre du déploiement du plan Eau, pour accompagner plus vite et plus fortement (aides et subventions) les territoires et les acteurs économiques face à l'urgence climatique.



En savoir plus :

<https://eau-grandsudouest.fr/vos-redevances/reformeredevances>

EN 2026, L'AGENCE DE L'EAU LANCE "L'EAU D'ICI"

Structuré autour de 38 fiches thématiques enrichies de cartes, schémas didactiques, anecdotes et chiffres clés, cet ouvrage rend accessible pour la première fois l'essentiel des connaissances sur l'eau dans le Grand Sud-Ouest.



Siège

**AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE**
90 rue du Férétra - CS 87801
31078 Toulouse Cedex 4
05 61 36 37 38

Les 7 bassins hydrographiques
métropolitains



Délégations

ATLANTIQUE-DORDOGNE

BORDEAUX (dépt. 16 • 17 • 33 • 47 • 79 • 86)
4 rue du Professeur André-Lavignolle
33049 Bordeaux Cedex
05 56 11 19 99

BRIVE-LA-GAILLARDE

(dépt. 15 • 19 • 23 • 24 • 63 • 87)
94 rue du Grand Prat
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
05 55 88 02 00

Délégation

ADOUR ET CÔTIERS

PAU (dépt. 40 • 64 • 65)
7 passage de l'Europe - BP 7503
64075 Pau Cedex
05 59 80 77 90

Délégations

GARONNE ET RIVIÈRES D'OCCITANIE

TOULOUSE (dépt. 09 • 11 • 31 • 32 • 34 • 81 • 82)
97 rue Saint Roch - CS 14407
31405 Toulouse Cedex 4
05 61 43 26 80

RODEZ

(dépt. 12 • 30 • 46 • 48)
Rue de Bruxelles - Bourran - BP 3510
12035 Rodez Cedex 9
05 65 75 56 00

IMPRIM'VERT

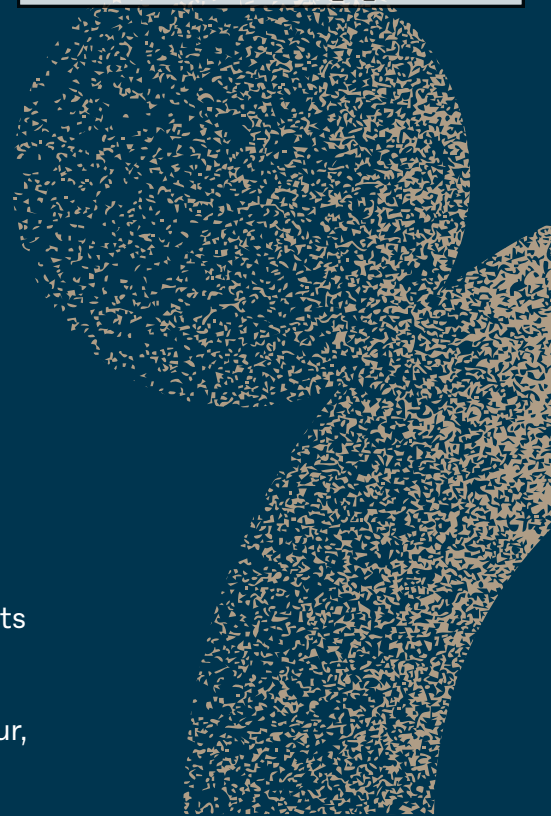


Conception : AELB DIC - Adaptation AEAG Avril 2026 - Imprimerie Delort
© Agence de l'eau Rhin-Meuse, iStockphoto & Jean-Louis Aubert



Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur
www.eau-grandsudouest.fr





FLUIDE, ÉNERGIQUE, CONNECTÉ...

**J'adresse mes sincères remerciements
à l'ensemble des contributeurs
de ce magazine.**

Par vos idées, votre expertise, votre rigueur,
votre témoignage et votre engagement,
vous avez donné vie à un numéro riche,
cohérent et pleinement ancré dans
les réalités de nos territoires.

Votre mobilisation collective témoigne
de l'énergie que nous savons mettre
en commun pour avancer ensemble.

Ce magazine, c'est aussi le vôtre !

Merci à toutes et à tous pour cette
belle collaboration.

*C'est ensemble
que nous gérons
l'essentiel et le durable !*



**Jean-Louis
Pédeuboy**

**Président
du SYDEC**

...CE MAGAZINE C'EST VOUS !



Nouvel élu ?

Tout pour bien démarrer votre mandat **2026** **2032**



L'Espace Collectivités

Un espace **en ligne** pensé pour vous accompagner dès votre prise de fonction !



Je comprends

Focus compétences :
comprendre
les missions du SYDEC

Vidéotheque :
nos métiers et actions
en images



J'accède à l'essentiel

Documents & formulaires :
tous vos téléchargements
en un seul endroit

Annuaire des élus :
membres du bureau syndical
et rapporteurs

Contacts directs :
vos interlocuteurs SYDEC



→ Accédez à
votre espace Élus :
sydec40.fr

→ Rubrique
Collectivités



Je planifie

Agenda des instances :
dates clés à retenir



Je prépare & j'assiste aux réunions

Boîte à outils de l'élus :
convocations et rapports

Délibérations & comptes rendus :
décisions et synthèses